



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



UMR 5206 TRIANGLE

**Construction d'une grammaire commune de la démarche
« Paysages, Territoires, Transitions » par l'analyse des
discours et enquête sur les trajectoires professionnelles**

*De quelques imaginaires de la recherche et partages
politiques des savoirs*

Rapport de recherche

Décembre 2016

Auteur : Mathilde Girault

Doctorante – Université Lumière Lyon 2
UMR Triangle (CNRS, École Normale Supérieure, Université Lyon 2,
Université de Saint-Etienne, IEP de Lyon), Pôle Action publique, Axe Etudes urbaines
Laboratoire d'Excellence Intelligences des Mondes Urbains

Responsable scientifique : Guillaume Faburel

Professeur – Université Lumière Lyon 2
UMR Triangle (CNRS, École Normale Supérieure, Université Lyon 2,
Université de Saint-Etienne, IEP de Lyon), Responsable de l'axe Etudes urbaines
Laboratoire d'Excellence Intelligences des Mondes Urbains

RESUME

Ce rapport rend compte d'une recherche engagée pendant la démarche de préfiguration « Paysages, Territoires, Transitions » en vue de proposer une grammaire commune des discours issus de ce temps, tout en mettant en lumière quelques singularités des positions de chacun-e par une enquête complémentaire sur les trajectoires professionnelles de neuf participant-e-s régulier-ère-s.

Partant du constat d'un incertain généralisé produit essentiellement par les problématiques environnementales (dérèglement climatique, risques accrus d'événements extrêmes, perte de biodiversité...) et conduisant à un doute pragmatique et programmatique sur l'action, la démarche « Paysages, Territoires, Transitions » a réuni des praticiens de différents champs d'action (architecture, paysagisme, aménagement...) et structures (services concentrés et déconcentrés de l'Etat, CAUE, PNR...), mais aussi des chercheurs de différentes disciplines. Elle suppose par là que l'ouverture constitue une condition minimale pour assurer une pluralité des registres de connaissances à la hauteur de la complexification des phénomènes.

Or les premières réunions et journées d'études ont témoigné d'une difficulté à assurer de réels frottements des savoirs par leur confrontation et mises en risque (malgré les méthodes proposées aussi bien par le Secrétariat du programme, les accompagnateurs extérieurs que des chercheurs). Il ressort de cette analyse les prémisses d'une grammaire commune :

- autour de quelques grandes notions qui revisitent les catégories de l'entendement de la complexité des phénomènes : l'expérience du vécu comme registre d'entendement, le bricolage comme reconstruction anthropologique d'un sens à l'agir ;
- d'autres centrées sur l'épistémologie de l'action avec ici la recherche-action comme méthodologie visée, en raison de sa déconstruction des partages politiques des savoirs ;
- ou encore sur le positionnement par rapport à la transition, témoignant d'une volonté de transformation sociale et d'engagement en sa faveur comme espoir placé dans la démarche « Paysages, Territoires, Transitions ».

Si nous parlons ici de prémisses d'une grammaire commune, c'est que les formes de l'agir choisies pour et par la transformation sociale souhaitée recouvrent des positions encore hésitantes. A cet égard, ce rapport a été pensé selon un format hybride, répondant aux attendus soulevés durant la démarche à certains moments (efforts d'explicitation de sa position épistémologique, réduction des références bibliographiques aux principales...), et explicitant notions et positions à d'autres moments pour être pris en main par les équipes locales (lexique, entrées thématiques ou dialectiques des sous-parties...).

SOMMAIRE

Résumé.....	2
Sommaire.....	1
Introduction : présentation de la recherche et de sa démarche méthodologique.....	2
Douter de l'action et complexifier les savoirs : refonder les schémas de penser et référentiels de l'action en contexte d'incertitude	2
La démarche préfigurative « Paysages, Territoires, Transitions » : exploration collective d'un agir en commun.....	3
Une recherche dans la recherche « Paysages, Territoires, Transitions » : soulever les points de blocage épistémiques et facteurs de commun	4
Une recherche par participation active (phase 1)	5
Une recherche par entretiens (phase 2)	7
Conseils de lecture et format du rapport	8
1. Polarités sémantiques et grammaire commune.....	11
1.1 Polarité phénoménologique : l'expérience du vécu par le paysage.....	14
1.2 Polarité épistémologique : la complexification des savoirs par les territoires	24
1.3 Polarité politique : l'engagement dans les transitions	34
1.4 Conclusion phase 1 : l'indétermination comme raison d'agir ou comment refonder les imaginaires institués	41
2 Réinscription des discours dans des trajectoires professionnelles.....	45
2.1 Démarche d'enquête	46
2.2 Référentiels et hybridités : remettre les positions en trajectoires	50
2.3 Savoirs et politiques : fonder un commun dans la démarche de recherche « Paysages, Territoires, Transitions »	57
2.4 Environnement et pouvoir d'agir : les registres axiologiques de l'action	64
Conclusion générale : Des prémisses du commun à d'autres conceptions politiques des savoirs.....	68
Les prémisses d'un commun par et dans la transformation sociale	68
Des difficultés au frottement : quelques imaginaires scientifiques et démocratiques.....	69
Proposition pour la recherche : intégrer d'autres conceptions du politique.....	70
Lexique des termes clefs de l'année 2015.....	72
Bibliographie.....	81
Annexes.....	84
Table des matières	92

INTRODUCTION : PRESENTATION DE LA RECHERCHE ET DE SA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Douter de l'action et complexifier les savoirs : refonder les schémas de penser et référentiels de l'action en contexte d'incertitude¹

Le dérèglement climatique et la multiplication induite des risques (d'inondation, de canicule, etc.), la raréfaction des ressources (particulièrement énergétiques) et la diminution de la biodiversité, les crises économiques et financières cycliques, les oppositions foisonnantes à des projets d'aménagement (rebaptisés à l'occasion Grands Projets Inutiles Imposés) et les demandes pressantes d'implication habitante... dessinent des conditions de plus en plus complexes pour les métiers de l'observation, l'action et l'ingénierie territoriales. La prédictibilité des devenirs territoriaux devient incertaine, mais surtout les métiers sont saisis d'un doute pragmatique sur l'efficacité et même la pertinence sociale de leurs pratiques, qu'elles relèvent du domaine de l'urbanisme ou de l'aménagement, de l'architecture ou du design, du paysagisme ou de l'écologie urbaine...

Or, ces métiers se sont construits historiquement autour d'une vision du monde maîtrisable (Soubeyran, 2014), suivant par exemple une logique modélisante, planificatrice ou programmatrice. Ce sentiment de maîtrise est conforté par des registres de connaissances causaux qui, dans le même temps, caractérisent les phénomènes territoriaux et les modalités d'action de ces métiers (ex : par un découpage sectoriel). Les catégories et objets d'analyse, les échelles et dispositifs d'action, les outils d'observation et d'intervention participent ainsi d'une réification des représentations que les métiers se font des phénomènes territoriaux.

Dès lors, ce contexte d'incertain généralisé interpelle aussi bien les métiers dans leurs contours pratiques (ex : habiletés de l'incertain comme la coopération) et opératoires (ex : outils et matériaux de la réversibilité), que théoriques (sujets hybrides aux frontières des champs pratiques et disciplinaires) et sociaux (avec une légitimité des métiers historiquement fondée sur l'idée de maîtrise). Cette évolution des métiers inclut ainsi une réflexion sur les modalités de production de connaissances et les finalités de l'action en contexte d'incertitude généralisée (socio-écologique, économique, politique...). Autrement dit, s'intéresser aux évolutions de ces métiers nous renseigne tout autant sur leurs compétences (connaissances techniques) et habiletés (savoir-faire et savoir-être), que sur leurs rapports avec le milieu de la recherche et sur les transformations de ce dernier face à une diversification thématique (habitat, biodiversité, alimentation...), notionnelle (justice environnementale, bien-être...) et territoriale (espaces métropolitains, villes mondialisées, interstices périurbains, petits bourgs requalifiés, lieux de confins...) des enjeux.

Mais si la perte de prévisibilité participe pour certains d'une « *crise de l'avenir* » amorcée dans les années 1970 (Pomian, 1980), elle est de plus en plus perçue comme une opportunité pour questionner les schémas de penser et les référentiels de l'action qui en découlent. A cet égard, la confrontation des registres de connaissances – certes pratiques et opératoires, mais aussi disciplinaires et scientifiques, vernaculaires et habitants – apparaît souvent comme une nécessité pour adapter les savoirs aux nouveaux enjeux, et par là dépasser des cadres de la

¹ Ces réflexions sur l'évolution des métiers de l'observation, de l'action et de l'ingénierie territoriales en contexte d'incertitude s'inscrivent dans les travaux de thèse de Mathilde Girault, démarrée en octobre 2014 à l'Université Lumière Lyon 2, sous la direction de Guillaume Faburel.

pratique et des frontières disciplinaires devenus caduques (Jeannot, Goodchild et Hickman, 2008 ; Biau et Tapie, 2009 ; Faburel et Vialan, 2014 ; Viala, 2014).

Dès lors, l'émergence de démarches plus coopératives (entre les métiers) et intercognitives (entre les métiers de la pratique, le milieu de la recherche et la dite société civile) apparaît comme une forme de résistance créatrice face aux modèles de penser et d'agir, modernistes, fonctionnalistes et positivistes, ayant primé jusque-là. Les doutes pratiques émis par les praticiens invitent donc plus globalement à une refondation méthodologique (comment mettre en controverse les savoirs plutôt que de les juxtaposer ?), épistémologique (comment refonder les critères de validation de la preuve à partir des nouveaux enjeux pratiques, particulièrement environnementaux, et attentes sociales, notamment des désirs participatifs ?), voire axiologique (quelles seraient les valeurs du commun en contexte d'incertitude ?) des schémas de penser et référentiels de l'action.

La démarche préfigurative « Paysages, Territoires, Transitions » : exploration collective d'un agir en commun

La démarche de préfiguration de la recherche ministérielle « Paysages, Territoires, Transitions », inaugurée dans son fonctionnement en janvier 2015 par la première réunion de l'Équipe projet, s'inscrit dans cette quête de construction d'une démarche collaborative mêlant chercheurs et praticiens (réunis ici au sein d'une même entité : l'Équipe projet). Il s'agit ici de participer de la refondation méthodologique, épistémologique et axiologique susmentionnée en proposant une scène de mise en débat des interrelations entre les représentations et sensibilités paysagères, les contextes territoriaux et opportunités induites pour l'agir, les transitions créatrices vers des devenirs incertains.

Dès lors, cette démarche repose sur un double mouvement dialectique : de distanciation de ses propres habitudes (pratiques et scientifiques) qui participent d'une reproduction de modèles de penser et d'agir s'étant fondés sur l'idée de maîtrise, mais aussi d'engagement par l'affirmation d'une volonté de transformation dessinant en filigrane d'autres valeurs pour les devenirs voulus. Ce double mouvement repose ainsi sur la force constructive de l'incertain généralisé : (1) de transformation voulue de la situation vécue visant à reconstruire du sens dans les territoires, (2) de refondation des racines communes de l'agir collectif (valeurs, désirs sociaux, imaginaires politiques...) qui anime cette transformation et par la même (3) de construction d'un collectif d'individus autour de ce commun.

Cette démarche nous apparaît à cet égard comme la quête d'un agir en commun pour les praticiens mais aussi les chercheurs engagés. En effet, la production de connaissances est considérée comme performative d'un agir dans les territoires, par exemple en dessinant une représentation de la situation qui oriente le cours de l'action par la mise en exergue de ressources inhabituelles (Schurmans, 2001). Les chercheurs n'interviendraient donc pas seulement dans la composition (sociale, notionnelle, actorielle, etc.) de la transformation, mais aussi dans sa réalisation et ce, non pas par un apport méthodologique dont on a l'habitude de restreindre la spécificité scientifique – puisant par là dans quelques imaginaires de la recherche et de sa capacité d'« objectivation » des enjeux par des méthodes – mais par une déconstruction du système de représentations de l'action territoriale et de ses leviers d'inertie (ex : comment négocier d'autres critères d'utilité et d'esthétique ?).

Ainsi, cette démarche vise, par des méthodes hésitantes, à discuter la tension dialectique entre un modèle actuel de la maîtrise (des territoires, des paysages, des organisations sociales...) d'une part, et d'autre part la revendication d'un pouvoir d'agir commun pour l'Équipe projet par l'intégration de l'incertain et d'une complexification des savoirs (ex : déconstruction des représentations induites par les catégories de l'entendement). Il s'agit ici d'explorer

collectivement de nouvelles formes et modalités de recherche et de pratique qui permettraient de dessiner une nouvelle intelligibilité partagée des phénomènes, des devenir voulus et des possibles leviers d'action.

Une recherche dans la recherche « Paysages, Territoires, Transitions » : soulever les points de blocage épistémiques et facteurs de commun

Si cette démarche vise la construction d'un commun par le rassemblement d'individus engagés (dans une refondation méthodologique, épistémologique et axiologique), cela signifie que les anciennes frontières – de champs de pratique et disciplinaires – sont désormais considérées comme inopérantes, voire stérilisantes, pour le renouvellement des débats face à la diversification et imbrication croissantes des enjeux. Or, ces frontières sont reproduites par les habitudes de métier des praticiens et chercheurs, car celles-ci relèvent d'une action culturellement et socialement située, c'est-à-dire correspondant à un groupement d'acteurs partageant une culture professionnelle (formation, terrain et outil d'études...) et un positionnement social (ex : rapports particuliers au politique ou à une spécialité thématique) communs.

Penser un agir en commun, demande donc – dans un premier temps – de situer ces habitudes dans des champs de pratique (architecture, urbanisme, paysagisme...), domaines d'action (observation, programmation, planification...) et courants disciplinaires (géographie, sciences politiques, écologie, biologie...). Il s'agit d'exacerber les singularités des positions afin de faire émerger d'éventuels points d'inertie (ex : imaginaire de la recherche pour les praticiens) ou de blocage (ex : répartitions disciplinaires de notions pour les chercheurs) dans la réalisation d'une démarche collaborative. Nous supposons ici que si les démarches collaboratives se multiplient, elles éprouvent néanmoins de réelles difficultés à un frottement des savoirs et une mise en risque de la posture (professionnelle, sociale, etc.) de leurs participant-e-s (ex : par la reconnaissance des limites de leurs expertises) (Faburel, 2014), par un défaut de remise en situation des discours ; autrement dit, « *ce qui cause tout particulièrement problème aujourd'hui, c'est l'absence de réflexion critique vis-à-vis (...) de tout ce qui conditionne nos savoir-faire, penser et dire.* » (Bédard, 2012, p. 46).

Pour ce faire, il convient selon nous de resituer les discours dans des parcours professionnels (formations, fonctions, postes...), mais surtout dans des trajectoires qui s'avèrent de moins en moins linéaires (ex : reprises d'études) voire de plus en plus hybridantes des registres de connaissances (ex : activités associatives ou citoyennes, lectures particulières, rencontres, etc.), afin de soulever – dans un second temps – d'éventuelles facteurs de commun dans les trajectoires.

Cette recherche vise, par l'analyse de la démarche de préfiguration de la recherche ministérielle « Paysages, Territoires, Transitions »², ainsi que par l'explicitation des trajectoires personnelles de membres de l'Équipe projet, à certes faire valoir la richesse de ces échanges mais surtout à révéler ces éléments de divergence et de commun que l'immédiateté du débat rend peu visibles. Ainsi, elle ne s'inscrit pas dans un strict cadre de restitution *a posteriori* des débats produits par la démarche de préfiguration, mais aspire à proposer une grammaire commune dans laquelle les acteurs des ateliers de recherche-action pourront venir puiser des éléments de réflexion. Ils n'y trouveront cependant jamais de « réponse », car cette grammaire ne vise pas la construction de définitions, figées et catégoriques, mais plutôt un éclairage que nous espérons saillant des différents positionnements (expérientiels,

² Voir le document cadre proposant le récit descriptif de la démarche de préfiguration : <http://www.environnement-urbanisme.certu.equipement.gouv.fr/>

épistémologiques et politiques) qu'ont revendiqués les participant-e-s, ainsi que des positionnements axiologiques induits.

Dessinant en arrière plan une analyse des rapports entre savoirs et pouvoirs, ce rapport souhaite appréhender non seulement les registres de connaissances inhérents aux métiers de la recherche et de la pratique reposant sur des méthodologies, habitudes opératoires et finalités d'actions, mais également les expériences et postures individuées des participant-e-s situ-e-s. A cet égard, cette recherche a été menée en deux temps, chacun dédié à une méthodologie particulière : un premier qui s'est déroulé durant la phase de préfiguration proprement dite, un second durant la phase subséquente de candidature des territoires. Il y avait nécessité de ce dédoublement des temps méthodologiques pour assurer aux participant-e-s (aux réunions et journées d'études de l'Équipe projet) un temps de prise de recul par rapport à la phase de préfiguration. De ces particularités (recherche d'une préfiguration de recherche et recherche concomitante à la préfiguration), découlent un choix méthodologique engageant : une recherche par une participation active.

Une recherche par participation active (phase 1)

Les auteurs de ce présent rapport ont pris part à la démarche de préfiguration, assistant aux réunions de l'Équipe projet et journées d'études³ ainsi que participant activement aux débats (notamment par la production de notes individuelles mises en ligne sur la plate-forme). A ces observations se sont ajoutés le recueil et la production d'un corpus très ample : matériaux bruts (fragments de discours récupérés par enregistrements sonores), produits individuellement (ex : notes sur la plate-forme collaborative) mais aussi construits collectivement (ex : comptes-rendus des réunions du comité de projet et journées d'études).

En près d'un an, la phase de préfiguration de la démarche « Paysages, Territoires, Transitions » (PTT) a conduit à la production d'un corpus large, puisant à différentes sources (cf. Annexe 1) :

- quatre réunions de l'Équipe projet (réunissant une vingtaine de chercheurs, praticiens, agents ministériels ou des services déconcentrés), chargée de construire la démarche ;
- trois journées d'études réunissant chacune une trentaine de participant-e-s, ayant donné lieu, notamment par leurs ateliers, à des approfondissements collectifs ;
- des notes liminaires⁴ témoignant de quelques sillons et héritages de la recherche ministérielle (une première portant sur les synergies entre paysages et transitions ; une seconde relative aux politiques publiques et ministérielles en termes d'écologie), qui sont disponibles dans le document cadre (tome 1, 2016) ;
- sans oublier une plate-forme collaborative capitalisant les productions des membres de la démarche (articles scientifiques, illustrations photographiques de projets...), relayant des actualités (annonces d'événement, appels à communication...) et surtout témoignant de positions plus personnelles (ex : notes sur les notions de projet et de recherche-action).

Ce corpus ne comprend que des éléments diffusés pendant la phase de préfiguration dans le but de venir alimenter ses débats. Il n'intègre donc pas les témoignages de membres de l'Équipe projet venus alimenter la présentation des ateliers de recherche-action durant la

³ L'auteur principal de ce rapport et son responsable scientifique ont participé, tous les deux, aux quatre réunions d'Équipe projet et deux premières journées d'études organisées. Ils n'ont malheureusement pas pu prendre part à la troisième journée d'études qui s'est déroulée hors les murs (11 juin 2015). Ils ont donc immédiatement engagé une discussion (par mail et téléphone) avec des participant-e-s régulier-ère-s (membres du Secrétariat du programme et de l'Équipe projet) afin de connaître le déroulement, les sujets de discussion et leurs ressentis...

⁴ Ces notes liminaires sont disponibles dans le document cadre « Paysages, Territoires, Transitions », accessible en ligne.

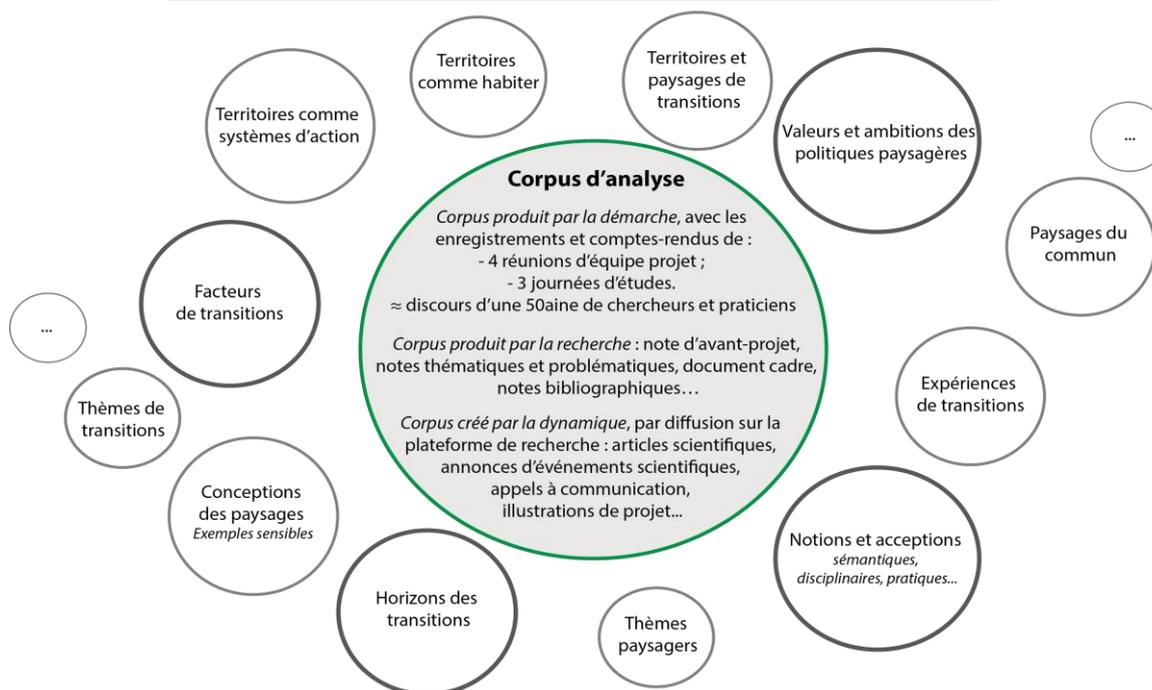
phase d'Appel à Manifestation d'Intérêts, ni certains retours sur des journées d'études qui n'ont pas été diffusés et sont venus directement nourrir le document cadre. Cela ne préjuge en rien de la qualité de ces matériaux dont certains (témoignages de membres) viennent répondre directement de besoins de positionnement énoncés par les participant-e-s durant la phase de préfiguration, attestant par là d'une évolution dans la conception des modalités de production d'un langage commun (du rassemblement des individus lors de réunions à la mise en avant des trajectoires personnelles, en passant par des méthodes de l'échanges), mais surtout d'un relatif agir en commun de l'Équipe projet (soulevant une proposition méthodologique puis la mettant en œuvre).

Il s'agissait donc pour nous, dans un premier temps, de capitaliser l'ensemble de ces matériaux afin de soulever les éléments de convergences, divergences ou mésententes. Nous nous sommes attachés ici aux éléments de discours⁵, considérant que l'énoncé du discours est le moment de production (sociale) et de construction (collective) du sens, donc un moment où se cristallisent les positions de chacun (praticien ou chercheur, disciplines et champs d'action...), pour alors se situer et définir son rôle dans ce sens.

En somme, ce corpus est le fruit d'un travail régulier de recueil pendant près d'un an (octobre 2014 à juillet 2015), issu essentiellement (1) des réunions de coordination et des journées d'étude (sur une journée) portées par l'Équipe projet en vue de la conception, la préparation et le lancement des ateliers de recherche-action. Il émane ainsi d'une cinquantaine de praticiens et chercheurs, qu'ils/elles soient membres de l'Équipe projet ou participent occasionnellement aux journées d'étude. A ces éléments se sont ajoutées (2) la production d'un ensemble de notes de recherche (problématiques, thématiques, expérientielles...), servant parfois de points d'appui à l'organisation des dites journées (ex : atelier à partir d'une note de compréhension du terme de « transition »), ainsi que (3) la composition d'un matériau relativement hétérogène d'informations (annonces d'événements scientifiques, appels à communications), d'articles scientifiques, d'illustrations de projet, etc., diffusés sur la plate-forme collaborative interne à la démarche en vue de nourrir réflexions et débats.

⁵ Écartant alors les photographies choisies pour illustrer la ou les transition-s (reprises dans le document cadre) lors de la première journée d'études qui auraient méritées une analyse particulière dédiée.

PHASE 1 : COMPOSITION D'UNE GRAMMAIRE SELON LES POLARITES DISCURSIVES



Mathilde Girault (Guillaume Faburel dir.), pour la démarche « Paysages, Territoires, Transitions », 2016

Au regard de la diversité de nature des matériaux composant ce corpus (bruts tels les enregistrements, individuels tels les notes initiatrices, pensée collective relayée par les comptes-rendus de réunion...), il est non seulement permis de voir le nombre et l'envergure des sujets abordés dans la démarche « Paysages, Territoires, Transitions », mais surtout ses ambitions épistémologiques. Si ce corpus permet de souligner une diversité des positions (en termes de territoires d'action ou structures professionnelles, domaines d'action ou disciplines de recherche...) par la mobilisation d'une cinquantaine de participant-e-s (régulier-ère-s ou ponctuel-le-s), il traduit surtout un souci constant à renouveler les modalités de construction de connaissances par une diversification des types de discours (individuel ou collectif, théorique ou expérientiel...), ainsi que des méthodes et formes discursives de construction (atelier à partir d'une présentation initiale, visites de terrain...).

Une recherche par entretiens (phase 2)

Une enquête complémentaire par entretiens semi-directifs (1h15 de moyenne) a été réalisée afin de venir clarifier quelques points sur lesquels les positions ont été hésitantes et surtout questionner des sujets globalement évités lors de la démarche de préfiguration. Elle repose pour ce faire sur des demandes de précisions terminologiques mais surtout d'explicitation de sa trajectoire personnelle ; comme dit précédemment, nous supposons ici que les trajectoires participent de la fondation des référentiels d'action et des positions épistémologiques de chacun. Le référentiel est ici entendu comme un système de valeurs, voire morale de l'action, qui explicite les liens établis par chaque acteur entre sa vision du monde, ses activités et les modes de justification qui leur sont liés (Müller, 2004, p. 373).

Néanmoins, cette enquête ne vise pas à retracer un parcours linéaire, mais bien à mettre en récit des trajectoires. Il ne s'agit pas de relater de manière exhaustive toutes les étapes de sa vie professionnelle, mais de présenter certains éléments (formations, postes, événements...) considérés comme fondateurs, ce qui obligera à expliciter les occasions saisies et les choix opérés. Pourquoi avoir choisi cette discipline ou ce champ disciplinaire ? Pourquoi cette formation et cette « école » précisément ? ...

A cet égard, l'entretien biographique semi-directif nous est apparu comme un choix méthodologique facilitant la mise en récit. L'entretien biographique oblige en effet à une reconstruction d'une continuité (logique, liée à des circonstances familiales ou une mauvaise conjoncture économique...) des étapes de sa vie professionnelle, relevant ce qui est important pour l'interviewé-e et donc son ou ses référentiel(s) de jugement.

La qualité semi-directive de l'entretien assure, quant à elle, à la fois une systématique comparative de certaines réponses (ex : sur les conceptions terminologiques, sur la formation initiale), et une souplesse pour s'adapter aux différentes trajectoires (ex : « *Est-ce que vous observez une différence entre votre formation en paysagisme en Belgique et celles en France ?* ») et rebondir sur certaines formules employées par les interviewé-e-s afin de les expliciter (ex : « *Qu'est-ce qui fait finalement que l'on « croit » en PTT ? Qu'est-ce qui fait que tu y as « crû » et qu'ils y ont « crû » ?* »).

Néanmoins, l'entretien biographique semi-directif demande un certain temps afin d'obtenir la confiance de l'interviewé-e et de le/la conduire à discuter de sa trajectoire professionnelle, de ses choix de formation qui renvoient à une période de construction identitaire... Nous avons donc choisi de limiter le nombre d'entretiens, ainsi que de rencontrer uniquement des personnes impliquées régulièrement et dans un comité dans la démarche « Paysages, Territoires, Transitions », donc participant aux échanges sur les difficultés rencontrées pour constituer un langage commun.

Cela nous a conduits à mener neuf entretiens (tous enregistrés) avec des membres de l'Équipe projet, du Conseil scientifique et du Comité d'Orientation. L'implication des interviewé-e-s dans la démarche « Paysages, Territoires, Transitions » ainsi que leurs connaissances de la recherche que nous menions, ont facilité la prise de contact. Nous avons néanmoins, à chaque fois, opéré un travail préalable (par mail puis à l'oral avant l'entretien) de présentation des objectifs de l'enquête : notre désintérêt pour un récit factuel exhaustif du parcours, notre volonté de connaître ce qui – selon eux – a joué un rôle fondateur dans leurs trajectoires (comme une rencontre, un dossier ou une recherche particulier), ainsi que l'inscription de la démarche « Paysages, Territoires, Transitions » dans cette trajectoire (comment est-ce qu'elle intervient ? quelles conséquences ensuite sur ses pratiques ?).

Étant donné que cette enquête a été pensée comme complémentaire de la première phase de polarisation sémantique des débats, nous ne présenterons pas ici le déroulement des entretiens et les critères de choix des interviewé-e-s, la grille d'entretiens et les hypothèses qui la fondent. Ces éléments seront explicités et justifiés dans une sous-partie dédiée (2.1. Démarche d'enquête).

Conseils de lecture et format du rapport

La lecture du présent rapport peut sembler heuristique pour qui n'a pas participé à la démarche de préfiguration, car nous reprenons ici certaines formulations qui lui sont propres, créées essentiellement par l'Équipe projet en discussion avec le Secrétariat du programme, traduisant par là une volonté de faire « commun » au sein de l'Équipe projet notamment par un langage qui lui serait singulier. Nous souhaitons ici apporter quelques points de précision

sur ces termes, sans pour autant revenir sur le déroulement de la démarche de préfiguration, de l'appel à manifestation d'intérêts, de la sélection des candidatures, etc., qui sont – pour partie – explicités dans le document cadre en ligne.

Tout d'abord, l'Équipe projet se compose d'un ensemble de personnes de différents statuts (chercheurs, praticiens, agents ministériels...) et répond d'un fonctionnement bien moins normalisé qu'un Conseil Scientifique ou Comité d'Orientation. Il s'agit d'une sorte de scène expérimentale qui vise à assurer la faisabilité et la pertinence sociale de la recherche-action qu'elle propose. Nous employons la formule « Équipe projet » comme un sujet collectif pour faciliter la lecture, mais cela ne signifie pas que nous négligeons la diversité des positions, opinions, convictions, etc., réunis ici. Le Conseil Scientifique, le Comité d'Orientation et le Secrétariat du programme constituent des instances conventionnelles et donc plus habituelles des recherches ministérielles – leurs compositions et principales fonctions sont mises en annexe 2 présentant des extraits de la « Comitologie » transmise par le Ministère à la fin de la sélection des lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêts (02 juin 2016).

Nous parlons de « participant-e-s » à la démarche de préfiguration afin d'englober à la fois les membres de l'Équipe projet et les personnes venues assister ponctuellement aux journées d'études. Nous emploierons le terme « membre » de l'Équipe projet dans certains cas pour mettre en avant une particularité liée à une participation régulière aux réunions de l'Équipe projet, témoignant le plus souvent d'une acculturation. Dans les deux cas (participant-e-s et membres), nous avons anonymisé les discours et avons pour ce faire enlevé les prénoms et les noms de lieu trop significatifs d'une trajectoire, remplacés par les symboles suivants « *** ». Dans ce souci d'anonymisation, les fragments d'entretien se rapportant à la personne interviewée ont à chaque fois été neutralisés par un style d'écriture renvoyant aussi bien à un homme qu'à une femme (ex : « *Je me suis intéressé-e à (...)* ») ; ce procédé n'a pas été appliqué pour les discours émis dans le cadre de la démarche de préfiguration car le nombre de participant-e-s (cinquantaine) rend difficile l'identification des énonciateurs. A cette même fin, certains extraits d'entretiens ont dû être écartés ; ils ont alors été expliqués sans fragments de discours.

Nous avons en effet le souci d'exemplifier par des fragments de discours, mais aussi par des exemples choisis par les participant-e-s, car nous considérons que cette attention constante d'exemplification dont ils et elles - les praticiens essentiellement – ont fait preuve (par l'expérience vécue et/ou le cas d'études) est révélatrice d'une volonté de faire lien avec les autres membres de l'Équipe projet et/ou participant-e-s aux journées d'étude. Il s'agit par l'exemple de proposer des points de convergence, voire de ressemblance, avec d'autres situations vécues soit relayées par l'exemple, soit suscitées au sein de l'auditoire : il y a par là une volonté de réduire le sentiment d'étrangeté et de maximiser la compréhension. Néanmoins, selon que l'on a recours à l'expérience vécue ou au cas d'études, cela traduit d'un positionnement différencié : l'expérience tirée d'un cadre professionnel ou d'un ressenti personnel renvoie à des schémas de penser que nous différencierons dans ce rapport.

Ces fragments de discours sont à chaque fois référencés selon un type de source (liste en annexe 3), anonymisés et marqués en italique. Pour chaque fragment de discours, la source suit entre parenthèses le fragment. Les fragments de plus de quatre lignes sont valorisés sous la forme d'un paragraphe à part entière, centré dans le corps du texte.

Pour la première phase, afin de ne pas réintroduire certains partages épistémiques dans le cadre d'une démarche qui se veut collaborative et constructrice d'un agir en commun, nous n'avons pas souhaité préciser la position du locuteur (chercheur, praticien, animateur, discipline de recherche, domaine et territoire d'action...). Néanmoins lorsqu'un effet de champ (pratique, disciplinaire, thématique...) s'est fait ressentir (ex : les mécanismes de

réassurance des praticiens par le déploiement d'imaginaires de la recherche), nous avons précisé dans le corps du texte directement la position du locuteur.

Ainsi, nous avons codifié les réunions de l'Équipe projet et journées d'études par :

- le sigle « EP » correspondant aux réunions de l'Équipe projet, suivi du nombre qui correspond à la date de sa réalisation (EP1, EP2, EP3 et EP4) ;
- le sigle « JE » renvoyant aux journées d'études, suivi du nombre qui correspond à la date de sa réalisation (JE1, JE2 et JE3).

A l'inverse, pour la seconde phase, nous avons opéré une codification qui reprend la différence entre chercheur, praticien et animateur de la recherche, car il ne s'agit pas dans cette seconde phase de revenir sur une démarche collaborative visant création d'un agir en commun, mais plutôt de soulever certaines inerties et points de blocage liés aux trajectoires professionnelles. Les interviewé-e-s se sont à cet égard réinscrit-e-s dans des rôles qu'ils/elles se sont senti-e-s investis du fait de leurs statuts, et force est de constater que c'est dans le lien à la recherche (son alimentation scientifique, son décentrement par la pratique ou son animation) que chacun-e s'est fondamentalement défini-e. La codification des fragments de discours de la seconde phase a donc été réalisée à l'aide de trois lettres :

- la lettre « C » pour les entretiens avec un chercheur, suivie immédiatement de la lettre qui correspond à l'ordre de passation des entretiens (C1 et C2) ;
- la lettre « P » pour les entretiens avec un praticien, suivie immédiatement de la lettre qui correspond à l'ordre de passation des entretiens (P1, P2, P3, P4 et P5) ;
- la lettre « A » pour les entretiens avec un animateur de la recherche, suivie immédiatement de la lettre qui correspond à l'ordre de passation des entretiens (A1 et A2).

Enfin, malgré le volume de ce rapport, chacun pourra constater que nous avons choisi un format relativement ramassé pour les entrées (sous-parties) thématiques, notionnelles, épistémiques, etc., car il ne s'agissait pas ici de développer des sujets qui ne l'avait pas été, mais bien de rendre compte de la globalité de la phase de préfiguration ainsi que de l'articulation entre les entrées (thématiques, pratiques, épistémologiques...). Les références extérieures y seront donc réduites au minimum, soit celles relayées par la démarche même de préfiguration, soit celles apportées par les auteurs de ce présent rapport en vue de leur analyse, qui sont alors réduites à des références très théoriques.

Ce format avec peu de références extérieures traduit aussi une volonté de construire de l'intérieur une grammaire de la démarche de préfiguration (matériau premier de réflexion), mais aussi d'éviter un écueil de l'écriture scientifique qu'ont soulevé deux participant-e-s (praticien et scientifique) lors des entretiens : un besoin de référencement qui fait perdre en lisibilité les écrits scientifiques, un besoin d'être approuvé-e-s par les pairs en les citant au détriment d'une réelle confrontation des idées.

1. POLARITES SEMANTIQUES ET GRAMMAIRE COMMUNE

Cette première partie vise à expliciter la construction d'une grammaire commune à partir de matériaux soit construits directement par la phase de préfiguration (ex : comptes-rendus et enregistrements des réunions de l'Équipe projet), soit produits (ex : notes individuelles liminaires) ou mis en avant (ex : articles scientifiques ou annonces d'événements scientifiques mis en ligne sur la plate-forme) dans le cadre de la démarche « Paysages, Territoires, Transitions ».

Le recueil de ce corpus (auprès des agences DAC Communication et Adage Environnement⁶, ou directement sur la plate-forme collaborative) a rapidement été suivi par un travail :

- ⇒ d'appropriation (retranscription des enregistrements, traçabilité des discours personnels entre les différentes réunions...),
- ⇒ de répertoriage (ex : identification des types de source – cf. annexe 1 recensant les matériaux de la phase 1 selon leurs dates de production/valorisation, leurs auteurs, leurs formats et leurs canaux de diffusion)
- ⇒ et de classement (par registres de justification, thèmes, catégories d'émetteurs...) des différents éléments de discours.

Ce travail a constitué une pré-analyse du corpus avant d'en mener une analyse transversale – que nous proposons dans ce présent rapport – faisant apparaître des polarités discursives par grandes notions (expérience de recherche-action, formes d'engagement...), par grands enjeux socio-politiques ainsi identifiés (le paysage comme expérience commune, le territoire comme situation de l'agir, le développement durable ou la transition comme mutation...) ou simplement par catégories d'acteurs (chercheurs, praticiens, membres de la fonction publique nationale ou territorialisée...).

Cette analyse transversale rend compte de réflexions relayant tantôt des expériences pratiques de la transition, à certains moments des points de vue d'acteurs praticiens ou chercheurs sur les différentes notions mobilisées et leurs facteurs de transition (économique, écologique, énergétique, paysagère, sociale, démocratique, etc.), parfois des positions du champ axiologique sur les politiques paysagères, ou encore ailleurs des constructions symboliques sur les transformations territoriales et les modalités renouvelées de l'agir...

Cette diversité des types et formats de discours, ainsi que des positions parfois adoptées, a nourri la volonté de construire une grammaire commune de la phase de préfiguration, afin de (1) retisser du lien entre les discours (car émis par des personnes différentes, selon différentes temporalités, au sein d'un collectif variable selon les réunions...) et (2) donner à voir une possible hybridation des discours et positions par acculturation progressive des participant-e-s.

Concrètement, penser une grammaire revient à soulever ce qui rassemble les participant-e-s (ex : acceptions communes de termes) ou les différencie (ex : imaginaires de l'action publique ou de la recherche, conceptions en jeu du paysage ou du commun), composant par là des discontinuités dans le discours. Nous partageons ici l'acception faite par Cyril Lemieux de la

⁶ Les agences DAC Communication et Adage Environnement ont assuré un travail d'accompagnement du Ministère jusqu'au mois de juillet 2015 : enregistrement des réunions de l'Équipe projet et des journées d'étude, réalisation et diffusion de leurs comptes-rendus, évaluation des journées d'étude par recueil des avis (retour papier anonymisé en fin de journées par chacun des participant-e-s), réalisation de carte des contributions portées à la démarche par les participant-e-s aux journées d'études, lancement de la plate-forme en ligne...

grammaire comme démarche méthodologique de mise en situation des discours pour faciliter leurs compréhensions, allant de leurs mécanismes argumentatifs aux valeurs qu'ils véhiculent : « Une grammaire est ce qui permet aux membres d'une communauté de juger correctement, c'est-à-dire de lier correctement à des discontinuités survenant dans le monde (corps, objets, matériaux, gestes, paroles...) des descriptions, et d'éprouver vis-à-vis de certaines de ces descriptions un sentiment d'évidence. » (2009, p.23). Penser une grammaire revient ainsi à intégrer le postulat suivant : il est impossible de décrire, d'agir ou de rechercher sans faire référence à des mots, des manières voire systèmes de penser, des registres d'action... qui sont nécessairement partagés, soit avec vos interlocuteurs, soit avec un autre groupe de références (tacite ou explicite).

Dans le cadre de la phase de préfiguration, trois grandes polarités se dessinent, correspondant à trois types d'approches différentes (mais non exclusives) qu'ont pu déployer à divers degrés les participant-e-s. Une certaine progressivité ressort de cette grammaire, car chacune des polarités s'inscrit dans une temporalité différente de la réflexion collective, prenant pour appui chacune sur un des trois termes génériques de la recherche (paysages, territoires, transitions) :

- La recherche initiale d'un nécessaire « *langage commun* » (JE1) entre chercheurs et praticiens, entre praticiens de différents domaines d'action (architecture, paysagisme...) et structures (services concentrés et déconcentrés, CAUE, PNR...), par la mise en récit d'expériences vécues, tout particulièrement paysagères ;
- La préparation des ateliers de recherche-action conduisant à caractériser les rapports diversifiés aux terrains et donc les conceptions en jeu des espaces et territoires, expliciter les attentes et imaginaires conférés à la recherche, préciser les formes de connaissances visées ;
- Le bilan sur les impensés de la phase de préfiguration, renvoyant pour l'essentiel à des questionnements politiques évités comme la substantification de la/des transition(s), la caractérisation des raisons d'agir et de s'engager en faveur de la/des transition(s)...

La première polarité renvoie en fait à une approche que nous qualifierons de phénoménologique des participant-e-s, qui s'est donnée à voir immédiatement par l'abondance d'exemples et de discours portant sur le paysage comme réalité sensorielle et sensible. Nous avons eu recours ici à une analyse sémiologique du corpus, c'est-à-dire que nous avons déployé une attention centrée sur les significations données aux termes et à leurs fonctions – argumentatives, exemplifiantes, neutralisantes, etc. - dans un discours plus général. Concrètement, il s'est agi de soulever les dynamiques et les évolutions des termes employés, ainsi que du poids de leurs investissements : rôle particulier de l'expérience vécue dans l'argumentation en réaction au « développement durable » devenu facteur de neutralisation des débats, explicitation des différentes acceptions du paysage et du positionnement de l'Équipe projet en leur sein, séquençage temporel des pratiques professionnelles comme dispositif de mise à distance des réalités sociales.

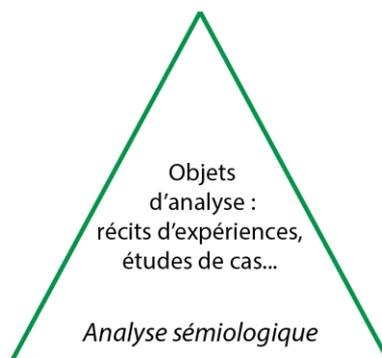
La deuxième polarité s'inscrit dans une approche plus épistémologique et tout particulièrement une approche pragmatique de l'épistémologie, née des réflexions sur les formes de la recherche-action mais surtout sur les modalités de discussion entre chercheurs et praticiens (supposant en filigrane l'existence de différences dans leurs rapports à la construction de savoirs, leurs conditions de validation, leurs utilisations...). A cet égard, nous avons procédé à une analyse pour partie comparative des positionnements entre chercheurs et praticiens, mais aussi entre les chercheurs sur le sujet. Pour cette analyse, la participation active a joué un rôle fondamental car elle a permis de déceler plus facilement les sujets d'hésitation, d'éviction et de tensions entre les participant-e-s, que ce soit lors d'échanges plus

informels ou par la rédaction d'une note sur notre entendement de la « recherche-action », obligeant à un positionnement des autres participant-e-s en fonction.

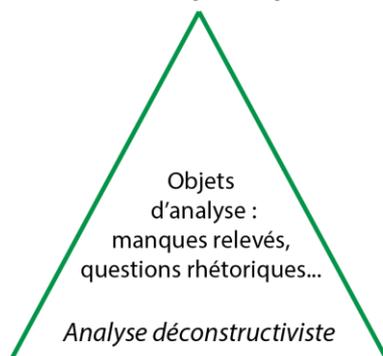
La troisième et dernière polarité, d'ordre plus ostensiblement politique, répond plus d'attentes inassouvies que d'une réelle construction déployée par les participant-e-s. Elle est apparue sur la fin de la phase de préfiguration, lorsqu'a été soulevé le constat d'un défaut de questionnements du terme de transition. Parle-t-on d'une ou de plusieurs transition(s) ? Faut-il et peut-on déployer des efforts de substantification (thématique, territoriale, sociale...) de celle(s)-ci ? Transition(s) de quoi, quand, pourquoi et pour quoi ?... Il s'agit donc d'un impensé, ce qui nous a conduit à opérer ici un travail de déconstruction du déroulé de la phase de préfiguration pour repérer quand et comment des sujets ont été évités (ex : la transformation du modèle économique, alors qu'un atelier a été consacré aux enjeux économiques), donc quand et comment des frontières ont été creusées (Derrida, 1987) et selon quels « régimes de vérité » (Foucault, 2001).

**UNE GRAMMAIRE COMMUNE : FONDER UN AGIR EN COMMUN
PAR UN LANGAGE ET UNE INTENTION COMMUNS**

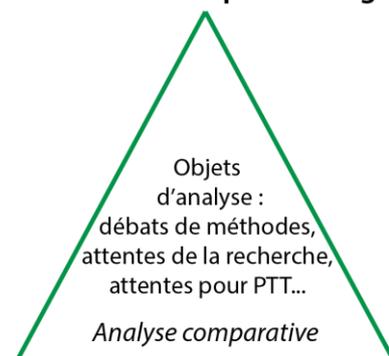
Polarité phénoménologique



Polarité politique



Polarité épistémologique



Mathilde Girault (Guillaume Faburel dir.), pour la démarche « Paysages, Territoires, Transitions », 2016

1.1 Polarité phénoménologique : l'expérience du vécu par le paysage

Face à des incertitudes sur les devenirs territoriaux (changement climatique, crises financières et économiques, perte de la biodiversité...), les participant-e-s à la phase de préfiguration ont rapidement soulevé une inadéquation entre le modèle actuel de l'action publique territoriale (ex : gestion planifiée des risques urbains comme la canicule ou les inondations) et ces enjeux émergeant depuis maintenant quelques décennies. Dans ce cadre, il a été dressé très rapidement le constat de « *contreparties négatives à cette modernité* » (JE1), ainsi que leur accélération (en intensité) et accumulation (en nombre).

Dès lors, s'est imposé pour les participant-e-s un besoin de confronter les phénomènes observés avec :

- ⇒ d'une part des représentations de l'action publique (cf. 1.1.1) qui, semblant en être de plus en plus éloignées, conduisent à penser d'autres registres de compréhension plus directes ou de médiation du réel (cf. 1.1.2),
- ⇒ et d'autre part leurs propres capacités d'action notamment par le paysage (cf. 1.1.3 et 1.1.4) et par l'élaboration de dispositifs *ad hoc* reposant sur un séquençage temporel des pratiques de métier (cf. 1.1.5).

1.1.1 Le développement durable comme « opérateur de neutralisation de la conflictualité » (Krieg-Planque, 2010)

Essuyant de plus en plus de vives critiques, le développement durable a rapidement été présenté comme une notion qui ne ferait plus « *consensus* » (JE1) notamment au sein du service de la recherche du Ministère, expliquant par là le « *glissement* » (EP1) opéré vers une approche des transitions. Ce constat constitue, en effet, un élément de contextualisation liminaire des débats de la phase de préfiguration - comme en témoigne son énonciation en introduction de la première réunion de l'Équipe projet - mais plus globalement un facteur explicatif du passage d'une recherche intitulée « Paysage et Développement Durable » (PDD) à une recherche centrée sur les « Paysages, Territoires, Transitions » (PTT).

« La notion de développement durable, centrale pour le programme PDD [qui] vient de s'achever, ne fait plus consensus ; une partie de la communauté scientifique, des acteurs des territoires et des porteurs de politiques publiques se montre même critique à son égard. Au cœur de la stratégie ministérielle en 2007, elle cède aujourd'hui le pas à la notion de transition, qu'elle soit écologique ou énergétique. »
(document cadre PTT, 2016, p.11).

Ce constat et la critique qui l'accompagne, se sont révélés fortement partagés par les participant-e-s à la phase de préfiguration, reprochant au développement durable une acception élargie (ex : « *mot creux* » - JE2) peu significative et donc peu impliquante dans le changement. Ils considèrent que l'absence de sens précis a certes facilité la circulation et l'appropriation de cet argumentaire, mais a aussi contribué à son désinvestissement progressif par manque de reconnaissance dans les actions menées en son nom.

Mais, au-delà de la dimension sémantique, c'est la qualité de référent social du développement durable qui constitue l'élément déclencheur des critiques qu'il alimente. En tant que tel, il lui est reproché de favoriser des savoirs (spécialisés, techniques, disciplinaires...) cloisonnés et par là de participer à la reproduction des fondements

économiques de l'organisation sociale : « *On oubliait que les politiques de développement durable étaient une théorie économique* » (JE2).

« Nous sommes ici dans les locaux du Ministère, mais cela me gêne toujours, en termes de terminologie, de parler de « durable ». Parce que pour moi la question qu'il faudrait se poser c'est le « soutenable ». « Durable », ce n'est pas le bon mot. (...) Si on veut avoir l'économie en propos liminaire, si l'on pense que l'économie finalement justifie tout, alors cela peut être durable. En tant qu'économiste cela ne me pose pas de problème, là on est vraiment sur du durable, mais on a oublié tout le reste. Ce n'est pas une question de traduction de l'Anglais au Français... (...) Avec la soutenabilité on introduit de la temporalité au long terme. » (JE1)

Pour autant, le développement durable est revenu régulièrement dans les discussions, par exemple au détour d'une phrase sur la complexité ou l'incertitude.

« Il s'agira de réfléchir, avec l'appui de la recherche, à une organisation des acteurs et des institutions, et à des processus et des dispositifs adaptés à la gestion de la complexité territoriale, dans un contexte de profonde incertitude et de controverses multiples, pour concevoir, expérimenter et déployer des politiques territoriales et paysagères adaptées aux enjeux contemporains pour accompagner une transition des territoires et des paysages, comprise et assumée, vers le développement durable. » (document cadre PTT, version de septembre 2015, p.3).

Par son ancrage dans des programmes de recherches et justifications stratégiques opérationnelles, le développement durable confère en effet un sentiment spécieux de travail déjà amorcé face à la nécessité de réorganisation des acteurs et des institutions, de reconception des processus et des dispositifs... Ainsi, malgré ces vives critiques, le développement durable apparaît ici, selon nous, comme une « formule » (Krieg-Planque, 2010) rassurante qui vient tempérer incertitudes et complexités territoriales, du fait même de l'épaisseur historique et la trajectoire (institutionnelle) du terme (Faburel, 2014b). En ayant recours à la formule « développement durable », il s'agit ici d'assurer un rassemblement – même illusoire – des participant-e-s à la phase de préfiguration, derrière un objectif partagé.

Dans ce cadre, le développement durable est pensé par certains comme un possible point de repère théorique et pratique (par les modèles opérationnels qu'il propose) qui relégitime un discours en construction, donc facteur à de multiples divergences de points de vue, des conflictualités d'opinion, etc. En ce sens, les locuteurs appréhendent ici le développement durable non pour son contenu théorique ou logique, mais pour sa qualité d'« opérateur de neutralisation de la conflictualité » (Krieg-Planque, 2010) : « *C'est ainsi que l'on peut appréhender "développement durable" comme un syntagme qui, du fait de ses fonctionnements en discours, tend à esquiver les divergences de points de vue, à dépolitiser les thématiques dont il effectue le cadrage, à dénier les conflits d'intérêt, à constituer un opérateur de neutralisation de la conflictualité* » (ibid.).

Mais, si le développement durable a assuré dans un premier temps cette fonction de neutralisation derrière un objectif partagé importé, les vives critiques qu'il a suscitées chez certains – et à de rares occasions chez les mêmes personnes qui employaient ce terme à des fins de rassemblement – ont eu vite fait (dès la deuxième journée d'étude) de rendre inopérant voire contre-productif son usage. Il a donc fallu construire une nouvelle modalité de mise en débat des phénomènes ; c'est à ce moment-là que les récits d'expériences vécues ont émergé.

1.1.2 L'expérience comme nouveau registre d'entendement face à un incertain généralisé

Afin de rompre avec ces inerties, l'expérience vécue a dessiné un moyen d'appréhension voire de compréhension partagée des réalités et devenirs territoriaux. En effet, l'expérience vécue, avec les affects, ressentir et habitudes qui l'accompagnent, a souvent été considérée par les participant-e-s comme une forme d'appréhension directe et immédiate du territoire et de son paysage. De courts récits expérientiels ont ainsi émergé à des fins argumentatives, comme des points d'explicitation ou d'exemplification de sa pensée.

Loin de se réduire à une porte d'entrée vers le sens commun, qui serait une connaissance appauvrie par rapport à celle des experts et chercheurs, l'expérience vécue est donc ici comprise comme un nouveau registre d'entendement du monde (capacité à théoriser et à se situer dans cette mise en liaison) en contexte d'incertitude. Ce registre d'entendement a été investi par les chercheurs qui voient ainsi évoluer leurs rapports au terrain (ex : « *Je crois que c'est la première enquête que je faisais dans ma vie de chercheur où les sens étaient aussi mobilisés. C'était vraiment très très fort.* » - JE2), mais surtout par les praticiens qui n'hésitent pas à exprimer ouvertement des expériences :

- vécues collectivement, notamment à partir de commandes qui demandent à expliciter le positionnement de la structure dans une relation pécuniaire et souvent dans une situation politique (« *Moi j'ai été marquée - quand j'ai piloté l'atlas des *** avec un paysagiste qui est ***, à la difficulté que nous avons eu à rentrer dans une phase prospective par rapport à cette question-là. Car la commande qui avait été donnée au bureau d'études était d'accompagner la mise en chantier du Grand Paris et ce que cela pouvait induire en transformations et notamment en transitions paysagères. C'était comment, finalement, une ville-monde du XXI^{ème} siècle, la ville du développement durable telle qu'elle est portée dans le cadre du Grand Paris, se traduisait en termes de paysages.* » - EP3) ;
- vécues de manière plus individuée, comme l'observation d'une méthodologie différenciée qui vient mettre en perspective critique ses propres pratiques (« *Comme témoignage du coup, une des bonnes expériences que j'ai pu observer qui dépassait la logique des 1%, apportait autre chose que l'esthétique et a su accrocher les élus, parce que l'on a eu un bureau d'études qui a questionné la géographie du territoire face à une autoroute, face à une LGV que l'on voyait arriver sur cette partie sud Gironde, entre Bordeaux et Toulouse. (...)* » - JE2).

De prime abord, l'expérience constitue une pratique partagée, ce qui assure un socle commun, non pas de connaissances mais de sensations, voire de sensorialités. Or, en dessinant un monde commun par le sensible, l'expérience vécue aplanit les différences de posture (chercheur, praticien, animateur de réseau...), tout en recentrant l'attention autour de l'individu-sujet (par les affects suscités par l'expérience, par la remise en trajectoire de l'expérience...). Cela facilite dès lors le passage d'une posture d'expert et d'extériorité, à celle revendiquée d'individu habitant le territoire avec ses propres expériences, affects et ressentis de celui-ci.

Plus encore, loin de se réduire aux dimensions des territoires et paysages, la mise en avant d'une expérience vécue tend à ouvrir à de nouveaux enjeux et donc déterminer la connaissance. Faire appel à l'expérience constitue à la fois un registre argumentatif (moyen de validation de la connaissance), à la fois le témoin de l'intérêt porté aux enjeux discutés - notamment car l'expérience vécue est parfois investie personnellement. Faire appel à l'expérience revient à dévoiler à ses auditeurs une partie de soi.

Dès lors, il s'avère tout autant constructif pour la mise en débat de faire part d'une expérience vécue que d'être attentif-ve à celle qui nous est présentée. Faire appel à l'expérience ne signifie alors pas nécessairement d'avoir soi-même fait l'expérience, de l'avoir vécue corporellement, mais d'essayer de se mettre à la place de celui/celle qui l'a vécue, afin de connaître ce qui révèle de l'importance pour lui/elle, les références à partir desquelles il ou elle construit son récit, les valeurs qui alimentent ses choix... L'expérience s'avère un cheminement vers autrui et, comme l'explique Emilie Hache, « [s] 'engager en ce sens-là dans l'expérience permet de bien prendre en compte les autres : poser les bonnes questions, hésiter au bon moment, ne pas oublier ce qui compte pour ceux à qui nous répondons. » (2011, p.45).

On compose à partir des récits expérientiels un monde commun intersubjectif, plus qu'on n'éprouve un monde universel par une unique expérience partagée. Ainsi, loin d'uniformiser, l'expérience vécue comme registre d'entendement refait exister l'hétérogénéité en réarticulant les subjectivités (qui ont vécu des expériences différenciées), tout en composant un monde commun par récits expérientiels ajustés.

1.1.3 Entre esthétisation et opérationnalisation : mainmise sur les paysages

Parmi ces expériences, celles de l'éprouvement du paysage a sans doute été la plus reprise, du fait de la nature multi-sensorielle du paysage, mais aussi du fait de la qualité culturelle des paysages facilitant la construction d'une compréhension commune par des références partagées. A cet égard, la convention européenne du paysage a été présentée plusieurs fois comme une référence partagée par les participant-e-s (chercheurs comme praticiens) se réclamant du paysagisme : « *Je suis chercheur-militant pour la cause du paysage du quotidien qui est au cœur de la Convention européenne du paysage et qui essaie de prendre sa distance avec l'envahissement du paysage par le patrimoine, qui a conduit à une dominance de la conversation et du tourisme de masse.* » (EP3)

Afin de se positionner dans le débat sur les différentes acceptions du paysage, l'entrée première qui a été choisie repose sur la notion de patrimoine, avec une préférence qui s'est manifestée dans les exemples voire cas d'études apportés pour le patrimoine classé (ex : paysage des Causses et Cévennes ; baie du Mont-Saint-Michel), plutôt que pittoresque voire ordinaire. Ainsi, une grille de lecture esthétique (c'est-à-dire reposant sur des critères définis *a priori*) du patrimoine semble avoir primé lors de la phase de préfiguration. Or, une lecture strictement esthétique conduit, selon les praticiens présents, à la production de paysages « *consensuels* » voire « *fantasmés* », à tel point que le paysage peut s'avérer comme une notion « *stérilisante* » (JE2) dans les débats, notamment avec les élus.

« *On s'attendait à ce que l'atlas des paysages soit un catalyseur de ces réflexions [celles du Grand-Paris, du vivre-ensemble dans les Hautes-Seines] et en fait il n'en a rien été... (...) Car à partir du moment où l'on a organisé des ateliers autour de l'atlas des paysages, les élus revenaient sur du formalisme et du projet, du projet formel et non plus du vivre-ensemble. On sortait du projet politique. Et j'en parlais là car c'est une des difficultés de PTT d'attirer des élus. Finalement, le paysage, cela ne leur parle pas. Ils ne font pas le parallèle entre le paysage et un projet politique. (...) Dès qu'on revenait sur les paysages, on retournait sur quelque chose de très formalisé : la question des formes urbaines, des plantations d'arbres, des grandes perspectives... » (JE2)*

Cette approche esthétique conférant au paysage des attributs formels (ex : visuels) définis *a priori*, il apparaît effectivement difficile de le penser comme un sujet d'action et de réflexion,

comme sujet politique et de débat : « *Comment lui donner un sens concret et sortir de l'image ?* » (JE2). Il en découle chez certains (praticiens comme chercheurs) une volonté d'éviction du paysage fantasmé, avec le risque soulevé d'aboutir à son extrême opposé pour les concepteurs, aménageurs, gestionnaires de territoire, etc. : les paysages de l'aménagement opérationnel. Le *paysagement* des zones d'activité, pavillons, projets d'urbanisme... est dans ce cadre apparu comme un miroir aux alouettes qui, loin de favoriser une réflexion paysagère et son appropriation, constitue l'apposement de formes et valeurs paysagères à un territoire dans le cadre d'une opération d'aménagement (publique ou privée, immobilière ou d'infrastructure, réduite ou d'envergure...). Le paysagement participerait dans ce cadre d'une standardisation des paysages par une lecture uniforme des territoires et une définition strictement utilitaire de la qualité paysagère.

« Les nouvelles zones d'activités sont paysagées, mais dans le sens d'un aménagement végétal, très avenant (...) finalement on noie quelque chose qui, fondamentalement, reste une zone d'activités, c'est-à-dire un lieu détaché de la ville, monofonctionnel, desservi quasi-uniquement – à cette expression près qu'il y a un tramway ici – pensé pour la voiture (...) Le modèle [économique] est le même, mais on l'a paysagé. Et donc Lyon vend à ses investisseurs l'image de la zone d'activités paysagée, qui serait devenue la zone d'activités du XXIème siècle parce qu'elle aurait subi cet habillage, avec un changement de dénomination (...) : maintenant dans l'Est lyonnais, les zones d'activités sont toutes appelées parcs d'activités. » (JE1)

Or cette lecture esthétisante ou opérationnelle du paysage conduit à considérer, selon nous, ce dernier comme un objet esthétique (Schaeffer, 2004) ou technique, défini selon des critères *a priori* que seuls quelques-uns percevraient et maîtriseraient (« *Les habitants ne voient pas le paysage.* » - JE1), et non plus comme une « *expérience esthétique* » (Schaeffer, 2015), entendue comme une expérience ordinaire de la vie commune. Ainsi le paysagement dépasse les stricts cadres des questions paysagères pour dessiner une expertise du paysage, excluant de ses cadres d'action et de pensées les habitants qui n'auraient ni expérience, ni même perception et encore moins connaissance du paysage.

Cette conception a été mise en balance par un certain nombre de participant-e-s - néanmoins conscients de sa force performative notamment auprès des élus – qui préfèrent penser le paysage de manière dynamique comme « *une interface au croisement des questionnements techniques et sensibles* » (JE1).

1.1.4 Le paysage comme ressource faible : une rhétorique face aux crises économiques

Face à ces risques de dérive esthétisante ou opérationnelle, une « *démarche paysagère* » a été revendiquée, en opposition, par une grande partie des participant-e-s. Au regard des expériences sensibles qu'alimentent les paysages, ils considèrent ces derniers comme un outil de rassemblement et d'action de différents acteurs : ministère et services déconcentrés, praticiens et chercheurs, habitants et associations...

« Toutes les politiques écologiques ont été pratico-pratiques, on a fait de la science, on a fait des progrès quantitatifs et on a oublié l'émotion que l'on ressent devant la beauté de la nature. (...) On a fait plein de progrès, le climat il y a 20 ans personne n'en parlait, on ne savait pas, mais on a plaqué ce progrès en tuyaux d'orgue sur les territoires et on a oublié quelle était la sensibilité spatiale de toutes ces politiques, non pas mises bout-à-bout, juxtaposées voire

superposées sans la moindre considération d'ordre général et de sensibilité. » (JE2).

Cette approche paysagère est née du constat d'une éviction sociale, politique et professionnelle des questions paysagères, en faveur d'enjeux économiques qui limitent les champs d'intervention des acteurs des territoires (dont la priorité serait le chômage, la relance de la croissance, le modèle de développement...) et réduisent leurs capacités d'action en dehors de ces champs (désintérêt voire dénigrement, manque de temps accordé et de moyens financiers...). Elle s'inscrit dès lors comme une déconstruction des discours de crise économique et financière, ainsi que de pressions budgétaires constantes notamment dans les institutions.

Supposant que le paysage se construit à partir d'un modèle socio-économique (« *Je suppose qu'un paysage est un produit de l'économie.* » - JE2) qu'il reflète ensuite, cette démarche souhaite plus précisément prendre le contre-pied d'un modèle dans lequel « *l'économie prime, donc la valeur que l'on donne au reste est nulle par rapport à l'économie* » (JE2). Les participant-e-s ont notamment souhaité énoncer (sans pour autant y parvenir – voir 1.3.1) un autre modèle économique qui reposerait sur l'insertion des problématiques paysagères : « *Quel rôle du paysage pour contrebalancer le système économique dominant ?* » (JE2).

Pour ce faire, cette démarche déploie une acception du paysage comme une ressource faible pour les acteurs des territoires, c'est-à-dire comme un levier d'action peu employé par les collectivités et praticiens alors même que son coût est faible par rapport aux opérations d'aménagement et projets urbains. Ce faible coût s'explique notamment par une rupture avec l'approche interventionniste de l'action publique qui recherche une modification forte et planifiée du territoire et de son paysage, par la construction d'infrastructures par exemple, symbolisant ainsi la puissance d'agir de l'acteur public entrepreneur. Cela conduirait souvent les participant-e-s à vivre cette démarche paysagère comme un parcours du combattant, durant lequel ils/elles doivent constamment défendre leurs convictions et justifier de leurs pratiques.

« Paysages et transitions sont pour nous systémiques, mais parfois on a peu l'impression d'être les seuls à le penser. Et cela rejoint ce que vous disiez : comment on fait pour porter la transition quand vous avez en face des acteurs beaucoup plus « efficaces » et avec des puissances : comme la construction de logement, la crise économique et la nécessité de construire des zones économiques (...) Comment trouver des arguments pour que le paysage résiste face à cela ? »
(JE2)

Loin de la « *préciosité* » ou « *beauté protégée* » (JE2), le paysage mis en avant ici prime pour son caractère vécu et, par là, ses capacités de transformation des milieux de vie : les paysages ordinaires et du droit commun, pouvant constituer des leviers d'action efficaces, sont favorisés, même si les sites classés et protégés sont intégrés selon une lecture dynamique (non figée) des phénomènes qui les traversent. Ainsi, rien d'étonnant que les deux prises qui se dessinent pour penser le paysage comme une ressource faible, soit une approche sensible des lieux et la notion de bien-être.

« En quoi ce paysage hyper banal ne pourrait-il pas avoir des qualités que l'on ne perçoit pas aujourd'hui ? (...) Est-ce qu'il n'y a pas un paysage que l'on ne perçoit pas et qui a peut-être des qualités qui restent encore à construire et à déceler ? Et c'est peut-être aussi par là que l'on arrivera à penser à la révolution, parce que l'on dépassera finalement l'idée que « c'est moche, il faut le cacher

derrière des arbres » et rentrera dans une pensée peut-être plus fondamentale... » (JE1)

L'approche sensible des lieux a tout particulièrement été mise en avant par les praticiens, prenant à témoin l'essor et le succès des jardins partagés et associatifs qui assurent du lien social, une fonction alimentaire, une régulation climatique en ville, mais surtout une capacité d'action des habitants sur leurs paysages (même si limité à une petite parcelle). Cette approche sensible revient à se demander simplement « *comment les gens vivent-ils leurs paysages ?* » (EP2). C'est-à-dire comment le perçoivent-ils, comment est-ce qu'ils se le représentent, comment est-ce qu'ils l'investissent ? Il s'agissait ici, pour une partie des participant-e-s, d'étendre leurs récits expérientiels (cf. 1.1.2) des lieux à celui des habitants.

La seconde prise à cet argument du paysage comme ressource faible a tourné autour de la notion de bien-être individuel et collectif. La notion de bien-être n'a pas été entendue ici comme une aménité paysagère qui serait offerte et produite par les politiques publiques ou opérations d'aménagement, mais comme une construction habitante d'une relation équilibrée avec son territoire et paysage de vie : « *On a tendance à penser que le bien-être est un service (...) cela se traduit par des politiques d'accès à la biodiversité. On ne sait pas comment opérer ce changement culturel en matière d'économie des services.* » (JE2). Ainsi, si des indicateurs du bien-être économique (ex : niveaux de revenus), sociologique (cohésion sociale, autonomie...) voire sanitaire (ex : qualité de l'air en ville), ont été initialement avancés par de rares participant-e-s – notamment en se référant au rapport de Stiglitz, Sen et Fitoussi (2008) –, ils ont été rapidement écartés par la majorité des participant-e-s, considérant que le bien-être constitue avant tout l'expression d'une subjectivité, donc varie selon les individus et leurs habitudes de vie, leurs espaces de pratiques, les valeurs auxquelles ils aspirent... Néanmoins, le bien-être n'a pas été considéré comme le produit d'individus isolés, mais comme une construction sociale par rapport à des normes de la satisfaction et du plaisir, du confort et du désir, et une construction collective du groupe que composent les participant-e-s à la phase de préfiguration réunis ici par des intérêts communs (ex : valeurs écologiques) : « *Autour de la table, on a très envie d'associer le bonheur à la vertu écologique* » (JE2).

Or, si de telles normes peuvent varier selon les cultures d'appartenance ou selon la composition paysagère et environnementale des espaces de vie, les projets (architecturaux, paysagers, urbanistiques, d'équipement...) visant agréments et aménités, ainsi que les esthétiques et leurs mises en récit dans des principes de l'action (le vivre-ensemble par la densification, la qualité du cadre de vie par la proximité de parcs verdoyants, l'attractivité territoriale par l'équipement d'infrastructure...), ne sont pas neutres vis-à-vis de la construction des normes sociales et contraintes physiques d'un bien-être situé dans un territoire précis... Cela a conduit nombre de participant-e-s à s'interroger sur les effets matériels de ces projets sur les espaces de vie, mais aussi sur leurs effets socio-psychologiques dans la compréhension et définition de la qualité paysagère et territoriale.

1.1.5 Transport et mobilité, processus et temporalité des métiers... le temps comme enjeu de pouvoir

Parmi les critères de définition de la qualité paysagère et territoriale, celui qui a été le plus abordé – sans pour autant faire l'objet d'une discussion dédiée – renvoie à l'intégration des questions temporelles dans les projets d'aménagement et la gestion des paysages et territoires. Si cet effort peut être considéré comme un souci d'adaptation des territoires et paysages aux besoins quotidiens des habitants, les participant-e-s ont néanmoins soulevé qu'il s'inscrit davantage dans des théories historiques d'aménagement qu'il ne répond d'une demande sociale. Ainsi, la dissociation lieu de vie/lieu de travail « *est aussi une construction sociale*

liée à une représentation : un des relans lointains de l'hygiénisme qui préside à l'aménagement du territoire et repose davantage sur des représentations que les perceptions que peuvent en avoir les habitants. » (JE1).

Par là est remis en cause plus généralement le séquençage des heures de la journée en temporalités dédiées à des activités précises (travail en journée, consommation entre midi et deux, loisirs en fin de journée...) auxquelles répondent des aménagements territoriaux (ex : infrastructures de transport pour rejoindre un lieu de réunion) et paysagers (ex : parc arboré pour se détendre à la sortie du bureau). Ainsi, les aménagements des territoires et paysages marqueraient fortement les rapports que nous entretenons avec ceux-ci, en délimitant des fonctions attendues et par là même des critères de définition de la qualité paysagère et territoriale : *« La perception qu'on en a [du territoire] est aussi liée dans ce cas là aux grandes infrastructures qui le traversent à grande vitesse : l'aéroport, le TGV. On est aussi sur le territoire de la grande vitesse, qui fait que l'on ne perçoit plus ce paysage [zones d'activités]. » (JE1).*

Les participant-e-s se sont, pour l'essentiel, positionnés de manière critique par rapport à ces pratiques de temporalisation des paysages et de leurs territoires par leurs aménagements. Mais les réponses proposées, réunissant à chaque fois des chercheurs et praticiens, oscillent : entre une critique exposée par de rares participant-e-s sur la portée politique (au sens premier du terme d'organisation sociale des activités humaines) de la temporalisation de l'aménagement d'une part, et une volonté manifeste d'autre part, pour une majorité des participant-e-s, de réancrer plus fortement les pratiques aménagistes et paysagères dans une dimension temporelle - avec cette fois-ci une temporalité singulière de l'aménagement (territorial et paysager) dit *« adaptatif »* par sa *« boucle de rétro-action »* (JE1).

Ainsi quelques participant-e-s ont relevé une rupture croissante entre des aspirations sociales à entretenir une relation plus étroite et harmonieuse avec nos paysages et territoires de vie d'une part, et les représentations qui animent leurs aménagements d'autre part. Cette situation constitue, pour eux, une occasion de déconstruire le modèle d'aménagement du territoire, depuis les formes d'intervention de l'État (centralisé, déconcentré, décentralisé...) et de marquage symbolique des territoires par une action matérielle (ex : construction d'une infrastructure ou d'un équipement) jusqu'au(x) modèle(s) social(aux) au(x)quel il prétend. (*« Peut-être que cet espace est un prétexte à réfléchir et non pas une idée d'intervention. » - JE1).*

« On essaie que le paysage soit un outil de prise de conscience de la relativité de nos modes de gestion des territoires qui peuvent évoluer vers d'autres modes de gestion des territoires, plutôt que de galoper derrière des transitions extérieures – même si c'est le jeu des politiques publiques que de définir de grands objectifs. La transition, c'est bien celle de nos modes de représentation du territoire et c'est pour cela que cela a à voir avec les paysages. » (JE2)

Cela les a conduit-e-s à questionner leurs propres pratiques de recherche ou d'action sur les territoires, relevant par exemple un basculement qui s'est d'ores et déjà opéré dans les manières de penser les déplacements, avec le passage d'une réponse par les infrastructures à une palette diversifiée d'actions par et sur les mobilités.

« Cela m'a intéressé cette ouverture que l'on a eu à un moment de ne plus considérer la mobilité via l'infrastructure mais, au contraire, sur la question de la co-présence, du vivre-ensemble, de l'habitation du lieu... Mais je trouve – cela c'est un regret – que nous ne sommes pas allés suffisamment dans ce sens là : la question des cités lentes, du

regard que l'on porte à la mobilité... La vitesse ou la lenteur nous fait porter un regard différent sur notre environnement. » (JE1)

Si cette première position vise à repenser les rapports qu'entretiennent les habitants avec leurs espaces de vie, la seconde tend davantage à dissocier la temporalité des pratiques d'urbanisme et de paysagisme avec celles du vécu dans les territoires. Par cette dissociation tacite, les participant-e-s invitent à renforcer l'intégration du facteur temporel dans les choix des formes urbaines et paysagères, un défaut qui conduit actuellement, par exemple, à ne pas envisager l'obsolescence de certaines formes urbaines dédiées aux activités économiques (« *On ne pense jamais à la dimension temporelle de ces transformations* » - JE1) et plus généralement la fluidité des investissements immobiliers (« *Je rajoute à cela que nous avons des investissements immobiliers qui sont de très courts termes (...) on a des effets de zone économique en Île-de-France où tout d'un coup tout le monde s'en va : on a de grandes plaques de tectonique économique et donc on a une capacité à la mutabilité énorme et rapide.* » - JE1).

Il s'agit à cet égard de permettre aux territoires et paysages de s'adapter à ces mouvements et donc d'être également mutables, à l'instar des investissements financiers, des localisations résidentielles, etc. Cette ambition s'inscrit donc globalement sur le modèle de la « *ville mutable* » réalisée à partir d'un « *aménagement adaptatif* » qui crée une « *boucle de rétro-action* ». Au lieu de considérer les aménagements comme des pratiques et interventions ponctuelles avec leur propre finitude (« *Avec la transition, on quitte le projet, on passe au processus.* » - JE2), ils plaident en faveur des « *processus* » ou « *process* » d'aménagement qui permettent aux territoires et paysages de changer de forme selon les besoins.

« On est sur une pensée de l'aménagement du territoire dans ces zones d'activités qui envisage l'urbanisation comme la fabrication d'un produit fini livré à un investisseur qui va venir y construire sa boîte. Mais on ne pense jamais ces territoires là et ces développements liés comme des processus, c'est-à-dire comme le point de départ de processus liés à l'urbanisation mais qui pourraient prendre d'autres formes ensuite. » (JE1)

Mais si les processus ou process s'adaptent constamment aux mouvements que suit la ville mutable, qu'est-ce qui définit le mouvement de la ville mutable ? A cet égard, le « *projet de paysage* » - à différencier du projet en urbanisme ou architecture – est apparu comme la méthodologie adéquate pour intégrer les enjeux temporels dans les aménagements. Cristallisant les représentations sociales, le paysage pourrait assurer la médiation temporelle entre intervention ponctuelle à un moment donné et adaptation dans le long terme : c'est cette ambition que traduit la formule reprise plusieurs fois par certains participant-e-s de « *projet de paysage comme processus* », dont certains insistent à rappeler qu'il « *est très loin du projet architectural* » (JE1). Pas étonnant alors qu'« *[a]u fil de l'atelier [sur la méthode de co-développement personnel], les interventions se sont centrées autour de la question du paysage comme commun : sens, vocabulaire, perception et place dans les processus d'aménagement du territoire.* » (compte-rendu JE3, p.5).

Et, ces process ou processus paysagers créeraient d'eux-mêmes les connaissances nécessaires à leurs évolutions (« *le processus qui s'alimente des propres connaissances qu'il produit (...) c'est la boucle de rétro-action. Au fur et à mesure que l'on avance dans les projets, on produit des connaissances nouvelles et ces connaissances nouvelles réalimentent le projet et peuvent le modifier, l'infléchir, réorienter...* » - JE1), ce qui leur assurerait de fait une forme d'autonomie par rapport aux grandes stratégies territoriales ou politiques publiques.

« (...) Cela nous renvoie à cette question du projet comme processus, qui me semble intéressante. (...) Il y a une spécificité du paysagisme qui se distingue de la pratique architecturale, parce que le processus de paysage est continu, il est sans fin. Et là, il suffit d'interroger les praticiens qui ont fait les premiers plans du paysage comme Alain Marguerit, qui sera d'ailleurs au colloque des 17 et 18 juin prochain à Paris, et avec qui j'ai discuté souvent, il dit « Oui, moi j'ai commencé avec le plan de paysage de Saint Flour et j'y suis toujours. ». Parce que le paysage évolue sans cesse et il faut suivre pas à pas. Et ce processus, il se nourrit de sa propre production de connaissances, c'est-à-dire qu'au moment où l'on engage la négociation autour d'un projet comme processus, on produit de la connaissance. Et cela, une partie de la recherche ne le voit pas très bien. (...) Ce processus au fur et à mesure qu'il avance, produit de nouvelles connaissances qui réinterrogent le projet, qui vont peut-être infléchir le processus dans un sens différent de celui qu'il avait à l'origine. » (EP3)

Toutefois, loin d'être neutre, le paysagisme est une activité professionnelle de recherche et de pratique. Défendre une logique processuelle par le projet de paysage revient donc, selon nous, à attribuer à ces professionnels la définition initiale de la ligne suivie par la dynamique processuelle, tout en évitant la question politique et en se dégageant de toute responsabilité par l'idée d'un mouvement autonome (processus, mutabilité, rétro-action des effets processuels...). Plus précisément, le projet de paysage comme processus confie aux praticiens en charge des paysages l'élaboration des objectifs paysagers initiaux, par des plans paysages ou des atlas du paysage par exemple, qu'ils continueront à suivre ensuite au nom de leurs mutabilités. Les chercheurs participent, quant à eux, de la traduction des phénomènes paysagers produits par le projet de paysage en des connaissances qui réinterrogent le dit projet.

Dans les deux cas, de pratique ou de recherche, il nous semble bien que valoriser la dimension processuelle constitue un moyen de garder une forme de maîtrise sur les paysages, par leurs mutabilités essentiellement pour les praticiens (même s'ils sont aussi producteurs de connaissances notamment par les atlas de paysages), par leurs boucles de rétro-action pour les chercheurs (même s'ils contribuent aussi à l'orientation des actions à venir par les connaissances produites).

En fait, il semblerait que cette seconde position de réancrage des aménagements territoriaux et paysagers dans une temporalité qui lui serait singulière, constitue fondamentalement un mécanisme de « *déni de co-temporalité* » (en italique dans le texte, Fabian, 2006, p.72), c'est-à-dire un dispositif mis en place afin de mettre de la distance entre son activité professionnelle (de chercheur ou de praticien) et les individus-sujets au cœur de celle-ci. Ce dispositif repose sur le refus de reconnaissance d'une co-temporalité, d'un partage du même temps présent, avec les individus au cœur de nos activités de recherche ou de pratique, soit par relégation à un temps ancien (exemple de Fabian, 2006), soit par construction d'une temporalité propre à l'activité de recherche ou pratique (notre cas ici). Cette mise à distance assure une forme de différenciation des activités professionnelles de pratiques habitantes, dans un contexte où les frontières s'amenuisent puisque les pratiques habitantes sont de plus en plus considérées comme aménageuses des territoires (ex : par les modes de vie) et des paysages (ex : par les représentations sociales du bien-être). Si Johannes Fabian applique cette théorie uniquement à la recherche en sciences humaines (à partir du cas de l'anthropologie), elle nous semble pouvoir s'étendre aux praticiens qui créent également une différenciation temporelle (entre les

différents domaines de métier, avec le milieu de la recherche et les sphères habitantes) afin de se rassurer dans leurs légitimités à agir : « *On a oublié la dimension du temps et des temporalités qui sont différentes [entre les métiers du paysagisme, de l'architecture, mais aussi entre chercheurs et praticiens...]. Peut-être qu'il faut réintégrer ce schéma du temps au niveau de tous les acteurs.* » (JE2)

Pourtant, le réancrage de ses activités dans une dimension temporelle ne conduit pas nécessairement à un déni de co-temporalité ; ainsi, selon Johannes Fabian « [l]a reconnaissance du Temps intersubjectif devrait, presque par définition, écartier toute mise à distance. Après tout, les phénoménologues ont essayé de démontrer par leurs analyses que l'interaction sociale présuppose l'intersubjectivité, qui est elle-même inconcevable si l'on n'admet pas que les acteurs impliqués sont contemporains (co-temporels), c'est-à-dire qu'ils partagent le même Temps. » (p.71)⁷. Cette reconnaissance d'un temps partagé correspond peu ou prou à l'exercice auquel se sont livrés certains participant-e-s qui ont offert à la discussion collective des expériences éprouvées dans les territoires ; ils ont par là créé une pratique d'intersubjectivité dans le sens où ils ont permis à d'autres participant-e-s de faire la même expérience qu'eux (cf. 1.1.2). A cet égard, il est peu étonnant que les participant-e-s ayant considéré l'expérience comme un registre d'entendement partagé en contexte d'incertitude, ne soient pas les mêmes que ceux défendant une lecture processuelle des territoires et paysages.

1.2 Polarité épistémologique : la complexification des savoirs par les territoires

Or, accepter la co-temporalité dans les activités de la recherche et de la pratique de métier revient à reconnaître qu'il existe des problématiques saisies et modifiées par les habitants et acteurs locaux dans la transformation des paysages et territoires. Intégrer cela dans ses activités demande donc d'interroger critères de validation des connaissances et processus de construction de l'action.

Ainsi, un débat est né, par anticipation sur les ateliers de recherche-action, visant à préfigurer une complexification (en termes d'enjeux, de situations territoriales, de savoirs vernaculaires...) des savoirs composant le tour de table par l'apport des acteurs et territoires répondant à l'Appel à Manifestation d'Intérêts. Les participant-e-s ont témoigné par là d'une position épistémologique non pas d'enquête (en allant recueillir la connaissance auprès d'une tiers personne considérée comme ancrée dans le vécu territorial), mais de mise en hésitation des catégories de savoirs établies (disciplinaires, professionnelles, opérationnelles...) par leur confrontation avec les problématiques territoriales soulevées par les acteurs territoriaux.

Complexifier signifie donc ici entremêler en intégrant de nouveaux enjeux, de nouveaux points de vue et de nouvelles positions, donc sortir d'une certaine zone de confort afin de mettre en doute ses propres connaissances et schèmes de penser (de validation de la connaissance par l'enquête, de la maîtrise de l'action par sa planification...). De nombreux participant-e-s ont à cet égard fait référence à la notion de « *complexité* » telle qu'elle a pu être définie par Edgar Morin – même si la référence a été peu explicitée lors des réunions mêmes. C'est un « *changement de paradigme* » (JE1) qui est appelé de leurs vœux par une majorité des membres de l'Équipe projet et des participant-e-s, ce qui n'est pas sans quelques déstabilisations des habitudes de travail et des enseignements des métiers :

⁷ Les mots qui n'apparaissent pas en italique dans cette citation le sont déjà dans le texte d'origine.

« Pour les maîtres d'œuvre, c'est pareil car ce n'est pas une posture qui s'apprend à l'école, pas du tout. C'est aussi un décalage de toutes les postures : « ça sera comme ça car je l'ai décidé ! ». ». (JE2)

1.2.1 Les territoires comme lieux de l'action : support d'aménagements et terreau des initiatives

Alors qu'elle constitue un des termes génériques et fondateurs de la recherche « Paysages, Territoires, Transitions », la notion de territoire a été peu investie comme sujet de débat durant la phase de préfiguration, même si elle a été employée fréquemment. Elle a été abordée par les participant-e-s par une entrée sectorialisée qui correspond aux thématiques d'action publique conventionnelle, couplées à leurs prises territoriales et leurs exemplifications par des objets d'aménagement :

- la qualité de vie en ville par la reconquête des berges et espaces dits de nature (ex : par le tramway, les TVB),
- la santé publique par la mobilité douce (ex : par l'usage du vélo),
- le tourisme et le vivre ensemble (ex : par le ramassage des déchets en Corse)...

Les préceptes de l'urbanisme durable ainsi que ses modèles d'action sont ici très présents (ex : « *bonnes pratiques* », « *proposer des expériences qui mettent en évidence des éléments positifs ou négatifs* » - EP1), avec le retour en force des habitudes de penser par l'exemplarité : ainsi Strasbourg serait une référence de la mobilité durable du fait de son Plan piéton. La méthode de faire renvoie ici aux pratiques connues de benchmarking (« *Sur cette question des infrastructures [de transport], est-ce qu'il y a des territoires qui sont moteurs et est-ce qu'il y a des groupes de recherches qui travaillent dessus ?* », JE1), réduisant le territoire à sa matérialité plus facilement comparable à l'aide de critères fonctionnelles, morphologiques...

Or ces pratiques d'action sur les territoires varient selon les catégories d'analyse des territoires, mais surtout selon les représentations qu'elles charrient. Les centres-villes bénéficient ainsi d'une valence très positive qui en fait les premiers territoires pensés pour accueillir des aménagements de mobilités douces et de transition énergétique. A l'inverse, le périurbain a été souvent stigmatisé comme une zone de non-droit et de faible valeur paysagère (« *Le vélo pourrait sauver le périurbain* » - JE1), et par extension les choix résidentiels de leurs habitants, leurs rapports aux lieux, leurs pratiques quotidiennes...

« Quand je vois des milieux pavillonnaires, que j'estime complètement dégradés avec des paysages composés de clôtures abominables et de jardins dépotoirs et tout ça, et les gens apparemment, malgré..., euh, ils ont l'air d'être heureux. Mais ces gens ne vivent pas leur territoire, ils vivent dans leur jardin, en microcosme. Il faudrait mesurer plus l'évolution du bonheur de ces populations sur ces territoires en transitions » (JE2).

A cet égard, l'utilisation du terme « territoire » dans la démarche PTT pour désigner finalement des initiatives (d'habitants, d'associations, de praticiens, de collectivités...) qui se réalisent dans et pour les territoires, ne nous paraît pas anodine. Elle reflète une conception relativement appauvrie de la notion de territoire comme un creuset, un support d'accueil d'actions et de personnes. Cela revient de fait à surjouer la matérialité de la notion au détriment de sa construction politique et sociale, mais aussi à désincarner en filigrane tous les membres de l'Équipe projet – chercheurs comme praticiens – qui, selon la définition de la démarche de préfiguration, seraient, par l'échelle nationale de la démarche, dans une position extérieure aux dits territoires.

Néanmoins, la réflexion autour des ateliers de recherche-action « *territorialisés* » est venue nuancer cette acception en reconnaissant une diversité de réalités territoriales, mais surtout de prises territoriales pour l'action, différenciées parfois selon les métiers.

« La notion de territoire n'a pas la même signification pour les urbanistes, que les architectes ou les paysagistes. On voit bien que quand on est dans la conception, ou la gouvernance, ou l'institutionnel, le mot connaît une richesse sémantique, qui est aussi intéressante à investir. » (JE1)

Intégrer cette diversité territoriale revient dès lors à refuser un modèle d'aménagement territorial et donc à rompre avec l'illusion de maîtrise des effets de l'action et de planification du geste. Ainsi, selon les participant-e-s, l'action dans les territoires constituerait davantage un moment de confrontation à la singularité territoriale des enjeux présents en ce lieu, que d'application de connaissances techniques ; l'action dans les territoires imposerait davantage un frottement avec des aspirations habitantes et politiques, constituant autant de prises pour l'action et la recherche, qu'une mise à distance des habitants et plus largement des enjeux sociaux.

Ainsi, si le terme de territoire au singulier a été pensé essentiellement comme un support d'actions publiques par lesquelles se (re)produisent des représentations territoriales de l'aménagement et de l'urbanisme (agir sur le territoire), le pluriel a quant à lui revêtu un sens bien différent (agir dans et surtout avec les territoires) : désignant une diversification et un entremêlement des enjeux, ainsi que leurs inscriptions dans des aspirations habitantes et politiques (que traduisent notamment les initiatives répondant à l'appel à manifestation d'intérêts) pour ces lieux de vie.

1.2.2 Le bricolage comme démarche ontologique : vers une diversification des registres de connaissances

Mais s'il s'agit d'agir dans et avec les territoires, la démarche de préfiguration « Paysages, Territoires, Transitions » pose néanmoins comme constat initial une incertitude sur les devenirs territoriaux (« *Personne n'est capable d'avoir une vision claire de l'état futur ou de l'ampleur des mutations.* » - EP1). Les crises multiples (économique et financière, climatique et écologique, sociale et politique...) ont rendu caduques les prospectives traditionnelles, d'où la nécessité de penser autrement cet exercice. « *On se positionne, dans PTT, dans une phase de prospective, d'anticipation* » (JE2), mais selon une logique différente de celle des politiques publiques actuelles et tout particulièrement de leurs grands partages (sectoriels, territoriaux, en termes de publics...) : « *L'approche ne doit pas être cloisonnée* » (JE2).

Dès lors, les participant-e-s ont également manifesté la volonté d'éviter toute forme de cloisonnement disciplinaire, tout comme sa version moderne que constitue une pluridisciplinarité trop souvent réduite dans les faits à une « *marqueterie disciplinaire* », « *juxtaposition disciplinaire* » (JE1). Il a été choisi ici de privilégier un raisonnement à partir de concepts plutôt que d'une lecture disciplinaire ou pluridisciplinaire qui reproduit différemment la sectorialisation du champ des politiques publiques. Si les participant-e-s ont conscience que les effets de champ disciplinaire ou pratique viennent aussi orienter nos acceptions et compréhensions de ces concepts, rares sont celles et ceux qui se sont prêtés, durant les réunions ou journées d'études, à un effort d'explicitation de leurs positions épistémologico-pratiques, par exemple par leurs trajectoires professionnelles (cf. 1.3.4).

« On voit bien qu'il y a sans arrêt, naturellement, un besoin de repartir sur du secteur, sur des parties... La question de la complexité

n'est pas facile à aborder, surtout avec des personnes qui viennent d'horizons différents » (EP2)

Néanmoins, forte de ces convictions de décloisonnement sectoriel et disciplinaire, la démarche de préfiguration se caractérise en premier lieu par un « *bricolage intellectuel* » et a été définie, à cet égard, comme une « *avant-garde méthodologique et thématique qui repose sur l'apport singulier de la recherche, enfin ce qu'on en attend dans cette mise en œuvre paysagère.* » (JE2). Cette notion de « bricolage » renvoie ici à un positionnement volontairement distinct de la posture moderne ainsi que de son récit linéaire. Le bricolage s'inscrit effectivement dans le présupposé de la fin des grands récits : bricoler c'est faire avec l'existant, ses discontinuités et incohérences, tout en questionnant – jusqu'à parfois remettre en question – nos héritages culturels et scientifiques (ex : habitudes d'une recherche ministérielle) plutôt que de les considérer comme des fondements immuables de l'action.

« Il y a une volonté d'ouverture de la communauté PDD, ni trop cadrant, ni trop académique, en laissant les processus ouverts et flous ouvertement. » (JE2).

Ainsi, si le bricolage a été souvent affiché comme le fait de mener une action chemin faisant, en privilégiant les processus à un résultat pré-pensé, cette formulation tend à occulter le questionnement pragmatique qu'adresse le bricolage à l'épistémologie, renouant par là avec une approche anthropologique du bricolage. L'objectif affirmé ici n'est donc pas de produire des savoirs sûrs, stables et globalisants qui viendraient remplacer les savoirs experts et académiques en posture de légitimité, mais bien de parvenir à des savoirs à l'image de leurs sujets d'études : « *hybrides* » et « *complexes* » (JE2). Loin de se considérer comme un dispositif de « *purification* » (Latour, 1991), la démarche de préfiguration n'a pas prétention à effacer le caractère hybride de ses objets d'études (« *Le contour flou et non académique est voulu, parce qu'on fait le pari que cela va agiter et qu'il en ressortira des choses* » - JE1), ni reproduire des dispositifs de pouvoir à partir de rôles prédéfinis.

« Ne vous sentez pas déjà engagé-e-s dans un cadrage très formel où moi je sais en tant que chef de projet où je veux arriver, etc. L'idée c'est vraiment que vous soyez impliqué-e-s dans la construction que pourraient être ces ateliers de recherche-action sur la thématique particulière : « Paysages, Territoires, Transitions ». » (JE2).

Or ce tâtonnement dans la réflexion et l'action constitue pour les praticiens « *un changement de culture car on est habitué à avoir un cadre* » (JE2), par exemple par la commande publique, les critères d'évaluation...

« J'ai un peu le sentiment que l'on a besoin de changer de posture institutionnelle : pour les entités individuelles, leur intégrité doit aussi s'adapter à une nouvelle forme de dialogue. Je prends l'exemple de l'État : c'est vrai que le projet participatif coopératif n'est pas le projet directif où l'on sait déjà la finalité et l'on s'arrange pour tomber dessus. Là, on est dans l'incertitude, on ne sait pas quel sera le résultat final, on accepte cette incertitude, on la gère et on la discute. C'est aussi une façon de travailler qui s'apprend. » (JE2)

Loin de constituer les canons professionnels enseignés dans les formations et favorisés dans la pratique, cette posture revendiquée rencontre de réelles difficultés à se réaliser. Et cette difficulté ne concerne pas exclusivement les praticiens, mais aussi les chercheurs qui en appellent pour leur part davantage à un changement extérieur (par l'« *innovation sociale* » - JE2) au milieu de la recherche qu'à un questionnement de leurs propres pratiques (d'enquête

de terrain, de fondement des hypothèses, de validation de la connaissance...) : « *Il y a des difficultés à dépasser les approches sectorielles (...) ce qui exige de l'innovation sociale* » (JE2).

Une des conséquences à ces difficultés réside dans une mise à distance - relativement récurrente lors de la phase de préfiguration bien que ponctuelle - de tout champ disciplinaire ou pratique : certains stipulent ainsi « *Je ne suis pas paysagiste* » (JE1) alors qu'ils peuvent pendant une vingtaine de minutes mener une analyse paysagère d'un sujet ou une lecture paysagère d'un territoire. Cela témoigne d'un refus partagé d'endosser un rôle prédéfini (« *décloisonner les rôles* ») qui limiterait de fait (en définissant nos domaines d'action et donc en dessinant leurs contours) nos capacités d'action.

Or, en remettant en cause les savoirs disciplinaires et opérationnels habituels des activités de pratique et de recherche, ce type de démarche est considérée comme une occasion pour construire d'autres connaissances en redéfinissant les particularités des activités de chacun-e : « *Déconstruire revient à se poser la question de la connaissance : quelles connaissances peuvent apporter les uns et les autres ?* » (JE2).

Mais, partant du constat que « *nous n'avons pas les mêmes référentiels* » (JE2), les conditions de la mise en dialogue des références (études de cas, ouvrages et articles scientifiques, expériences d'un lieu...) entre chercheurs et praticiens, mais aussi entre les chercheurs selon leurs champs disciplinaires, leurs origines universitaires différentes, leurs formations et parcours personnels, ont été largement discutées. Il y aurait pour ce faire nécessité à créer un « *langage commun* » (JE2), dont la construction ne serait pas éloignée des choix méthodologiques opérés durant la phase de préfiguration.

« *Il ne suffit pas de mettre ensemble les acteurs pour qu'il y ait d'échanges...* » ;

« *Il faut trouver le moyen d'avoir un langage commun (...) les méthodes d'animation permettent de se mettre d'accord, de travailler sur les contradictions, en essayant de creuser jusqu'au bout : se dire sur quoi on est d'accord mais on n'emploie pas les mêmes termes et se dire sur quoi on n'est pas d'accord et que l'on peut travailler ensuite. Cette question de construction d'un langage commun, on peut y arriver, il y a des méthodes.* » ;

« *Pour moi, les méthodes d'animation sont centrales : une grande salle avec une table allongée et un dispositif clivant ce n'est déjà pas facile, par contre avec des petits groupes, c'est déjà plus facile.* »

(EP4).

Outre la nécessité de se construire un « *langage commun* » (auquel cette grammaire aspire à participer), ce souci méthodologique semble également témoigner, par sa récurrence, d'une tentative de réassurance pour les praticiens : si l'on ne maîtrise pas les processus en cours, les « *modalités de rencontres* » peuvent, elles, être définies. Parmi ces modalités de mise en discussion par le tâtonnement de l'action et dans l'incertitude des devenirs territoriaux, celle qui a le plus retenu l'attention des participant-e-s est la recherche-action.

1.2.3 La recherche-action comme méthode visée

Comme son nom l'indique, la recherche-action vise à lier la recherche et l'action. Mais ce lien ne repose ni sur un rapport fonctionnel de recherche à l'action, ni sur une logique de fusion de deux entités différentes pour en fonder une nouvelle (comme prosaïquement le porte-plume

constitue un nouvel objet répondant à un usage précis), mais sur le principe d'une co-présence. Il s'agit d'unir dans le même temps une certaine forme d'action et une certaine forme de recherche par une activité commune.

Bien entendu, il ne conviendrait pas de lier des formes de recherche et d'action dites conventionnelles. Celles-ci ont produit des dispositifs divers de mise à distance (pour exemple, voir 1.1.5) et toute forme de frottement entre elles serait de fait superficielle. Ainsi, penser la recherche-action revient à postuler un dépassement des frontières épistémologiques entre la construction de connaissances et la production d'actions : la recherche produirait de l'action, tout comme l'action territoriale participerait de l'intelligence des phénomènes.

« Je pense que l'on fait tous de la recherche, que c'est une diversité des formes de connaissances que nous construisons. Donc « chercheur, pas-chercheur » renvoie à un découpage que nous avons du mal à qualifier et à enjamber. Peut-être serait-il intéressant de parler des formes de savoirs et de connaissances, scientifiques, pratiques, locales, vernaculaires... » (EP3)

Les deux se mêlent, d'où le débat lancé par des chercheurs autour du statut d'« acteur » qu'ils considèrent comme partagé par les chercheurs et les praticiens. S'en est suivie une réflexion sur les termes à employer pour qualifier la position de chacun sans pour autant reproduire des rôles prédéfinis : « chercheur » versus « acteur », « chercheur » versus « non-chercheur », « acteur » versus « non-acteur », « acteur » versus « agent »... Finalement, la tension dialectique a porté sur le duo « chercheurs » et « praticiens », considérant que la recherche et la pratique reposent sur une complémentarité fondamentale :

- la recherche s'intéressant directement ou indirectement aux intentions et raisons d'agir, effets de l'action et mécanismes de causalité etc., bref visant à réintégrer l'agir dans une théorie sociale plus globale ;
- la pratique correspondant à un mode de faire situé – à la fois dans une structure (services d'État concentré ou déconcentré, collectivités, bureaux d'études...) et selon une expérience individuelle (trajectoire professionnelle) – produisant des connaissances par une attention portée à son adaptabilité à la situation.

Dès lors, en liant ces deux activités, la recherche-action apparaît comme la reconnaissance de savoirs d'action (savoir-faire et savoir-être), de plus en plus valorisés en contexte d'incertain généralisé (Lévy, 2016) et de forte mutabilité des cadres de l'action publique (Jeannot, 2005), mais aussi d'autres savoirs également de plus en plus pris en compte par les acteurs afin d'assurer l'utilité sociale de leurs activités et la pertinence (sociale, territoriale...) de leurs choix opératoires (Hatzfeld, 2013). A cet égard, la recherche-action constitue pour les praticiens une véritable force attractive : « *c'est la capacité à rencontrer en même temps des gens [les chercheurs] qui œuvrent sur les terrains autrement. Le fait de venir à la rencontre de la différence que vous représentez est un atout.* » (JE2).

Mais, si cette différence est constituée comme une complémentarité, les participant-e-s (tout particulièrement chercheurs) n'ont que très peu investi le travail d'explicitation de la position de chacun-e et de leurs particularités en termes de démarche, inhérent à tout positionnement par rapport à la recherche-action. Malgré des demandes des praticiens en ce sens (« *explicitier le rôle de la recherche pour l'action* » - JE2) et une note de réflexion mise en ligne sur la plate-forme afin de forcer au débat (cf. encadré), il s'est avéré difficile de caractériser l'utilité sociale de la recherche sous cet angle, et par là de commencer à questionner les fondements de validation de connaissances à l'aune de l'action.

« Je pense qu'une des difficultés à mobiliser des non-chercheurs, des territoires, des praticiens, c'est aussi la reconnaissance des besoins de la recherche, de la nécessité de la réflexivité pour leurs actions. Et inversement, c'est la nécessité pour les chercheurs d'être peut-être plus dans l'action, d'être dedans et non à côté en train de regarder ce que font les autres, d'être dans une position d'observateur. Les conditions de la rencontre et les besoins ne sont donc pas les mêmes des deux côtés, chercheurs et non-chercheurs. » (JE2)

Si les conditions méthodologiques et modalités pratiques de la recherche-action n'ont pas pu être précisées, nous pouvons d'ores et déjà présenter les deux grands principes épistémologiques qui ont été esquissés ainsi que leurs corollaires, dessinant par là quelques grandes ruptures avec les activités de recherche et de pratique plus habituelles.

1/ Il n'y a pas d'antériorité temporelle de la recherche sur l'action : ainsi, la recherche-action peut tout aussi bien s'appeler l'action-recherche ;

- ➔ Dès lors, l'action ne peut pas être pensée comme l'expérimentation de modèles théoriques mis en place par la recherche ;
- ➔ A l'inverse, la recherche ne peut se limiter à intervenir *a posteriori* sur l'action pour analyser ses mécanismes, réseaux d'acteurs, etc. ;

2/ Si la recherche est contemporaine de l'action, elle a pour principe moral de respecter (Schurmans, 2008) les acteurs impliqués en entretenant avec eux une relation intersubjective, que ce soit dans les méthodes (d'enquête, d'atelier, d'immersion...), la restitution des savoirs et ses effets sur l'organisation sociale, etc., voire par leurs implications ;

- ➔ Cette relation intersubjective peut ouvrir à de nouveaux sujets de recherche écartés jusque-là par les dispositifs de « purification » de la recherche : l'ordinaire, l'engagement du chercheur...
- ➔ Ces nouveaux sujets de recherche participent du dépassement de certaines catégories de penser de l'action (ex : urbain/rural, ville/campagne, habitant/expert, ordinaire/remarquable...).

Or, ces principes rompent avec les habitudes d'un certain nombre de participant-e-s qui, par réaction à cette perte de repères, ont déployé deux mécanismes de réassurance que nous allons développer immédiatement : (1) par une définition de la scientificité qui n'est pas exempte de quelques imaginaires positivistes, (2) par une recherche constante d'opérationnalisation de la démarche au moyen d'outils et de livrables prédéfinis.

Encadré. La recherche-action : révision des cadres démocratiques de la science

Parler de recherche-action, c'est postuler un dépassement des frontières entre praticiens et chercheurs, dans le sens où il s'agit d'une démarche de recherches menée pour l'action mais surtout par l'action. Elle refuse l'idéal de rupture épistémologique (ayant le positivisme comme arrière-plan) entre une société civile qui ferait valoir des passions particulières et privées d'une part, l'extériorité et la neutralité du/de la chercheur-e ainsi que des savoirs « universels » d'autre part. Comme son nom l'indique, la recherche-action s'inscrit au contraire dans un registre pragmatique des savoirs, « *faisant de la pratique le point de départ d'une connaissance scientifique du monde social, en même temps que le moteur de son histoire.* » (Berger, 2003, p.13).

A cet égard, la recherche-action transforme les cadres cognitifs et opératoires de la recherche : aussi bien le rapport au terrain (qui incarne les territoires), les acteurs impliqués (praticiens de la ville et des territoires, élus, mais aussi habitants...), les méthodologies employées (ex : enquête sociologique, ateliers prospectifs), que les modes de pensée et connaissance mêmes (dépassement des découpages disciplinaires, co-construction des problématiques d'études avec d'autres formes de savoirs...), ainsi que leurs finalités démonstratives et formes de

restitution (pratiques et opérationnelles, politiques et optatives, sociales et territoriales, axiologiques et symboliques, etc.). Ainsi, pour chaque recherche-action, une série de questions se pose : qui produit les savoirs ? Pourquoi (quelle utilité ?) et pour quoi (quels usages ?) ? Pour qui (tous les sujets de la recherche sont-ils acteurs ?) ? Selon quelles finalités (quelles productions concrètes ?) ?

Trois changements semblent ainsi s'opérer par rapport aux méthodes plus académiques et conventionnelles de recherche, passant notamment par un autre rapport au terrain, pensé comme lieu de vie, un espace habité : « - la circularité des démarches de recherche préconisées, qui s'oppose à la linéarité des protocoles de recherche d'inspiration expérimentale ; - la progressivité de l'identification de l'objet, qui s'oppose aux prédéfinitions de l'objet de recherche ainsi qu'à l'identification ex ante des démarches empiriques ; - l'investissement relationnel, qui s'oppose à la neutralité et à l'extériorité du/de la chercheur-e. » (Dayer, Schurmans, Charmillot, 2014, p.23).

En prenant en compte la diversité des savoirs (pratiques, techniques, sociaux, locaux, vernaculaires...), mais aussi « d'autres paradigmes, (...) d'autres formes ou optiques de lecture » (Ardoino, 2003, p.44), la recherche-action entend dépasser le modèle de la société de l'expertise dans laquelle les seuls savoirs reconnus sont scientifiques, théoriques et monopolisés par les chercheur-e-s : « Du point de vue pragmatique, la question de la recherche-action, en ne situant pas le savoir comme un savoir expert, mais comme un savoir à produire, est très directement liée à la démocratisation » (Berger, 2003, p.18).

Mathilde Girault (Université Lyon 2, UMR Triangle)

Références

Jacques Ardoino, 2003, « La recherche-action, une alternative épistémologique, une révolution copernicienne », in Pierre-Marie Mesnier et Philippe Missotte, 2003, *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, transformer*, L'Harmattan, pp. 41-67.

Guy Berger, 2003, « Recherche-action, Epistémologie historique », in Pierre-Marie Mesnier et Philippe Missotte, 2003, *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, transformer*, L'Harmattan, pp. 11-26.

Caroline Dayer, Marie-Noëlle Schurmans, Maryvonne Charmillot, 2014, *La restitution des savoirs. Un impensé des sciences sociales ?*, L'Harmattan, 311 p.

1.2.4 Quelques mécanismes de réassurance : par la scientificité

Forces est de constater une certaine inertie, tout au long de la phase de préfiguration, des imaginaires attribués à la recherche et aux chercheurs par les praticiens participant-e-s. Ces imaginaires dessinent, en contexte d'incertitude, une figure rassurante du chercheur et des savoirs – considérés comme sûrs – qu'il apporte. Ils viennent atténuer quelques hésitations quant au déroulement de la démarche de bricolage par les apports méthodologiques de la recherche et sa portée à la généralité.

Ainsi, les chercheurs semblent bénéficier d'un regard plutôt positif (« *Il y a un côté très attractif du concept de « chercheur » pour un certain nombre d'acteurs de terrain. Ce n'est pas du tout péjoratif.* » - JE2). Ils apparaissent comme une figure stable avec un rôle déterminé de production de connaissances (« *Pourquoi est-ce que l'on a une vision si claire des différents types de chercheurs et pas des acteurs ?* » - JE2), ce qui constitue un point de repères pour les praticiens quand les cadres de l'action – tout particulièrement publique – évoluent (« *En service déconcentré, on a besoin de la recherche, de cette mise à distance.* » - JE2).

Cet imaginaire qui drapait le chercheur avant même son arrivée suscite de fait quelques attentes. Le chercheur serait le spécialiste de la méthodologie et pourrait à cet égard proposer quelques recommandations d'action.

« Tu nous dis, il faudrait passer du PIB à Stiglitz [en matière d'approche du bien-être] et l'appliquer au paysage. Et moi je m'attendais que l'universitaire - mais c'est un clin d'œil – nous dise « comment ». Tu nous dis « quoi » mais tu ne nous dis pas

« comment ». (...) Tu nous lances un fil qui nous intéresse, car il invite à penser autrement et révéler l'économie du paysage dans un développement territorial, et tu nous laisses au bord du chemin en disant : allez hop, on va au Mont St Michel. » (JE2)

Cette attention portée à la méthodologie scientifique renoue en fait avec un certain imaginaire positiviste, différenciant des savoirs légitimes pour l'action qui ont été validés à partir d'un protocole voire des nomenclatures, de l'opinion qui donnerait à voir la diversité des situations et passions : *« Les chercheurs, quand ils parlent, ce n'est pas leur avis, ce sont des choses qui sont construites : il y a de l'épaisseur. » (JE2)*. Contrairement au milieu de la pratique qui avancerait par cas d'études, la recherche porterait sur le général : *« C'est le propre de la recherche que de préciser sa méthode, pour suivre une démarche scientifique ; du coup leurs propos sont annotés, alors un peu en décalage avec les praticiens qui viennent avec des idées liées à des exemples et non une méthode très précise » (JE2)*.

Si le travail de terrain caractérise avant tout les praticiens, lorsque les chercheurs s'intéressent à des territoires particuliers, ce serait en raison de leurs caractères innovants ou moteurs : *« Sur cette question des infrastructures [de transport], est-ce qu'il y a des territoires qui sont moteurs et est-ce qu'il y a des groupes de recherches qui travaillent dessus ? » (JE2)*. Autrement dit, les lieux de l'ordinaire ne seraient que très peu concernés, dans les imaginaires développés, par les recherches, ce qui expliquerait un certain décalage entre les préoccupations de la recherche et celles des praticiens : *« Quelles est la place du concepteur ou du médiateur par rapport à la connaissance scientifique ? » (EP2)*.

En réaction à ces représentations de la recherche dont ont témoigné les praticiens, les chercheurs ont souhaité préciser leurs conceptions, personnelles et différenciées, de la recherche. Ils ont ainsi affirmé la diversité des pratiques de recherche et postures épistémologiques au sein même du milieu scientifique : *« Tous les chercheurs n'ont pas les mêmes méthodes, ni même les mêmes postures. » (JE2)*. Néanmoins, un point commun semble unanimement se dessiner dans l'existence d'un travail de terrain et donc le refus de toute recherche déterritorialisée, que ce travail de terrain passe par :

- ✓ l'observation in situ : *« Je fais du travail de terrain trois mois par an environ, ce n'est certes pas toute l'année et cela varie selon le temps que j'ai, mais j'en fais souvent. » (JE2) ;*
- ✓ un agir co-construit : *« Les chercheurs sont aussi des acteurs s'ils l'assument. » (JE2) ;*
- ✓ ou encore une analyse située territorialement : *« Je me revendique comme chercheur-acteur » (JE2)*.

1.2.5 Quelques mécanismes de réassurance : par l'opérationnalisation

Le second mécanisme de réassurance face aux questionnements épistémologiques imposés par la notion de recherche-action, repose sur une quête récurrente d'opérationnalisation de la démarche de préfiguration : par la garantie de sa productivité, le recours à des instruments et outils opérationnels, ou encore le développement de cas d'études. Étonnamment, si la caractérisation d'une certaine scientificité parfois mythifiée a animé uniquement des praticiens, la recherche d'une opérationnalisation a mobilisé aussi bien des chercheurs que des praticiens.

Certains praticiens, mais aussi quelques chercheurs, apparaissent en effet en attente d'une traduction opérationnelle de la démarche « Paysages, Territoires, Transitions », par la

production de quelque chose de « *concret* » : un livrable proposant des modes d'action ou des préceptes d'agir, des documents d'aménagement paysager ou territorial, voire des interventions par des projets de paysage... Cela se traduit par des demandes récurrentes de « *définir les modalités opérationnelles* », non sans risque d'un retour du découpage fonctionnel de l'agir territorial entre les études et l'aménagement opérationnel : garantir une « *visée opérationnelle* », produire « *des projets de paysage* », choisir des « *méthodes plus opérantes* », « *avoir « quelque chose » à produire ensemble* » (JE1, JE2 et JE3).

Si cette recherche de concrétude est justifiée par une attente des praticiens (« (...) *sinon c'est peine perdue et cela décevrait beaucoup les acteurs du territoire !* » - JE2), ce sont au final plus des chercheurs et agents des services concentrés de l'État qui ont fait part de cette volonté, au nom des praticiens et acteurs locaux.

« Je voudrais rappeler une chose, sur laquelle on n'insiste peut-être pas suffisamment, sur les objectifs de ce programme « Paysages, Territoires et Transitions ». On veut organiser des ateliers sur le terrain avec des acteurs locaux, des praticiens et des chercheurs. Je crois qu'il y a un objectif qu'il faut rappeler, c'est que dans ces ateliers on veut faire quelque chose de concret : et ce quelque chose de concret, cela peut être ce que l'on entend dans la communauté des praticiens du paysage, c'est-à-dire un « projet de paysage ». C'est cela, je crois qu'il faut bien le souligner : on ne fait pas des ateliers pour faire des ateliers, pour discuter entre nous sans faire quelque chose qui n'aboutit pas dans le territoire. Sinon, c'est peine perdue. Et cela décevrait beaucoup les acteurs du territoire ! » (JE2)

Dès lors, en réaction à ce discours à leur attention, les praticiens ont proposés des instruments et outils opérationnels, parmi lesquels deux grands registres d'instrument ont été particulièrement développés. Ainsi, la cartographie est apparue comme un instrument à investir en raison de son usage fréquent dans les services et donc des habitudes de travail d'ores et déjà existantes (ex : cartes IGN), mais sous une forme relativement renouvelée (ex : cartographie sensible). C'est surtout la planification qui s'est imposée dans les discours - certes sous des formes appelées à être revisitées - renouant par là avec un héritage intellectuel de maîtrise de la réalité sociale par une action spatiale (sur l'organisation des fonctions et activités, le paysage, l'eau...). De multiples et différentes formes de planification ont été citées ici, parfois pour exemplifier un propos, parfois pour suggérer des outils d'action, comme : le SAGE, Plan Énergie Climat, la planification du Grand Paris, les plans paysages et les chartes PNR, le plan Piéton de Strasbourg...

La proposition de chacun de ces outils s'est à chaque fois accompagnée d'un cas d'études (ex : la planification alimentaire avec « *Rennes ville vivrière* ») venant préciser ses conditions et modalités de réalisation, ses effets plus ou moins intentionnels et conséquences... Le cas d'études est apparu dans ce contexte comme le référentiel commun des praticiens, le moteur de leurs réflexions et le corpus de leurs connaissances.

« En fait je me suis dit en écoutant les différents acteurs, enfin non praticiens, pardon, que le référentiel commun des praticiens était le projet, l'exemple, le « cas » on va dire. En fait les praticiens se comprennent tous entre eux car ils font tous référence à des « cas ». Du coup cela corrobore ce que l'on a dit ce matin : quand on fait parler les praticiens, il faut vraiment le faire sur un « cas » concret. » (JE2).

Des demandes récurrentes ont dès lors été adressées afin d'obtenir plus de précisions sur les « études de cas » que l'on souhaite « approfondies » (JE2), comme si ces détails et précisions permettaient à eux-seuls de comprendre la situation territoriale et les enjeux rencontrés. Ils regrettent ainsi « des expériences trop nombreuses et pas assez explicitées » et appellent à « présenter des territoires concrets » ou « décrire une expérience de projet abouti », en vue de réfléchir « à partir d'exemples concrets » ou « à partir d'expériences concrètes de terrain » (JE1, JE2).

On observe ainsi une distanciation des praticiens eu égard aux enjeux traités et leurs généralités par une exacerbation de la singularité des cas d'études. Autrement dit, la revendication constante du cas d'études constitue un moyen d'atténuer la portée critique de ses propos en se réclamant de la singularité du cas d'études. Ce souci de ne surtout pas venir déstabiliser autrui dans sa légitimité professionnelle (de chercheur ou de praticien), mais surtout de ne pas prétendre à une pensée qui pourrait relever de l'organisation sociale des activités humaines, témoigne d'une frilosité relativement partagée par les participant-e-s à aborder les questions politiques.

1.3 Polarité politique : l'engagement dans les transitions

Malgré une « liberté de questionnement » (EP1) considérée comme un atout de la démarche « Paysages, Territoires, Transitions », malgré des attentes exprimées (« L'approche de la transition implique une mise en perspective politique » - EP4) et quelques tentatives répétées pour ouvrir le débat, notamment par la question de la transition démocratique, la phase de préfiguration a témoigné de réelles difficultés à parler du politique, même pour des sujets balisés par des cadres institutionnels (ex : participation).

Sans pour autant attendre un positionnement politique individuel ou une forme d'engagement collectif, il apparaît fort troublant qu'une recherche menée dans un cadre ministériel, sur une temporalité longue et à une échelle nationale, ne mette pas en débat la question des ambitions stratégiques, des prospectives territoriales... En fait, si cela témoigne bien d'un imaginaire d'une recherche déterritorialisée et décontextualisée que certains participant-e-s ont parfois reproduit (cf. 1.2.4), nous considérons qu'il s'agit ici de la partie émergée de l'iceberg : des sujets politiques ont bel et bien été abordés, des positionnements collectifs ont été indirectement suggérés, des convictions personnelles ont été glissées... sans pour autant en avoir l'air.

Ainsi, cette troisième et dernière polarité s'intéresse moins aux affirmations collectives et consensus, qu'aux oppositions (sur l'acception du terme transition), hésitations (sur les modèles économique et agricole) et impensés (le commun et la trajectoire personnelle) de la phase de préfiguration. A cet égard, cette polarité constituera un point d'appui important pour la construction des hypothèses soumises aux entretiens en seconde partie.

1.3.1 Des tentatives de substantification de la transition... à sa définition comme position politique

Bien que notion fondatrice de la recherche « Paysages, Territoires, Transitions », les débats sur la notion de « transition » ont émergé relativement tardivement dans la phase de préfiguration. Il semblerait qu'au début ait été partagée une définition élémentaire et mécanique de la notion de transition, explicitée par une note liminaire de la recherche, comme une « phase particulière d'une société, celle où elle rencontre de plus en plus de difficultés, internes ou externes, à reproduire le système économique et social sur lequel elle se fonde et commence à se réorganiser, plus ou moins vite et plus ou moins violemment sur la base d'un

autre système qui, finalement, devient à son tour la forme générale des nouvelles conditions d'existence » (document cadre PTT, 2016, p.103). Elle se différencie dès lors de la notion de résilience (absorption des perturbations pour revenir à un état d'équilibre similaire) et d'adaptation (prise en compte des évolutions) par le changement de paradigme dans lequel elle s'inscrit.

Mais si cette conception des mécanismes de transition a été partagée comme compréhension minimale, elle a néanmoins suscité de nombreuses questions venues régulièrement animer les débats - sans pour autant connaître de réponse collective. Ces questions renvoient à trois interrogations vives sur l'intentionnalité de la transition et sa maîtrise, posant de manière sous-jacente la question des valeurs et convictions politiques qui la portent.

- La transition est-elle subie ou intentionnelle ? Autrement dit, renvoie-t-elle à un état vers lequel on tend de fait (au fil de l'eau) ou un état vers lequel on veut tendre ?
- Ses formes sont-elles imposées par un état de fait ou sont-elles choisies ? Comment peut-on opérer en son sein, c'est-à-dire quels en sont les leviers d'action et les instruments ?
- Quelle est la portée subversive de la transition, c'est-à-dire quelles sont ses capacités de transformation ? Quels enjeux politiques porte-t-elle à cet égard ?

Or, force est de constater le rôle joué des stratégies ministérielles en termes de transitions - explicitées notamment dans une note liminaire - lors des discussions initiales. Ainsi, s'« *il y a eu un glissement [au ministère] du développement durable vers les transitions écologiques et énergétiques, sans d'ailleurs qu'il y ait de transition économique* » (EP1), cela a conduit le Conseil scientifique et le service de la recherche à conférer une place fondamentale à l'économie dans la démarche « Paysages, Territoires, Transitions » (« *Les trois E de la transition : écologie, énergie et économie* » - EP1 et EP4), par exemple en lui dédiant le premier atelier de la première journée d'études « Paysages, Territoires, Transitions ».

Au regard de ce prisme ministériel, il n'est pas étonnant que les principales références soulevées pour comprendre la notion de transition renvoient à des modèles d'action identifiés comme tel et donc facilement transposables dans un cadre institutionnel. Deux modèles de transition d'origine anglo-saxonne ont été tout particulièrement mis en avant :

- ✓ le réseau de la transition créé par Rob Hopkins qui s'adresse à des territoires de différentes tailles (du quartier à la commune, voire une petite région) en leur proposant une démarche définissant 12 étapes vers la transition, les 7 principales difficultés socio-psychologiques à la transformation qu'ils pourront rencontrer, ainsi que les 15 critères d'évaluation de la transition réalisée ;
- ✓ et les réflexions sur la ville intelligente (smart city) et ses appareillages technologiques (ex : smart grids) : « *Le terme de transition est né d'un point de vue énergétique de l'idée de ville renouvelable et réseaux intelligents, etc., toutes les choses qui se passaient, de potentiels pour un autre bouquet énergétique, pour d'autres façons de faire.* » (JE2).

Mais cette approche opératoire des transitions, visant à définir les instruments et outils de l'action, les étapes et critères d'évaluation de sa progression (« *Quels sont les indicateurs de transition ?* » - JE1), est loin de faire l'unanimité au sein des participant-e-s. Ainsi, de nombreux chercheurs et praticiens considèrent qu'envisager la transition demande avant tout une transition dans les méthodes de réflexion collective et registres de pensées (catégories territoriales, notions, secteurs d'action publique...).

Il convient, selon eux, de rompre avec le schéma opératoire de l'aménagement des territoires et des paysages (planification de l'action et des effets attendus, applications techniques, évaluation par des critères prédéfinis...) et de considérer les transitions comme des moments d'expérimentation en soi avec les territoires. Car l'incertitude dans la connaissance des phénomènes liée à une coalescence des crises (climatique et environnementale, sociale et urbaine, économique et financière...), aurait participé d'une fragilisation de nos capacités d'action : il faudrait désormais agir en contexte de controverses (ex : socio-écologiques), voire d'ignorance, en doutant de ses prises sur les phénomènes ainsi que des conséquences (parfois inattendues) de nos actions.

« Avec la transition, on connaît l'objectif que l'on se fixe, mais on ne connaît pas les étapes et on ne connaît pas l'évolution de la démarche : la démarche amène ce qu'elle amène au fur et à mesure, c'est un peu se lancer dans l'aventure » (EP2).

Or, si les participant-e-s – tout particulièrement praticiens – doutent de leurs capacités d'action, nous comprenons alors l'enjeu et l'attrait que revêtent toute forme d'initiatives se déployant dans les territoires, qu'elles soient issues d'associations ou d'habitants, de collectivités ou de praticiens. C'est ainsi que le rôle de ces initiatives dans la transition ainsi que leurs capacités à former un « commun » ont été clairement questionnés : « *L'agriculture urbaine [essentiellement pensée par le prisme des jardins associatifs et partagés] peut-elle alimenter une transition de l'agriculture en général ?* » (compte-rendu, JE1, p.2). Plus généralement, les changements qui opèrent une perturbation dans le système existant prendraient, selon ces participant-e-s, la forme d'initiatives isolées, mais structurées autour d'un référentiel commun qui reste à définir.

Et ce référentiel commun ne peut être selon eux substantivé par des thématiques correspondant à des secteurs d'action (écologique, énergétique, paysagère, économique, territoriale ou urbaine, alimentaire, relative aux mobilités, sociale, démocratique...), même si régulièrement des tentatives ont émergé, notamment en vue de se rassurer dans ses connaissances et compétences.

« On a fait six ateliers, et on s'est rendu compte au cours de ces six ateliers que la transition agricole était aussi une transition écologique et une transition économique, que la transition en matière de mobilité renvoyait à la transition énergétique... mais quand même, à la fin, les participant-e-s ont demandé : « mais de quelle-s transition-s parlons-nous ? ». On voit bien que c'est compliqué cette question de la transition, des transitions... » (JE2)

Si la caractérisation de ce référentiel commun constitue un sujet qui n'est pas parvenu à émerger, nous pouvons néanmoins relever ce qui en constitue son fondement : une critique de la situation actuelle sur un ou différents pan(s) (paysager et territorial, économique et financier, social et démocratique...). On en déduit que la transition est fondamentalement une posture critique voire subversive par rapport à une organisation sociopolitique et ses modalités de (re)production (expertises, catégories d'analyses...), partagée par un groupe (d'individus, de collectifs, d'organisations...) qui nourrit une volonté de transformation de la situation par de nouvelles pratiques et connaissances reposant sur des principes d'action et des valeurs différents.

Dès lors, rechercher la transition demande de rompre avec des habitudes de faire, en termes de politiques territoriales (ex : concurrence territoriale), de démarches et méthodologies d'études (benchmarking, bonnes pratiques...), de modalités de production (ex : mythe de

l'infrastructure structurante du territoire)... qui semblent puiser dans un certain modèle d'action économique, concurrentiel et productiviste, comme l'a si bien expliqué un praticien.

« Avec la métropolisation, on repart sur une mise en concurrence des territoires, avec le vocabulaire qui va avec : tout doit être « grand », le Grand Paris, le grand stade, le grand Cahors... Et si c'est grand cela fonctionne. Et les acteurs doivent se positionner en fonction. Et ce n'est pas évident de se positionner en dehors, car tout cela amène plus de richesses, plus d'efficacité, plus de travail. Et c'est un discours extrêmement présent en ce moment. En plus, les modes de production tout le monde les connaît, on est à l'aise, alors que si on rentre dans une démarche de transition, tous les acteurs sont obligés de bouger par rapport à leur posture et leurs savoirs. Voilà, comment on peut sortir de cette compétition, comment on peut montrer que sortir de cette compétition telle qu'elle est construite peut amener plus de richesse, avec des démarches qui sont beaucoup plus complexes à expliquer, qui prennent du temps, qui modifient complètement le jeu d'acteurs, qui renouvellent les modes de faire, les procédures... ? La transition est à la mode mais est-ce qu'elle va devenir un mot creux comme le développement durable ? » (JE2)

1.3.2 Quel(s) registre(s) axiologique(s) de l'action dans les modèles économique et agricole ?

Pourtant, le modèle économique s'est révélé très peu débattu durant la phase de préfiguration, et ce malgré de nombreuses attentes et appels du pied de praticiens dans ce sens.

*« On oubliait que les politiques de développement durable étaient une théorie économique et la controverse que signale *** vient de là. Or, on laisse tomber le développement durable pour aborder les transitions aujourd'hui, et on ne pose toujours pas le problème qui est une réflexion de fond sur l'économie. » (JE2)*

Différentes techniques d'évitement du débat ont ainsi été régulièrement utilisées pour contourner le sujet du changement de paradigme économique, par un jeu de mot qui détourne l'attention (« *Qu'est-ce que la transition économique ? Est-ce le passage de ces zones d'activités à des « parcs » [d'activités], donc là c'est un jeu de mot ? Est-ce que c'est le fait d'avoir paysagé pour masquer ?* » JE1), mais surtout par des questions rhétoriques qui orientent vers un avis en rendant dérisoire toute position opposée. Plus précisément, en suggérant implicitement un avis, la question rhétorique crée une forme de connivence avec les interlocuteurs et sous-entend que ces derniers le partage. Quiconque ne partagerait pas cet avis et l'exprimerait deviendrait alors un perturbateur à cette entente. Or, la norme sociale contemporaine s'inscrit dans valorisation du consensus plutôt que de la dispute au sens politique du terme (Benasayag et Del Rey, 2007), donc l'expression de son désaccord signifierait ici une inaptitude sociale au « vivre-ensemble » et entraînerait un jugement moral.

« Personne n'est politiquement contre le développement économique. Du coup la question de la qualité des formes urbaines et des paysages ne se pose pas lors de la création de zones d'activités. » ;

« Qui est contre le développement économique de Lyon ? » ;

« Qui est contre la Loire ? » ;

*« Si les économistes disent, il faut sortir 25ha pour maintenir le système de production, l'emploi, etc., qui est contre l'emploi ? Personne. Donc il faut continuer comme cela et continuer à produire du foncier pour répondre à ce besoin des entreprises... »
(JE1 et JE2)*

Or, cet évitement du débat sur le modèle économique paraît d'autant plus étonnant qu'un atelier a été consacré à la/aux transition(s) économique(s) lors de la première journée d'études. En réalité, ce dernier s'est très vite orienté sur l'adaptation des formes bâties au modèle économique dominant, c'est-à-dire sur une résilience des territoires dédiés aux activités économiques, suscitant en conséquence de vifs désaccords et déceptions.

« Ce que je ne comprends pas dans la question, c'est transition économique : pour moi, ce que je vois là c'est une forme de capitalisme, qui est tout à fait articulée à un territoire, qui vient se saisir d'un grand axe, qui vient se poser sur un vide et il se pose selon ses manières. Donc il a de son point de vue et du point de vue de cette économie là une grande cohérence... Après on peut toujours se poser la question du comment il s'habille pour se faire comm', mais ce que je ne comprends pas dans la question c'est « paysage et transition économique ». La photo qui est là, n'est pas une photo de transition, c'est une photo à la rigueur de développement économique local. (...) On est dans une ère de réalisation et de libéralisation et c'est cela qui pose problème ; on n'est pas dans une transition vers autre chose, mais toujours dans ce système-là. » (JE1).

Ainsi, cet atelier a alimenté de nombreuses interrogations autour des modalités opératoires de la résilience, c'est-à-dire autour du « comment » concilier les formes physique de l'économie avec les formes urbaines, produire de l'urbanité dans les zones d'activités... : « Comment le paysage fait penser à autre chose que l'économie, comment le paysage fait entrer les questions environnementales, sociales dans les projets économiques ? » (JE1). Réduisant une nouvelle fois le territoire à sa morphologie et aux fonctions qu'il accueille (cf. 1.2.1), il n'a jamais posé la question de la forme territoriale de l'économie actuelle (la métropolisation), ni de ses conséquences en termes d'hyper-concentration des activités, fonctions et habitants, ou de leurs mobilités et relocalisations constantes.

Sans doute parce que se poser la question du choix du modèle économique territorial revient à se demander « pourquoi » un modèle économique est privilégié par rapport à un autre (justice sociale, solidarité socio-économique...) et pour quels effets attendus pour et dans les territoires, donc à se poser la question des valeurs qu'il porte et des principes d'action qui l'animent. C'est la porte ouverte au positionnement de chacun à l'aune de ce registre axiologique, à l'énonciation d'un jugement sur les choix économiques. Cette portée politique du modèle économique explique vraisemblablement l'absence de questionnement du « pourquoi » un modèle économique est-il choisi, maintenu ou construit.

Cette frilosité à discuter du fondement politique du modèle économique en général s'étend aux domaines d'activités économiques. Prenons l'exemple de l'agriculture, la principale activité économique discutée lors de la démarche de préfiguration. Les praticiens ont témoigné d'un regret du faible nombre de recherches à leur disposition lors de la phase de préfiguration sur l'agriculture dans les espaces ruraux (pollution des sols et de l'eau par intrants, modification des paysages, rapport au territoire local par les circuits courts...), alors que paradoxalement l'agriculture en milieu urbain a été discutée lors d'un atelier (notamment par l'entrée des jardins associatifs et partagés).

« Dans cette question, il y a aussi un impensé qui est l'agriculture, totalement absente des réflexions. » (JE1)

En fait, le modèle agricole conventionnel - qui se déploie en milieu rural - n'a pas été débattu, alors que des formes d'agriculture alternatives ont été soulevées, comme l'agroécologie (agriculture qui lie enjeux sanitaires, bien-être et protection de l'environnement) ou l'agropastoralisme (forme de pastoralisme sur un paysage méditerranéen). Discuter des formes agricoles alternatives est ici apparu comme un moyen (intentionnel ou non) d'éviter de poser la question du modèle économique de l'agriculture. Et la question des modalités de régulation (financière) des activités agricoles a également été écartée, alors même que des leviers d'action dans ce sens ont été avancés lors de cas d'études.

« En fonction de la PAC et des aides qui peuvent être fournies aux agriculteurs, on peut orienter en fonction des besoins en alimentation et du coup, aujourd'hui, on est de plus en plus dans une agriculture productiviste. Or, pour nous, cela ne répond pas à notre modèle économique et donc aujourd'hui si les aides de la PAC s'arrêtent aux agriculteurs, beaucoup vont disparaître. » (JE1).

Ce manque de débat s'explique sans doute, selon les participant-e-s, par *« un rapport de force entre le développement économique qui s'impose comme une nécessité (il faut attirer les investisseurs pour les zones d'activités...), et les intérêts agricoles qui ne se disent pas ou qui ne font pas poids. »* (JE1). Et ce rapport de force n'engagerait pas les participant-e-s à la phase de préfiguration, mais les agriculteurs au premier chef (*« Il faut une évolution de l'état d'esprit des agriculteurs pour produire du paysage et pas que des produits. »* - JE1), ce qui aide bien quand il s'agit de contourner le débat.

1.3.3 Quel(s) commun(s) dans la démarche de préfiguration « Paysages, Territoires, Transitions » ?

Or, renvoyer la responsabilité à des acteurs qui ne sont ni invités, ni représentés dans la démarche de préfiguration, traduit une frilosité généralisée parmi les participant-e-s à exprimer leurs convictions ou désirs personnels en termes de transition, comme s'ils craignaient qu'ils soient mal reçus (car inappropriés au contexte), qu'ils ne soient pas partagés ou compris (doutant alors du commun dans le tour de table)...

Cette crainte semble pouvoir s'expliquer de deux manières distinctes :

- Par le contexte déjà présenté d'incertitude de nos connaissances et de fragilisation de nos capacités d'action (cf.1.3.1) qui nous conduit à nous rassurer par nos propres affects, c'est-à-dire par des passions structurées aux contacts des institutions et cadres pratiques (ministériels, scientifiques...), qui viennent nourrir nos raisons d'agir (London, 2013) ;
- Par un sentiment de fragilité du « commun » entre les participant-e-s à la phase de préfiguration et la crainte de venir perturber cet équilibre instable (*« La question que l'on se pose c'est comment remplacer le cadre, c'est-à-dire comment est-ce que l'on pourrait rassurer. (...) On peut avoir l'écriture d'un récit par exemple, l'histoire que l'on veut se raconter. Mais ce n'est pas évident car il faut une convergence d'envie des acteurs et il suffit qu'un acteur parte pour que la synergie tombe à l'eau... »* - JE2).

Nous chercherons à voir, lors de la seconde phase de cette recherche, si les entretiens peuvent valider ou invalider une de ces deux hypothèses (cf. 2.3.2). Mais nous pouvons d'ores et déjà

observer que la notion de « commun » a été appréhendée, lors de la phase de préfiguration, de deux manières différentes qui tendent à s'entrecroiser.

Tout d'abord, a été relevée plusieurs fois la nécessité qu'il y aurait à construire un langage commun entre les participant-e-s à la phase de préfiguration, tout particulièrement entre ses membres praticiens et chercheurs. L'un des supports avancés dans ce but repose sur l'expérience sensible partagée (« *La construction d'un langage commun lié à un terrain concret, des acteurs...* » - JE2).

« Durant l'atelier [méthode de co-développement personnel] la visite de terrain du matin est apparue comme une expérience commune et une référence qui a permis d'illustrer et de fonder les propos. »
(compte-rendu JE3, p.7).

Une des conséquences de cet investissement dans les expériences sensibles réside dans une conception relativement réduite du commun (même si considérée comme « à approfondir ») : il faudrait avoir vécu de manière collective une expérience pour qu'elle soit en commun, sans considérer les manières dont ces expériences ont été vécues, appropriées, investies par les individus en écho avec leurs propres trajectoires, leurs affects et donc leurs liens avec les institutions et leurs conditions de travail... Selon cette acception, le commun ne pourrait reposer que sur une intermédiation sensible voire sensorielle.

Dans une position inverse, nous considérons que si la notion d'expérience n'est pas dénuée de liens avec celle de commun, c'est parce qu'elle renvoie – comme le rappelle son étymologie - à la notion d'échanges. Si nous considérons que faire une expérience est bien une relation intersubjective entre deux individus qui témoignent l'un à l'autre ce qui révèle de l'importance pour eux/elles, par un échange (le temps de l'expérience) de leurs positionnements dans un système de références (ex : scientifiques, territoriales), des valeurs qui nourrissent leurs choix, etc. (cf. 1.1.2), alors l'expérience peut être le terreau de création d'un commun. Un commun qui ne reposerait pas sur une activité holistique, vécue en commun par un groupe, mais plutôt sur l'explicitation des forces (champs disciplinaires, écoles de penser, domaines de métier...), tensions (désirs et affects) et enjeux politiques (ex : convictions) qui accompagnent nécessairement chaque individu dans son interprétation des faits, son discours, son positionnement épistémologico-pratique, et donc structurent de manière discrète les relations du groupe.

1.3.4 Taire sa trajectoire personnelle pour différer son positionnement ?

Or, les trajectoires personnelles ont été évincées lors de la phase de préfiguration, traduisant par là une certaine crainte de reproduire des rôles et de freiner en conséquence la mise en dialogue des participant-e-s.

« Ne vous sentez pas déjà engagé-e-s dans un cadrage très formel où moi je sais en tant que chef de projet où je veux arriver, etc. L'idée c'est vraiment que vous soyez impliqué-e-s dans la construction que pourraient être ces ateliers de recherche-action sur la thématique particulière : « Paysages, Territoires, Transitions ». » (JE2).

Pourtant, les participant-e-s ont éprouvé régulièrement le besoin de situer leurs discours par rapport à des pratiques (« *je ne suis pas paysagiste* » - JE1) ou champs disciplinaires (« *en tant qu'économiste* » - JE1).

« Déjà, je voudrais préciser : je ne suis pas une paysagiste, je n'ai très certainement pas le niveau des personnes présentes ici. Je suis

une simple gestionnaire de territoire qui vient essayer d'expliquer les problématiques que l'on a sur notre territoire. » (JE1)

Il s'agit vraisemblablement par là de reconstruire le schème de production de connaissances, c'est-à-dire les étapes (formations, expériences...) qui ont conduit à soulever des observations. Avec ici le constat partagé que la pratique est tout aussi source de connaissances que la recherche, aussi ancrée dans des systèmes de références que les disciplines universitaires, aussi marquée par des systèmes de reproduction que les catégories de pensées scientifiques.

« Il faut objectiver les positions de chacun, et notamment des praticiens. Le paysagiste, le pépiniériste, etc., ont aussi besoin de cette objectivation de leurs postures, des a priori de leurs cultures qui conduisent à ce projet. Dès que l'on parle de concertation, on souffre au quotidien du « Mais vous voulez parler aux habitants quelles représentations ils ont ? ». Le gros du travail est de la culture professionnelle et la frontière va tomber par rapport aux populations. La culture professionnelle, c'est l'obstacle d'évolution des pratiques, de gestion et de transmission – parce que dans les mots que l'on n'a pas dit, c'est aussi la transmission, c'est-à-dire les choix de ce que l'on va transmettre. » (EP3)

Il en a découlé, chez quelques un-e-s, une nécessaire explicitation des forces (champs disciplinaires, écoles de penser, domaines de métier...), tensions (désirs et affects) et enjeux politiques (ex : convictions) en jeu dans les connaissances et méthodes transmises.

« Pour moi une des conditions de l'hybridation – méthodologiquement je ne sais pas quelle forme cela peut revêtir – c'est de déconstruire. C'est bien que l'on se mélange, mais c'est mieux que l'on mette en avant nos propres hybridités. Je crois que ce qui nous est commun, ce sont d'abord des trajectoires qui ne sont pas linéaires, lisses... (...) Peut-être que partager autour de cela pourrait être un moyen. » (JE2)

1.4 Conclusion phase 1 : l'indétermination comme raison d'agir ou comment refonder les imaginaires institués

La recherche d'un nécessaire « *langage commun* » (JE1) entre chercheurs et praticiens, entre praticiens de différents champs d'action (architecture, paysagisme...) et structures (services concentrés et déconcentrés de l'Etat, CAUE, PNR...), mais aussi entre chercheurs de différentes disciplines, s'est tout d'abord imposée comme un exercice collectif, auquel la principale réponse apportée a résidé dans des récits expérientiels d'un vécu ou d'une pratique paysager.

Par son acception de l'expérience comme une relation intersubjective bienveillante, c'est-à-dire nous rendant attentif-ve à de multiples possibles et des choix que nous n'aurions peut-être pas opérés, cette polarité phénoménologique traduit le passage d'un schème explicatif à un schème compréhensif des phénomènes et actions humaines. Plutôt que de favoriser une modélisation des jeux et stratégies d'acteurs, un schème compréhensif s'intéresse à ce qui révèle de l'importance pour les individus et motive leurs gestes et activités, ce qui se traduit par un souci particulier dans leurs discours. Autrement dit, elle vise à soulever les raisons et volontés d'agir, les désirs et passions qui animent l'agir de manière qui nous semble parfois

même irrationnelle. C'est donc accepter de se confronter parfois à des manifestations inattendues du réel et à une multitude de possibles.

Ainsi, cette première polarité donne à voir les facteurs déclencheurs de l'agir qui se nourrissent d'une pluralité des formes de vie, c'est-à-dire de pratiques plus ou moins socialement partagées (modes de vie), de désirs et croyances, de contraintes contextuelles et normes sociales... Le paysage est apparu dans les discours comme un médiateur privilégié dans l'expression de ces formes de vie, car il allie représentations sociales (ex : du bien-être) d'une part, désirs et ressentis personnels de l'autre.

Or, la mise en avant de ces expériences paysagères a soulevé, dans un deuxième temps, la diversité des rapports interviewés aux lieux et territoires de vie. Ce foisonnement s'écartant des référentiels de l'action publique et ses représentations territoriales, s'est rapidement imposé une difficulté d'ordre épistémologique : comment saisir ce qui n'a pas été intégré dans les modèles d'aménagement et leurs catégories performatives de compréhension des phénomènes territoriaux ? Et plus généralement, comment saisir ce qui n'a pas été pensé par les catégories d'entendement habituelles de la recherche, encore fortement empreintes d'un positivisme fondé sur un principe de rationalité quasi-exclusif des acteurs ou visant à « *étendre à la conduite humaine le rationalisme scientifique* » (Durkheim, 1963, p.74) ?

Dès lors, la recherche-action est apparue comme une ambition visée partagée, permettant de donner à voir la multitude des rapports aux lieux et territoires de vie (donc à leurs organisations sociales) par l'inscription des formes de vie dans des aspirations et pratiques paysagères (ex : jardins partagés). En effet, en renouant la recherche et l'action dans une même co-temporalité, donc en obligeant leurs acteurs respectifs à considérer les effets de leurs actions pour autrui et les invitant ainsi à les y impliquer, la recherche-action repose fondamentalement sur une déconstruction des oppositions ayant fondé le projet positiviste (objectivisme *versus* subjectivisme, holisme *versus* individualisme, structures *versus* interactions...) et les partages sociaux qui en découlent (des individus réduits à des pulsions passionnelles, dénués d'une pensée rationnelle de l'intérêt général portée par les experts...).

Néanmoins, face au champ des possibles induit par le dégagement de ces oppositions structurantes des pratiques, de nombreuses réactions ont émergé imposant d'importants freins dans un questionnement sur les fondements épistémiques et modalités opératoires de la recherche-action. La production de connaissances a alors été réduite à ses finalités opératoires, certains chercheurs n'hésitant pas à exprimer au nom des praticiens une attente de production matérielle. A cet égard, plus qu'une complexification des savoirs, a émergé l'idée d'un certain relativisme de ces derniers au regard de la diversité des situations territoriales, justifiant par là une soi-disant incapacité des praticiens à valoriser les échanges autrement que par une production physique et donc à puiser dans des outils du registre opérationnel (ex : atlas des paysages). Ainsi, derrière la primauté apparente de l'action justifiée par une conception aporétique de l'incertain et un relativisme des savoirs qui en découlerait, certaines expertises techniques sont venues asseoir leurs reproductions, relégitimant au passage une recherche scientifique qui se pose comme garante de l'adaptation de ses compétences aux évolutions.

En fait, tenter de s'abriter derrière un pragmatisme productiviste (ex : produire un livrable) reflète avant tout la crainte de ne pas être pris au sérieux par les tenants actuels de la validation de la preuve, qui considèrent la finalité concrète comme critère de pertinence de la recherche-action. Or, ces derniers sont eux-mêmes les produits historiques d'une certaine conception de la recherche et de son institutionnalisation. Dès lors, il semble bien que cette primauté accordée à l'action opérationnelle traduise davantage un malaise de la part d'un

milieu scientifique déstabilisée par la perte des repères épistémologiques qui la fondent (partages susmentionnés) qu'une réelle attente des praticiens réunis.

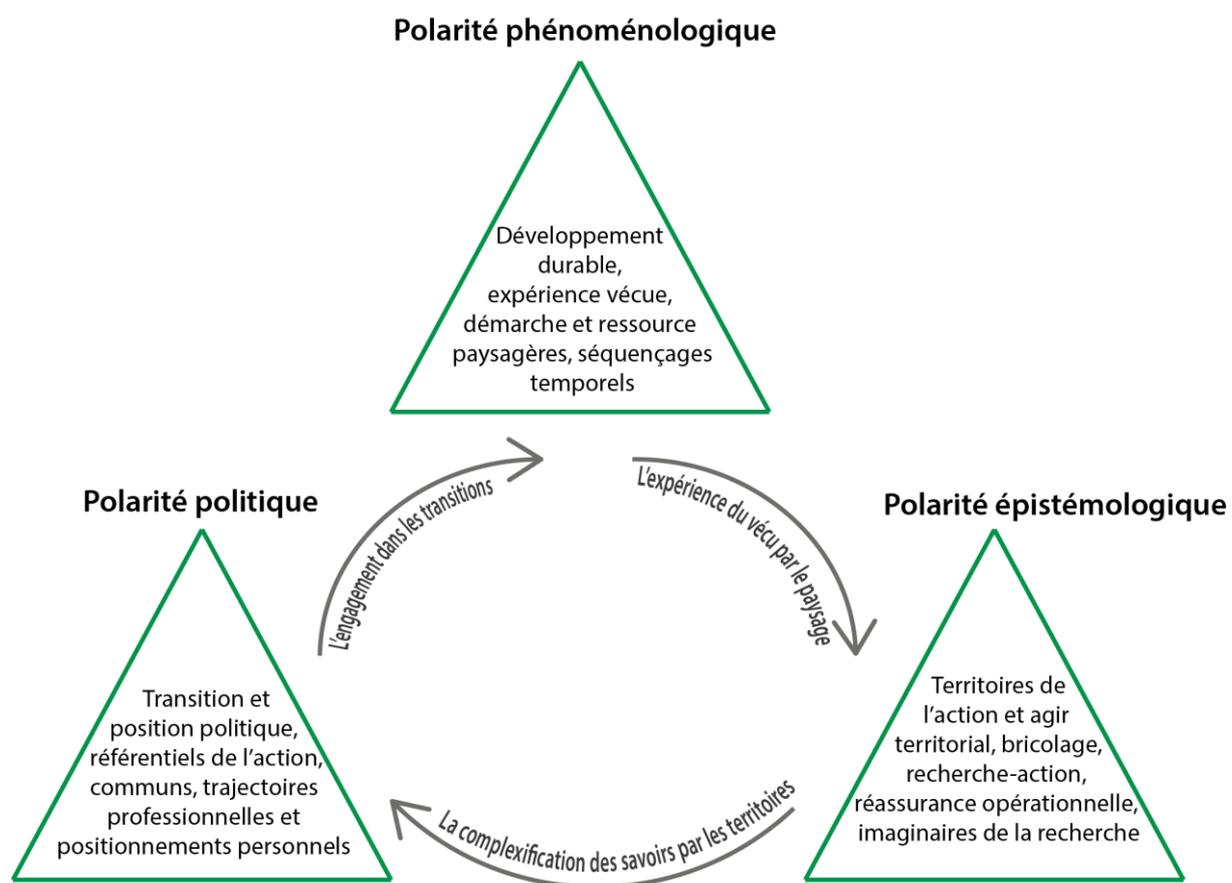
Ce malaise illustre assez bien comment, durant toute la phase de préfiguration, se sont déployées différentes stratégies pour mettre à distance voire taire le sens politique que nous conférons à ces ambitions épistémologiques : questions rhétoriques jouant sur un facteur psychologique de l'adéquation de notre conduite avec une norme sociale du consensus, détournement du sujet vers les conséquences plutôt que les causes structurelles (ex : fondements économiques des crises écologiques)... Pour autant, au-delà des singularités exprimées dans les récits expérientiels, cette troisième polarité témoigne des prémisses d'une construction d'un commun : une volonté de transformation par la transition et, plus encore, d'engagement dans cette transition. Ce commun ne reposerait dès lors pas tant sur des positions sociales prédéfinies (ex : chercheur *versus* praticien) que sur des trajectoires professionnelles qui traduisent des rapports différenciés avec les formes de domination et/ou de normalisation (imaginaires politiques), par exemple en se soustrayant des tentatives de substantification de la transition initiée par les politiques ministérielles.

Or cet engagement en faveur des transitions va venir modifier de fait les réalités sociales et nos représentations de celles-ci (de manière positive ou négative, selon des effets souhaités ou des conséquences inattendues...), en fonction de nos désirs sociaux et imaginaires politiques pour les devenirs en construction. Ces transformations vont dès lors venir constituer de nouvelles expériences du vécu qui alimenteront à leur tour les modalités de construction de connaissances (ex : démarches d'enquête ou d'immersion) et pourront faire évoluer les désirs sociaux et imaginaires politiques en raison de la relation intersubjective qui se noue par l'expérience, d'où la liaison circulaire que nous représentons (cf. schéma) au fondement de la grammaire « Paysages, Territoires, Transitions ».

Nous supposons donc ici une institution imaginaire de notre entendement du monde et de son organisation sociale à partir de cet entendement (Castoriadis, 1975). Cela ne signifie pas pour autant une forme de déterminisme, puisque de nouveaux imaginaires peuvent venir s'y intégrer, constituant une force d'inertie (comme le cas ici avec les imaginaires de la scientificité) ou de détournement plus ou moins temporaire (ex : les tentatives de substantification de la transition).

Or l'incertain généralisé soulevé ici suppose une crise des imaginaires institués de notre entendement du monde comme monde délimitable (par les connaissances, notamment en sciences de la terre et du vivant) et peu ou prou maîtrisable par des connaissances techniques (compétences). Il institue de fait une rupture avec la grammaire précédente de l'idéal de maîtrise par l'aménagement et la gestion des territoires et paysages. L'indétermination de l'action ne signifie pas alors agir sans orientation ni sans désir particulier pour le devenir, mais plutôt un agir dont les limites ne sont pas *terminées* et donc en proie à de constantes renégociations selon les imaginaires politiques et désirs sociaux de chacun-e. C'est donc une situation idoine pour s'intéresser aux effets des trajectoires professionnelles dans la construction de ces imaginaires politiques et désirs territoriaux qui sont amenés à être exprimés de manière plus forte qu'ordinairement.

**UNE GRAMMAIRE COMMUNE : FONDER UN AGIR EN COMMUN
PAR UN LANGAGE ET UNE INTENTION COMMUNS**



Mathilde Girault (Guillaume Faburel dir.), pour la démarche « Paysages, Territoires, Transitions », 2016

2 REINSCRIPTION DES DISCOURS DANS DES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES

Dans un second temps, nous avons complété cette grammaire par une enquête réalisée auprès de neuf participant-e-s régulier-ère-s de la phase de préfiguration. Portant sur leurs trajectoires professionnelles dans la diversité de leurs racines (formations d'origine, structures de travail, fonctions et postes exercés, expériences pratiques, professionnalités et positionnements de métier, projets et démarches considérés comme formateurs, méthodes de travail...), cette enquête vise à dessiner des liens qui peuvent encore manquer dans la grammaire établie dans un premier temps (ex : liens possibles entre des impensés et des imaginaires politiques d'une part, des imaginaires politiques et des positions épistémologiques d'autre part) ou, à l'inverse, compléter des points aveugles laissés par celle-ci (ex : facteurs explicatifs des conceptions déployées). Autrement dit, cette enquête est revenue sur des sujets laissés en suspens lors de la phase de préfiguration, cherchant à soulever les raisons de leurs évictions ainsi que les conséquences pour la suite des travaux de la démarche « Paysages, Territoires, Transitions ».

Dans ce but, nous avons fait le choix de réaliser cette enquête environ six mois après la fin de la phase de préfiguration (au moment du lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt) afin d'accorder le temps nécessaire aux participant-e-s de prendre du recul sur l'ensemble de la démarche : la progression ou non de ses objectifs initiaux et leurs réalisations, la diversité des sujets étudiés, l'identification de ceux écartés et leurs positions (périphériques, centrales, territoriales...), le succès ou non des modalités de débat et d'échanges au regard des ambitions initiales, les attentes nourries pour la suite ou à l'inverse certaines déceptions suscitées par la démarche...

Cette enquête a pris la forme d'entretiens semi-directifs, en privilégiant l'échange *de visu* (six entretiens réalisés soit dans une salle de réunion, le bureau de l'interviewé-e ou un café) et en passant par téléphone (pour deux d'entre eux) ou par skype (pour un seul) dans les autres cas. Toutes les personnes rencontrées se sont prêtées volontiers à la discussion, même lorsque les questions pouvaient revêtir une dimension plus personnelle (ex : formation d'origine et explicitation du choix). Cela a donné lieu à des entretiens approfondis, fournis en exemples, ressentis personnels sur la démarche de préfiguration et le déroulement futur de la recherche, etc. Tous les entretiens ont été enregistrés (durée d'enregistrement de 1h15 en moyenne, pouvant aller jusqu'à 2h), mais il est arrivé que la discussion continue lorsque nous coupions l'enregistreur, notamment autour d'engagements réalisés hors cadres professionnels.

Le choix des interviewé-e-s renvoie à différents critères :

- tout d'abord (critère fondamental pour chaque interviewé-e), rencontrer des personnes qui se sont révélées impliquées durablement dans la démarche de préfiguration en assistant à plusieurs réunions et/ou journées d'études, mais surtout qui ont accepté une responsabilité en intégrant un des comités « Paysages, Territoires, Transitions » ;
- discuter à la fois avec des personnes ayant participé à la recherche « Paysages et Développement Durable », à la fois avec de nouvelles « *recrues* » (formulation d'un interviewé) afin de soulever d'éventuelles évolutions dans les épistémologies réunies et conceptions de la recherche ;
- assurer une représentativité (non proportionnelle) des différentes positions observées durant la phase de préfiguration par rapport à la recherche, notamment en vue de donner à voir les différents « rôles » dont ont pu se sentir investi-e-s les participant-e-s et donc quelques forces reproductives en présence : nous avons ainsi échangé avec

deux chercheurs, cinq praticiens et deux animateurs de la démarche (dit « *secrétariat du programme* » d'après la comitologie du service ministériel de la recherche) ;

- garantir une représentativité (non proportionnelle) des trois comités de la recherche « Paysages, Territoires, Transitions » ; cette représentativité a été assurée par un entretien avec un membre du Conseil Scientifique et deux membres du Comité d'Orientation ;
- enfin, rechercher une représentativité (non proportionnelle) des structures de travail par des entretiens avec : deux membres de directions centrales du Ministère de l'écologie, des agents des services déconcentrés régionaux (deux membres de DREAL) et un agent d'un établissement public interrégional (CEREMA), deux praticiens en CAUE et deux chercheurs de structures de recherche différentes – aucun praticien évoluant dans un Parc Naturel Régional n'a été rencontré car les PNR se sont révélés peu impliqués dans la démarche de préfiguration (participation ponctuelle à des journées d'étude) ;

Une fois une liste de contacts dressée à partir de ces critères, la réalisation des entretiens s'est opérée selon la bienveillance de la personne. Ainsi, il est arrivé que l'accord donné pour un entretien ne soit pas concrétisé lorsque la personne témoignait vraisemblablement d'une certaine réticence (absence de réponses répétées, puis report inopiné) ; nous avons alors jugé inutile de poursuivre la démarche auprès d'elle, considérant qu'il y avait de forts risques que cette personne se montre peu ouverte à des questions sur sa trajectoire.

2.1 Démarche d'enquête

Dans cette seconde phase, les matériaux ont requis un travail de construction plus implicatif que lors de la première qui demandait essentiellement un recueil des matériaux, leur appropriation (ex : retranscription des enregistrements), répertoriage (ex : par type de source) et classement (par sujets, par registres de justification, catégories d'émetteurs, mécanismes d'évitement...). Il convient donc, selon nous, de présenter les postulats (cf. 2.1.1) et hypothèses de recherche (cf. 2.1.2) qui ont orienté nos choix méthodologiques (cf. 2.1.3) dans la constitution de ce second corpus, ce qui va induire une forme de positionnement épistémologique de notre part. Ainsi, nous essayons de répondre aux attentes d'explicitation des positions qui ont été soulevées lors de la phase de préfiguration.

2.1.1 Postulats : la trajectoire comme objet sociologique, l'environnement comme filtre réflexif de la modernité

Nous postulons tout d'abord que les entretiens biographiques des individus nous renseignent sur les acceptions qu'ils se font de grandes notions (ex : territoire) et sur l'investissement axiologique de leurs actions, non pas par déterminisme de leurs milieux sociaux (Bourdieu, 1986) mais par une mise en récit de leurs cheminements tout au long de leurs vies professionnelles. Il convient à cet égard de différencier le parcours comme récit linéaire balisé d'événements selon un enchaînement causal fort (Hugues, 1996) et/ou une « *visée utopique d'exhaustivité* » des événements (Passeron, 1990), de la trajectoire qui renvoie à un cheminement traversé de « *bifurcations* » (Bidart, 2006) intentionnelles et voulues, méconnues et subies, qui orientent – pour des raisons personnelles ou professionnelles – la vie professionnelle (pratiques, activités et conditions de travail...).

Cette « *attention portée aux bifurcations permet de détailler bien plus précisément les ingrédients de l'action, les logiques de décision ainsi que leurs évolutions* » (Bidart, 2009) ; autrement dit, soulever des points de bifurcations induit, dans le cadre d'une mise en récit,

une justification pour réintégrer les événements dans une continuité (rationnelle, expérientielle, affective, familiale...) qui nous renseigne sur les schèmes de penser de l'interviewé-e. Autrement dit, c'est « *à travers la construction de la logique du déroulement ou de l'enchaînement des événements que vont se dessiner des connexions causales.* » (Coninck et Godard, 1990, p.34).

Dès lors, la mise en récit revêt un rôle important puisqu'elle permet de choisir (pas d'exhaustivité recherchée) et de s'affranchir d'une linéarité temporelle (contractions ou dilutions temporelles, ellipses ou retours dans le passé). Le choix des événements relatés, du temps consacré à chacun révèlent leurs importances ressenties dans la trajectoire de la personne et donc témoignent d'effets (positifs comme négatifs) sur les conditions et modalités actuelles de son agir professionnel. Nous plaçons donc ici pour la réinsertion non pas des structures sociales, mais des facteurs de recherche d'un pouvoir d'agir (par des compétences, par des conditions de travail, par une qualité de l'environnement de vie qui rétroagit sur la disponibilité professionnelle...) dans l'explicitation des trajectoires professionnelles (Zimmerman, 2011).

Or, en considérant que les récits biographiques centrés sur une trajectoire constituent une reconstruction (récit rétrospectif non linéaire) qui vient relier des éléments disparates selon une logique *a posteriori* et les positionner dans un contexte plus global (ex : facteurs de mutation extérieurs), nous supposons qu'il existe un lien entre la construction de sa trajectoire (sans forcément d'explicitation par un entretien) et la construction d'une pensée située. Et comme nous avons soulevé plus tôt que l'expérience favorise l'explicitation de la subjectivité en la positionnant dans une situation particulière (cf. 1.1.2), alors l'expérience du vécu nous est apparue évidemment comme la brique de base de la mise en récit des trajectoires. D'autant plus que l'expérience du vécu dessine ici l'expression de la réflexivité que les individus portent à leurs capacités à agir sur leurs conditions et modalités de travail : volonté de changement de poste et donc de son registre d'action, rupture par une réorientation professionnelle et donc un changement de schèmes de penser, acceptation des bifurcations non-intentionnelles et adaptation de ses moyens d'agir en fonction des nouvelles conditions...

Le second postulat que nous posons ici constitue une forme amplifiée du premier, puisque nous supposons que l'environnement et les expériences liées à celui-ci jouent *entre* et *pour* les participant-e-s un rôle important de différenciation par rapport à d'autres schèmes de pensée et d'action présents dans la démarche « Paysages, Territoires, Transitions » (facteur de différenciation *entre* les participant-e-s) ou rencontrés dans le cadre de leurs activités (facteur de différenciation *pour* les participant-e-s). En effet, les différentes épreuves environnementales contemporaines (du climat, de la biodiversité...), leurs effets non-intentionnels (d'inondation, de canicule, de pollution...) et conséquences (ex : finitude des ressources et irréversibilités écologiques) auraient conduit certains à douter des réelles capacités de maîtrise des phénomènes, sur lesquelles s'est construite la légitimité décisionnelle d'un certain nombre d'expertises socio-techniques.

Or, ces expertises reposent sur des dispositifs opératoires sur les territoires et leurs composantes paysagères, architecturales, sociales, etc., qui visent à dissocier ce qui relève de dimension environnementales et sociales (désynchronisation des temps environnementaux avec ceux du développement et de sa mise en politique ; dissociation des espaces de problèmes, des territoires de solution et des lieux de la décision). Cette illusion d'une maîtrise de l'environnement serait ce que nous appelons « Modernité » et puiserait donc « *ontologiquement, le long d'une ligne du progrès, irréversible et hiérarchiquement en notre faveur* » (Hache, 2011, p.10).

Dès lors une des principales réactions à ce doute pragmatique revient à intégrer l'environnement dans ses réflexions, non plus comme un sujet à maîtriser mais comme une modalité d'action différenciée (de la maîtrise), avec comme conséquence première de fonder d'autres valeurs esthétiques, paysagères, patrimoniales... L'environnement devient ainsi une forme de critique vive adressée aux modèles de développement, aux besoins qu'ils cherchent à satisfaire et aux structures qui assurent leurs reproductions (Abelès, Jeudy et Kalaora, 2000). L'environnement préfigurerait même, selon certains (Latour, 1999), un « *nouvel âge du politique* » :

- ✓ âge dans lequel les crises des milieux écologiques, les risques socio-sanitaires et les controverses socio-techniques imposent de reconstruire notre contrat social – jusque-là de maîtrise – à la nature, et donc les savoirs qui nous lient (géographie, paysagisme, biologie...);
- ✓ âge dans lequel les éléments constitutifs du commun et les registres de l'action se recomposent afin d'intégrer un incertain généralisé et d'autres modalités d'action.

Cela nous conduira alors à envisager si, dans les entretiens biographiques, les défis environnementaux dans la diversité de leurs prises (territoriales, sociales, techniques...) participent, déterminent voire impulsent une bifurcation dans les trajectoires. Autrement dit, nous postulons ici que les défis environnementaux viennent remettre en cause certains pouvoirs d'agir fondés sur un modèle fonctionnaliste, productiviste et consommateur de ressources, et donc participe de la construction de nouveaux *a minima* comme contexte incompressible pour l'action.

2.1.2 Hypothèses de recherche et leurs corollaires : l'environnementalisation des imaginaires politiques

Sachant que cette enquête complémentaire a été pensée comme une mise en lien de certaines notions majeures dans la recherche « Paysages, Territoires, Transitions » ou un supplément d'informations sur d'autres, nos trois hypothèses ont été construites en miroir des trois sujets en hésitation ou impensés que nous avons relevé lors de la construction de notre grammaire (troisième polarité).

Constat tiré de l'analyse de la démarche préfigurative en première phase de recherche	Hypothèse (H) et son corollaire (C) pour la seconde phase de recherche
Évitement de l'explicitation des trajectoires professionnelles et refus de tout rôle pré-défini (cf. 1.3.4).	H - Malaise à se situer dans un référentiel épistémologico-pratique ; C - Refus d'imaginaires professionnels imposés.
Difficultés à affirmer un commun malgré une volonté apparente de certains de transformation par la transition (cf. 1.3.3).	H - Fonction subversive attribuée aux savoirs ; C - Enjeux politiques assigné aux modalités et arènes scientifiques.
Défauts de questionnement des registres axiologiques de l'action (cf. 1.3.2).	H - L'environnement comme nouveau référentiel de l'action ; C - Défis environnementaux comme conditions pour reconstruire des pouvoirs d'agir.

Ainsi, notre première hypothèse répond à l'évitement constaté de l'explicitation des trajectoires professionnelles. Nous posons l'hypothèse que cet évitement traduit une certaine frilosité à se positionner dans un système de références épistémologico-pratiques qui, au regard de notre premier postulat, inscrirait systématiquement nos discours et pratiques dans des registres de pensées et d'action, ainsi que des imaginaires professionnels dont la maîtrise nous échapperait. A cet égard, l'appétence au tâtonnement et au bricolage, dont ont témoigné les participant-e-s, se traduirait par des trajectoires hybrides, sans pour autant être contrariées (car voulues).

Cette imbrication d'une pensée se réclamant de l'hétérodoxie par les choix de trajectoire nous conduit à poser comme deuxième hypothèse un rapport de désidérabilité à la construction d'un certain type de connaissances ; et comme c'est une pensée qui se qualifie d'hétérodoxe (c'est-à-dire échappant aux cadres de production de la pensée et refusant de reproduire une position normalisante) qui est ici désirée, alors nous pouvons supposer qu'elle alimente une volonté de transformation d'une situation actuelle dominante.

Mais, si à elles seules les références épistémologico-pratiques de nos formations et métiers peuvent devenir normalisantes (expliquant par là la recherche d'hybridité des trajectoires – hypothèse 1), alors il convient d'interroger nos capacités de manœuvre pour réaliser la transformation souhaitée (hypothèse 2). Ainsi, notre troisième et dernière hypothèse suppose que les problématiques environnementales déterminent désormais nos pouvoirs d'agir. En effet, elles nous contraignent à faire évoluer les connaissances et modalités d'action dont nous avons hérité ; mais surtout elles dessinent, pour certains, l'occasion d'une rupture politique avec la dite Modernité, son modèle de développement productiviste et sa performativité assurée par une conception positiviste de la recherche.

Ainsi, partant de la mise en récit de trajectoires individuées (au sens de réflexives et situées par rapport à des référentiels scientifiques, pratiques, etc.) des participant-e-s, cette analyse cherchera dans un deuxième temps à préciser les éléments de commun dans cette diversité subjective en interrogeant tout particulièrement les formes de la recherche et de l'expertise, avant de questionner dans un troisième temps les valeurs et formes d'organisation sociale visées par les activités de recherche et d'expertise de ce commun.

2.1.3 Elaboration de la grille d'entretien

La grille d'entretien a été construite à partir de trois rubriques qui renvoient chacune à une des trois hypothèses, sans qu'il n'y ait d'étanchéité entre elles. Chaque rubrique se composait de trois questions, avec quelques relances préparées (cf. annexe 4).

La première rubrique porte sur la trajectoire à proprement parlée : les domaines de métier et postes exercés, les expériences, projets et rencontres considérés comme fondateurs de ses connaissances et savoir-faire, la ou les formation(s) suivie(s) en formation initiale, formation continue ou reprise d'études... Elle laisse dans un premier temps l'individu présenter sa situation actuelle et les éléments explicatifs de son élaboration, avant de préciser les points fondateurs et/ou de bifurcation de sa trajectoire.

La deuxième rubrique vise à situer la démarche de préfiguration « Paysages, Territoires, Transitions » dans cette trajectoire dessinée. Comment est-ce qu'elle s'y insère (raisons et contexte de sa participation) ? Est-ce que la personne a le sentiment d'avoir contribué à son évolution (apport de connaissances, d'expériences, d'une posture réflexive...) ou, à l'inverse, est-ce que la démarche de préfiguration est-elle venue nourrir ses réflexions jusqu'à parfois induire une transformation de ses pratiques ? Quelles attentes et désirs a-t-elle suscité ?

Par des précisions terminologiques, la troisième rubrique cherche à questionner les acceptions de la notion d'« environnement » des personnes rencontrées, et par là à soulever leurs positionnements par rapport à la modernité dont l'environnement serait le filtre réflexif et un levier pour repenser son pouvoir d'agir. Nous y avons intégrés deux des termes génériques de la recherche :

- la notion de « territoire » car elle renvoie à une organisation sociale et a été entendue, lors de la phase de préfiguration, comme un vecteur de connaissances remontantes complexifiant les catégories disciplinaires, les connaissances opérationnelles, etc. ; elle fait donc le lien entre les formes d'organisation sociale des individus d'une part, les rapports qu'ils entretiennent avec leurs ressources et moyens d'action proches d'autre part ;
- la notion de « transition » qui a suscité une différence importante de positionnement, renvoyant à des degrés différents de volonté de transformation de la situation initiale.

Si nous n'avons pas intégré la notion de paysage dans cette rubrique c'est parce qu'elle nous semblait avoir déjà été fortement investie lors de la phase de préfiguration comparativement aux deux précédentes, mais surtout par crainte de nous décentrer de notre quête de positionnement épistémologico-politique des participant-e-s et du commun fondé par la démarche, au profit d'une approche plus sensible voire sensorielle comme elle a pu être développée lors de la phase de préfiguration.

2.2 Référentiels et hybridités : remettre les positions en trajectoires

A partir des grandes catégories d'expériences professionnelles (acteurs, compétences et terrains), cette première rubrique se focalise – par les trajectoires – sur la palette des métiers et professionnalités⁸ particulièrement impliqués dans la démarche de préfiguration, des dispositifs et types d'outils particulièrement mobilisés, mais aussi des catégories de savoirs manipulées et les référentiels dès lors développés. Cette palette a introduit dans la démarche de préfiguration le déploiement d'une diversité de sensibilité des notions et enjeux : « *Au sein de l'équipe, on sentait des sensibilités un peu différentes, dues aux formations, aux objets de recherche, aux positionnements des uns et des autres.* » (P4).

2.2.1 Disciplines et champs de métier comme système de références

Force est de constater que lorsqu'on demande à des individus de relater leurs trajectoires, les disciplines et champs de métier dessinent des systèmes de références communs. Par la mobilisation de références considérées comme partagées, il s'agit ici de se positionner au sein d'un système de pensées (disciplines) et registres d'action (champs de métier). On se positionne par rapport aux activités des autres en explicitant les siennes.

En effet, les personnes rencontrées sont toujours revenues aux disciplines (géographie, biologie et zoologie) et champs disciplinaires (paysagisme et architecture, urbanisme et aménagement) pour présenter leurs formations, que l'on se revendique d'une discipline précise (« *c'était un cabinet d'urbanisme qui faisait beaucoup d'études et de documents d'urbanisme (des POS à l'époque), et cherchait un paysagiste. C'était une équipe pluridisciplinaire : une géographe, une socio-économiste, un architecte et ils cherchaient un paysagiste.* » - P5) ou d'une pluridisciplinarité (« (...) *si je devais partager la biblio des*

⁸ Nous entendons par professionnalité des habiletés revendiquées comme une forme de pouvoir d'agir par un groupe d'individus, un collectif, etc., situé socialement et professionnellement (Azémar, 2002 ; Zucman, 2011).

auteurs clés de mon travail, il y a tout un tiers de géographes, un tiers de philosophes et un tiers d'autres. Dans les autres, il y a sciences po, socio. » - C2).

Quant à la présentation des pratiques professionnelles, elle a souvent reposé dans un premier temps sur de grands domaines de métier (ex : travail en agence privée *versus* travail en service d'État ; services déconcentrés *versus* services centraux ou d'administration centrale) et des grands découpages des imaginaires de l'action qui les accompagnent (secteur public en assistance théorique *versus* secteur privé dans le projet et la matière)

« Le travail en agence est très formateur, cela permet de voir concrètement les problèmes de chantier – ce qui est très important pour moi -, concrètement nos projets et leurs réalisations, les habitants comment ils reçoivent ces aménagements, comment ils les vivent, ces usages-là... Ben là, concrètement on a des problèmes de chantier ou d'usage, il faut s'y confronter, ne pas rester sur son nuage et avoir que de la théorie... (...) J'ai eu la chance d'avoir un premier poste en urbanisme qui était dans la région de Strasbourg, du coup je changeais de casquette, j'allais voir Monsieur le Maire, etc. : en agence de paysage on travaillait certes aussi pour des Mairies mais on construisait des documents d'urbanisme, etc., là j'avais la casquette d'État (mais du bon côté en fait, ce n'était pas le côté régalien) pour les assister dans la construction, les aider, indiquer la bonne route à prendre. C'était de la pédagogie, du partenariat avec les CAUE, les agences d'urba, bref quelque chose de très constructif. » (A2)

Une fois un positionnement dessiné entre les différents registres d'action, les praticiens et animateurs de la recherche se sont souvent positionnés à un second degré : par rapport aux activités menées par leurs collègues. Il s'agissait par là de se différencier dans les acceptions des principales notions en jeux dans leurs pratiques.

« En fait, j'ai passé mon temps à osciller entre le paysage protégé, exceptionnel comme tel, devenu patrimoine et bien commun de tous, donc étant préservé d'une dégradation plus ou moins insidieuse – quelques fois volontaire – par des mesures réglementaires qui sont déjà un petit peu anciennes ; et le paysage ordinaire. Ce que j'ai fait en département, c'était plutôt du paysage quotidien ; ce que j'ai fait ensuite quand j'ai fait dix ans de Direction régionale de l'environnement comme DIREN, c'était plutôt du paysage exceptionnel. (...) contrairement à ce que l'on pourrait penser, le paysage protégé est un peu la référence pour les paysages à bâtir de demain et d'autre part, ces paysages protégés sont loin d'être figés, ils sont perméables aux évolutions du monde. » (P2)

A cet égard, les paysagistes ou personnes travaillant en lien direct avec les questions paysagères ont témoigné d'un souci constant de précision de l'école de paysages qu'ils ont suivies. La formation dans une école de paysages précise marquerait durablement la posture (réflexive, opérationnelle...) et les registres d'action (conception, suivi de projet...).

« En fait chaque école donne une couleur selon les enseignants, l'histoire de l'école... Personnellement je n'ai pas suivi de cours à Versailles, mais je connais des gens qui y sont allés et je peux comparer. J'ai l'impression que mon école [en Belgique] était très projet : on avait énormément d'ateliers où l'on construisait, on

travaillait sur les échelles, on grattait des projets, quoi. C'était très urba et projet de parcs, d'aménagements de route, etc. » (A2)

« Les CPLG, c'est Versailles et ses annexes ; les ingénieurs, c'est Angers et Blois – mais maintenant ils n'ont plus le droit de s'appeler « ingénieur » à Blois. Mais bon c'est pareil, sauf que ce ne sont pas les mêmes parcours. » (P5)

Cela a conduit à reproduire quelques imaginaires professionnels :

- dans l'opposition entre la conception de projet et l'approche réflexive des phénomènes : *« J'ai l'impression qu'à Versailles c'est plus intellectuel au niveau de la formation, c'est plus proche de l'architecte qui repose sur sa stèle et qui prend la suite du projet. C'est le reproche que j'ai entendu lorsque je cherchais du boulot dans des agences de paysage : ils ne voulaient pas de versaillais car ils n'étaient pas prêts à l'emploi de la maîtrise d'œuvre, etc. Ce sont les retours que j'ai eu. Nous, on sait rédiger un cahier des charges, construire un projet, gratter, aller sur un chantier, suivre les aménageurs, etc., on est prêt à l'emploi ; après, ce qu'il manque par rapport à Versailles, c'est le côté intellectuel et des métiers plus proches de la recherche. Pour moi, c'est clairement complémentaire de travailler avec des personnes issues de ces écoles là. » (A2) ;*
- qu'ils concernent le lien des métiers pratiques avec le milieu de la recherche, et par là de leurs singularités par une approche sensible et sensorielle du terrain : *« Comme je suis représentante du terrain, au départ c'était difficile parce que – c'est ce qui était sorti – on a un peu du mal à se positionner face à des gens qui s'expriment très très bien, qui ont toujours les bonnes phrases bien carrées ; ce n'est pas évident car nous sommes plus tâtonnants. Mais en même temps, maintenant j'ai admis que c'était comme ça : moi, mon rôle c'est d'amener les choses telles que c'est, telles que je les ressens moi au quotidien avec mes difficultés. » (P1).*

A l'inverse, les formations en architecture n'ont pas été différenciées selon les écoles, car elles répondraient d'un même imaginaire professionnel : celui d'un rôle d'interrogation des pratiques professionnelles sur les territoires par l'expression de sa subjectivité.

« Il y a quand même des débats interpersonnels, même des choses portées par la sensibilité de la personne. Je pense que c'est lié à la pratique architecturale elle-même qui fait qu'il y a une implication personnelle elle-même : par rapport au sensible, à son propre vécu, son rapport au monde. C'est particulièrement intime. (...) C'est moins valorisé selon les professions, et il y a une injonction à cela dans les formations en architecture. » (A1)

Avec ici une dérive constatée du « mythe de l'artiste tout puissant », qui passerait par une opérationnalisation des pratiques en fonction des critères d'un professionnel « sachant ce qui ferait le bonheur des hommes » (P3) :

« L'architecte est d'abord un agent culturel, non pas par sa fonction de création qui a ruiné des générations d'architectes qui ne sont pas des créateurs mais doivent d'abord être des interprètes. (...) Il a une mission de création qui est le travail sur la représentation, mission de création qu'il a complètement abandonnée en rentrant dans l'abandon de la relation sensorielle au territoire au profit des images qui entretiennent la confusion entre la réalité et la représentation. » (P3)

2.2.2 L'importance des rencontres dans la trajectoire

Si les écoles et formations suivies ont contribué du positionnement des interviewé-e-s par disciplines et champs de métier, celui-ci s'est également construit à l'aune d'expériences relationnelles effectuées tout au long de sa trajectoire. Ainsi, les rencontres – avec un collègue du même domaine d'action ou non, un chercheur ou un enseignant, etc. – ont été fortement valorisées dans les récits comme des périodes d'ouverture à de nouvelles manières de penser, de nouvelles méthodes, etc.

« Après dans mon poste au Ministère, j'avais un chef de bureau qui avait une vision du paysage que je trouvais vraiment intéressante, avec des objectifs clairs et précis à atteindre, et moi j'ai beaucoup appris à ses côtés avec l'apport de la Convention européenne du paysage qui permettait d'apporter un cadre hyper-intéressant.(...) C'était des points hyper intéressants, d'ouvrir des portes sur des univers et des fonctionnements nouveaux pour moi. » (P4)

Les rencontres peuvent aussi constituer une forme de prise de recul par rapport à sa formation initiale, la rencontre dessinant alors une expérience de l'altérité et donc d'autres possibles dans notre propre trajectoire, parfois même en contraste avec notre formation d'origine : *« On a travaillé sur les processus de la gouvernance de la biodiversité en milieu urbain ou très anthropisé, ce qui m'éloigne de l'agriculture de ma thèse. » (C2)*. Ainsi, se noue dans ces rencontres un questionnement identitaire, au regard des attentes que nous projetons dans nos pratiques professionnelles et des imaginaires du métier qui ont orienté nos choix de formation initiale. Dès lors, ces rencontres ont joué un rôle important dans les choix de réorientation de sa formation initiale mais aussi de reprise d'études :

« J'ai rencontré des géographes assez spécialisés dans ce milieu là et des sociologues, et cela m'a donné envie de poursuivre vers... Je n'avais pas réussi à ouvrir toutes les portes dans mon école de paysage qui était assez projet, du coup j'ai eu envie de reprendre mes études. » (A2)

A cet égard, ces rencontres – souvent fortuites et ponctuelles – jouent le même rôle de bifurcation des trajectoires qu'un changement de situation socio-économique. Ce n'est donc finalement pas tant la « qualité » de la rencontre (durée, adéquation du propos de l'interlocuteur avec nos convictions...) qui compte que l'état d'esprit de l'interviewé-e au moment où il/elle réalise cette rencontre : un sentiment d'inadéquation entre les attentes qu'ils/elles ont de leurs activités professionnelles et la réalité du métier.

*« Vous savez, à l'origine, je n'étais pas du tout bercé-e par le paysage : j'étais entomologiste. (...) Suite à un accident, mon contrat avec *** a été rompu, donc je me suis dit : « Qu'est-ce que je vais faire ? ». *** me proposait un poste de documentaliste, ce n'était pas génial. Donc j'ai changé complètement de trajectoire et je suis rentré-e dans une boîte d'espaces verts : j'ai fait des jardins. » (C1)*

2.2.3 Assumer sa position pour construire le débat

Or, au regard de ce rôle d'acculturation et de réflexivité attribué à ces rencontres, la démarche de préfiguration semble avoir joué un rôle de rencontre collective. Elle aurait pu permettre à

chacun de conserver sa position tout en assurant une ouverture sur d'autres registres de pensées et d'action.

« J'ai trouvé cela très bien, j'ai trouvé cela très enrichissant. Bien que (bien que ou non) nous n'ayons pas du tout le même discours, enfin le même vocabulaire, ni même la même façon de penser, chacun dans sa sphère c'est normal. Mais j'ai trouvé intéressant de confronter ces mondes, je dirais ces mondes différents. Et c'est pour cela que j'ai été toujours convaincu-e de l'intérêt de PTT, de l'action et de la recherche : jumeler cela, je trouve que c'est très intéressant ! » (P5)

Pour y parvenir, il conviendrait tout d'abord que chacun-e prenne des positions explicites en matière de courants épistémologiques, de théories sociales, d'organisations politiques, etc., afin de recréer une scène de débat où les positions sont établies et les arguments viennent constituer des ponts entre elles.

« Sans ça, c'est vrai qu'au départ quand cela partait dans des « ping-pong », au bout d'un moment – même si c'est intéressant – on se demande ce que cela peut apporter : on sent que c'est une espèce de posture, de jeu, c'est intéressant mais moi je n'ai rien à faire là-dedans. Mais c'est vrai que c'est à partir de ce moment que cela a commencé à se démêler. Le fait qu'il y ait des clashes, des prises de position, moi je trouve que c'est bien que l'on ne soit pas seulement dans du consensus ou une espèce de métalangage qui fait que l'on ne s'engage pas trop. C'est quelque chose qui me fait du bien plutôt. » (P1).

Dans ce contexte, l'acculturation décrite comme la plus difficile a été celle entre les chercheurs et les praticiens : *« Pour moi, cela a changé quand on a fait l'exercice d'inversion des rôles, quand *** m'a demandé d'écrire avec *** : j'ai dû faire l'exercice de me poser la question « qu'est-ce que la recherche apportait ? ». » (P1).* A cet égard, si le partage entre pensée et action ne semble plus être intégré dans les schèmes de penser lors de la démarche « Paysages, Territoires, Transitions », certains discours témoignent de sa persistance pour analyser des expériences vécues en dehors des scènes de la démarche :

« Le directeur [d'une école de paysage] ne pouvait pas me voir, car lui aussi c'était un paysagiste pur et dur et moi je suis un-e chercheur. Vous savez, pendant longtemps ils ont pensé que la recherche ne servait à rien et il y en a encore qui le disent, car ils estiment qu'ils sont leurs propres chercheurs. Mais ils ne font pas de la recherche, ce n'est pas vrai. » (C1)

Cette nécessité de positionnement pour assurer le débat ne se fait pas seulement entre les participant-e-s à la démarche de préfiguration, mais aussi entre celle-ci et les autres formes et expériences de recherche ministérielle. Il s'agit par là de préciser ses différences (ex : *« une nouvelle équipe qui ouvre davantage sur d'autres laboratoires » - C2)* pour fonder un commun de la recherche « Paysages, Territoires, Transitions ».

*« Par ailleurs, je pense que j'ai une sorte de recul ou de franc-parler, de liberté de penser en tout cas, qui me permettent de savoir qui je suis et à quel moment je dois m'en départager. Donc cela m'a permis de prendre un peu de recul, à la fois sur les apports de *** dans cette réflexion sur le paysage et ses limites en particulier dans sa pratique de la recherche, ce qui a donné lieu tout d'abord à une friction avec*

, mais aussi à une position d'intermédiaire entre l'ancienne équipe pilotée, centrée sur ***, et une nouvelle équipe qui ouvre davantage sur d'autres laboratoires, pas forcément dans la mouvance de ***. Et je pense que c'est à cause de cela que ** m'a demandé-e de faire partie de cette Équipe projet. » (C2)

2.2.4 Une hybridité épistémologique et pratique des trajectoires

Ce besoin ressenti d'explicitation des positions épistémologico-pratiques de chacun-e s'explique en partie par la forte hybridité des trajectoires des participant-e-s, une hybridité relativement assumée par les interviewé-e-s (« *Je pense que l'éclectisme de ma formation est un atout. (...) Vous savez, je n'ai jamais fait de géographie dans le supérieur, mais j'ai un doctorat en géographie.* » - C1). Ainsi, l'ensemble des personnes rencontrées témoignent d'une forme d'hybridité – à des degrés différents - de leurs trajectoires entre différentes disciplines de recherche, entre des champs de métier, entre le milieu de la recherche et celui de la pratique. L'hybridité renvoie ici à la non linéarité du parcours, parfois à la non conformité de ses pratiques avec sa formation d'origine, etc., bref à une position où l'activité professionnelle se dissocie du statut social conféré par le diplôme et/ou le poste.

L'hybridité peut tout d'abord découler d'une réorientation dans la formation initiale entre différentes disciplines comme le paysage et la biologie/zoologie, la géographie et la biologie/zoologie – avec donc ici souvent (pour un tiers des interviewé-e-s) des formations qui partent des sciences de la terre et de vivant (« *Si je fais un rétropédalage, j'ai d'abord fait de la fac en biologie, un DEUG de biologie. Ensuite, j'ai fait une école de paysage en Belgique.* » - A2). Cela peut conduire certains à se revendiquer d'une forme de pluridisciplinarité (« (...) *parce que je suis arrivé en géographie très tard, j'y suis arrivé -e en DEA, donc je n'ai pas cette culture de défense de la géographie.* » - C2).

Cette hybridité peut aussi s'être construite ou renforcée lors d'une reprise d'études ou formation continue, selon des binômes qui se dessinent plutôt en termes de champs disciplinaires (architecture et paysagisme ; paysagisme et urbanisme ; architecture puis paysagisme).

« *Après je suis rentré-e dans une agence [d'architecture], donc rien à voir. Et puis après j'ai recommencé quand il y a eu la crise, je suis parti-e à l'école du paysage : je suis redevenu-e étudiant-e à l'école du paysage quand il y a eu la grosse crise au moment de la guerre en Irak – je ne sais plus laquelle -, j'ai été licencié-e et j'en ai profité pour retourner à l'école. J'ai eu un grand plaisir de retourner à l'école et je me suis beaucoup plus reconnu-e dans le paysage que dans l'architecture. Cela m'a vraiment plus.* » (P1)

Et contrairement à ce que l'on peut imaginer, certains chercheurs sont aussi concernés par une reprise d'études ou formation continue : « *Le deuxième point, cela a été vraisemblablement quand j'ai été recruté et que je me suis dit que je devais approfondir les liens entre ces processus cognitifs et les processus de gouvernance. Et là j'ai suivi des cours d'un master qui s'appelle *** et là j'ai rencontré Dan Sperber, un anthropologue que j'ai trouvé tout simplement génial.* » (C2).

Ainsi, les choix de reprise d'études ou formations continues se font par affinité avec le champ de travail actuel :

« *Donc j'ai repris mes études et quitté l'agence. J'ai pris géographie à Avignon où j'ai fait un début de master qui était orienté géographie*

et paysage – du coup je gardais mon origine tout en m’ouvrant à la géographie qui est quand même la base un petit peu du paysage. » (A2)

« - Pourquoi avoir choisi le paysage ? - Du coup, j’étais en train de me poser la question... pourquoi le paysage ? Une illumination, je n’en sais rien [rires]. Non, franchement, c’était quelque chose qui était peut-être proche de l’architecture mais je ne savais pas tellement ce que c’était... » (P1)

Parfois, ce choix vient conformer un apprentissage de la pratique professionnelle (« *Quand je suis arrivée dans le cabinet d’urba, il me manquait une dimension grand paysage, grande échelle, les outils de l’urbanisme, les acteurs de l’urbanisme, etc. Cela me manquait un peu, alors je l’ai appris en travaillant, mais je l’ai conforté par le DESS. Je l’ai fait en formation continue pendant un an.* » - P5), car les postes aussi peuvent relever d’une forme d’hybridité : « *C’est un poste qui comprend deux métiers différents : l’un d’inspecteur des sites (...) et puis l’autre partie (qui est la plus important en tant que temps passé) est chargé-e de mission paysage au niveau de la région* » (P4). Ici les rencontres régulières avec des collègues semblent jouer un rôle fort dans l’acculturation à des registres d’action particuliers dont on n’a pas forcément été formé-e (« *C’est là que j’ai commencé, au hasard des..., à la fois de mon boulot (du bureau dont je m’occupais) et des conversations (beaucoup de conversations) à la cantine à pénétrer dans ce système du paysage, à aller sur le terrain, à commencer des lectures...* » - P2).

Cette hybridité des trajectoires est parfois tellement ancrée qu’elle fonde un registre de penser et d’action singulier, reposant sur la non linéarité et la non conformité par rapport à des pratiques considérées comme conventionnelles. Ainsi, nous observons que souvent l’hybridité de la trajectoire est venue justifier un intérêt pour une pensée hétérodoxe.

« Je suis architecte de formation initiale, mais je crois que j’ai toujours été attiré-e par ce qui est périphérique à l’architecture, même dans les études : plutôt l’urbanisme que l’architecture. Une de mes grandes étapes a été mon diplôme, car j’ai fait mon diplôme sur le cinéma, sur les salles de cinéma à Paris ; je l’ai fait avec Jean-Louis Cohen, donc c’était déjà plus un travail de recherche qu’un diplôme d’architecture [rires], même si on a fait un projet d’architecture, mais c’est cela qui me plaisait. » (P1)

« C’est un fil rouge que j’ai depuis que j’ai choisi architecture : c’est que j’ai toujours choisi d’être à côté - tout en étant dedans parce que je ne suis pas complètement marginale dans des processus complètement alternatifs. J’ai quand même fait des études supérieures, avec un diplôme, des études reconnues. Mais il n’empêche que le choix de faire archi après le bac était un peu décalé par rapport à l’histoire familiale (...) Archi, c’était déjà plus artiste. C’est vrai que c’est aussi lié aux formations d’archi – c’est très réducteur et caricatural ce que je dis – à une question posée, les archi répondent à côté tandis que les ingénieurs répondent de façon optimum. » (A1)

Même si l’on peut se poser la question de savoir si ce n’est pas un intérêt pour une pensée hétérodoxe qui a engendré des bifurcations dans les trajectoires (refuser de s’inscrire dans une pensée totalisante ou linéaire, curiosité et volonté d’ouverture...), ce lien causal dessiné entre hybridité et pensée hétérodoxe conduit à soulever l’existence de positionnements particuliers

aux savoirs. Les participant-e-s ne considèrent pas ces derniers comme immuables et universels, mais bien comme le résultat de processus de construction qui interfèrent avec leurs appétences pour certains sujets plutôt que d'autres.

2.3 Savoirs et politiques : fonder un commun dans la démarche de recherche « Paysages, Territoires, Transitions »

Nombre des personnes rencontrées ont soulevé une tendance cyclique à cristalliser l'attention autour de quelques « mots » qui, à force d'être employés et reproduits dans des argumentaires de projet, finissent par ne plus signifier ni théories sociales, ni ambitions politiques

« Je me rends compte que – alors là c'est le côté travailler dans un ministère - qu'il y a des cycles avec des théories... enfin des théories non, des mots car il n'y a même pas de théories derrière, donc plutôt des mots à la mode qui sont piochés à droite, à gauche, et ces histoires de mode me dérangent un peu car derrière c'est un p'tit peu creux, ce n'est pas étayé. Et puis c'est toujours la même chose qui revient derrière cela. Il faut donc différencier les nouvelles théories avec des chercheurs derrière et des gens qui ont bossé et développent des concepts, des mots qui sont repris par les administrations et les politiques qui moi me dérangent un peu car cela ne brasse pas grand chose. » (A2)

Or ces mots se caractérisent par une certaine performativité dans les politiques d'action et pratiques qui les incarnent dans des opérations et les entérinent dans des stratégies politiques. Ces « mots » devenus des préceptes d'action voire des formes matérielles sont alors étudiés par les enseignants-chercheurs qui en traitent en cours avec les futurs praticiens... Les interviewé-e-s ont ainsi relevé une performativité de ces « mots » qui se reproduit sur plusieurs générations de praticiens, ce qui les conduit à questionner les conditions de validation de la preuve.

« C'est comme dans la haute couture, le projet de paysage suit des modes, par exemple dans le style de dessin, mais là dans le bon sens du terme : les projets de paysage sont datés, lorsque tu te balades en ville, tu as des aménagements qui sont datés, de part les matériaux utilisés, de part le dessin, de part les usages qui ont été prévus, etc. Et cela je l'ai ressenti puisque forcément la personne qui m'a employé avait eu des études dans les années 70... Et chez mes profs aussi il y avait ce côté-là daté ! Et que l'on reproduisait, forcément, puisque nous nous étions là pour apprendre ; on voyait ce qui s'était fait dans les villes et dans les parcs, donc du coup tu reproduis ce qui se faisait. » (A2)

2.3.1 Diversité des conceptions de la recherche : le rapport au terrain comme facteur de positionnement épistémique

Or, une diversité des formes de recherches, donc des conditions d'enquête et de validation de la preuve, a été soulevée durant les entretiens. Tout d'abord, une conception de la recherche dite « classique », suivant des procédures prédéfinies et relativement fermées au milieu de la recherche, a été présentée comme système de référence : efficace en matière de production de connaissances scientifiques (évaluées par les pairs), mais reproduisant une certaine difficulté à opérer un discours critique (« Il y avait dans PDD un côté... des recherches qui étaient peut-

être moins intéressantes que d'autres, un peu routinières, un peu de répétitions de trucs et de recyclages... » - A2). A l'aune de ce système de références, les particularités de la recherche « Paysages, Territoires, Transitions » ont été mises en exergue :

« PDD2, en fait, on était vraiment dans un projet de recherches assez classique dans son fonctionnement, un appel à proposition de recherches, des chercheurs qui se positionnent avec un projet et puis une sélection, et puis les projets vivent leurs vies, et puis séminaire introductif, séminaire à mi-parcours, séminaire à la fin, et puis un colloque et un ouvrage. Voilà, c'est un schéma assez rodé, qui fonctionne bien. Alors les projets étudiés dans PDD 2 étaient assez intéressants, mais c'était assez classique dans le déroulement, avec une évaluation scientifique, etc. Là dans PTT, la phase de préfiguration a été un peu une aventure en tant que telle : se questionner sur la façon de faire, sur la confrontation d'idées, c'est beaucoup plus foisonnant et c'est beaucoup moins cadré en termes de démarches. » (P4)

L'ouverture de la recherche à des praticiens dès le début avec un aplanissement des rôles au sein de l'Équipe projet, la volonté manifeste de mise en débat par des prises de positions individuées ont ainsi été considérées comme une rupture épistémologique par rapport à la recherche « classique » (*« Le fait de faire venir de nouveaux labos, de nouvelles personnes, de nouvelles générations dans PTT, cela frictionne, cela frotte un peu, du coup on a les deux. Il y a des trucs qui sont sortis, alors est-ce que cela se croise, se brasse, je ne sais pas... » - A2*), dans laquelle *« on ne se critique plus les uns les autres et notre mode d'administration de la preuve ne repose pas sur une confrontation à la réalité ou une confrontation à diverses lectures de cette réalité, mais elle se base essentiellement sur des principes d'autorité ou d'autocitation (soit de soi-même en expliquant qu'on est le meilleur ou les meilleurs, soit de nos collègues qui vont nous évaluer). » (C2)*.

Néanmoins, cette rupture ne s'est pas réalisée sans quelques tensions - soulevées par des interviewé-e-s - avec ceux et celles qui se considèrent comme les dépositaires d'une conception plus « classique » de la recherche, allant de ses méthodologies aux règles de ses arènes de fonctionnement :

*« Moi j'ai été très troublé-e par cette phase. J'aime beaucoup ***, mais je pense qu'[il/elle] n'a pas saisi ce qu'était un comité scientifique. [Il/Elle] a voulu amener d'autres personnes ce qui fait qu'il y a eu une ambiguïté et l'on ne savait plus très bien qui faisait quoi. Et moi je me suis senti-e en porte à faux avec le conseil scientifique (...) et pendant un moment je ne me sentais pas bien. Et je pense que *** ne savait pas vraiment ce qu'était un conseil scientifique, d'ailleurs [il/elle] ne l'a jamais réuni. Les membres du comité scientifique m'ont tous dit : « mais qu'est-ce qui se passe, on ne comprend rien, ce n'est pas comme cela que l'on fait de la recherche, etc. ». Moi j'ai tenu à rester car je ne voulais pas avoir l'air de dire « c'est terminé, il n'y a plus rien à faire », donc je suis resté-e mais je dois dire que cela m'a beaucoup... cela m'a plus que troublé-e. (...) En plus lorsqu'on réunissait le conseil scientifique avec le prédécesseur de ***, il n'y avait aucun problème : « quelle décision on prend, quelle orientation on prend, etc. ». Et là, cela ne s'est pas du tout passé comme cela. (...) » (C1)*

Si l'ouverture de la démarche « Paysages, Territoires, Transitions » à d'autres publics a été considérée comme sa force singulière première, c'est bien celle-ci qui est pointée du doigt par les représentant-e-s d'une conception plus « classique ». En effet, cette ouverture donne fin à des pratiques de relations exclusives entre chercheurs et le service de la recherche, qui assurent la reproduction d'habitudes de recherche.

« Là, je l'ai clairement senti : une différence de génération de chercheurs est posée, c'est clairement évident. Tout à l'heure, je te parlais de changement de génération de paysagistes, mais là les anciennes écoles et les nouvelles écoles, c'est évident, c'est évident ! Ce qui les sépare, je pense que c'est l'ouverture, c'est l'ouverture. Je sens bien que les anciens – enfin c'est un peu dur de dire cela – les anciennes générations, cela ronronne dans des choses, des thèmes. Cela tu le ressens quand tu étais dans PDD au vu du fonctionnement : ils se connaissaient trop, il y avait un ronronnement. En fait, ce qu'il faudrait c'est exploser le truc de temps en temps, prendre de nouveaux labos, je ne sais pas : c'est comme dans une administration, de temps en temps il faut faire un peu de ménage pour que cela brasse, que les idées brassent et que cela avance, que l'on se remette en question pour les modes de faire. » (A2)

Ainsi, les réactions s'affichent ouvertement comme un sentiment de perte de maîtrise dans le déroulement de la démarche, en faveur d'autres pratiques dont la réalisation est vécue comme une interruption illégitime de la reproduction d'un système de penser.

« La présence de praticiens, ce n'est pas ce qui me gêne. C'est le fait que le Ministère ait fait appel à une équipe d'animation, d'ailleurs j'ai eu quelques mots avec eux. Vous étiez là le jour où l'on s'est engueulé-e-s ? (...) Parce qu'ils écrivaient des trucs et on avait totalement l'impression que cela échappait aux chercheurs. (...) Vous savez, il y a beaucoup de membres du conseil scientifique qui ont démissionné à cause de cela : « C'est terminé, on ne fait plus de la recherche comme on faisait ». » (C1)

En fait, derrière cette apparente divergence dans le fonctionnement des scènes de discussion (fermeture *versus* ouverture), se dessine une rupture plus radicale dans les postures différenciées par rapport aux réalités sociales étudiées et enjeux politiques de la connaissance. Porter le débat sur la question du tour de table des comités (conseil scientifique, conseil d'orientation, équipe projet) contribue à relativiser l'importance de la rupture épistémologique, même si les interviewé-e-s ne s'avèrent pas dupes en dessinant deux postures épistémiques radicalement opposées qui se traduisent par deux rapports différenciés au travail de terrain.

Avec une première posture d'observation extérieure qui garantirait la neutralité axiologique, l'a-historisme de l'universalité des savoirs produits et une position sociale de « sachant ». Les savoirs scientifiques construits doivent en effet pouvoir être justifiés et pensés comme des faits certains, d'où la nécessité qu'il y aurait de les dissocier de toute tentation des intérêts personnels de leurs créateurs qui pourraient générer des conflits d'intérêts.

« Après il faut aussi, attention, éviter que l'on soit dans une autre forme de confiscation : une confiscation par les sachants qui peuvent être des universitaires qu'on repère parce qu'ils écrivent avec beaucoup de parenthèses (toutes les deux lignes il y a des parenthèses avec la citation du gars qui a écrit avant eux) qui donnent

l'impression qu'ils font un puzzle avec des citations de personnes que l'on ne connaît pas mais eux se connaissent entre eux... Il ne faut pas reproduire cette confiscation. L'importance de la recherche-action, c'est qu'il y ait aussi de l'action, mais il ne faut pas de l'action toute seule sans l'apport de personnes qui y ont un peu réfléchi, même si c'est par apport de citations successives, car c'est ce qui nous permet d'avoir un recul sur un territoire. » (P2)

Avec une seconde posture qui cherche à renouer avec l'inscription sociale des recherches - conduisant parfois à surjouer dans les discours le « terrain » comme éprouvement des enjeux sociaux - avec pour corollaire la reconnaissance d'une pluralité de registres de connaissances : depuis les connaissances scientifiques émanant des institutions de recherche jusqu'aux savoirs vernaculaires et expérientiels des initiatives habitantes et mobilisations collectives, en passant par les connaissances pratiques et spécialisées de l'ingénierie territoriale.

« Il y a une volonté de se mettre à distance des processus politiques en particulier – pour être clair – quand la gauche n'était pas au pouvoir, et puis après une volonté de se réinsérer dans ce système de gouvernement des sociétés en disant « Quand même, nous sommes de grands intellectuels, nous devrions avoir notre place dans ce système de gouvernement » et donc en développant une position critique. Mais si on y regarde bien, cette position critique ne critique rien du tout, elle critique des faits établis, des choses sur lesquelles on n'a pas prises donc cela nous éloigne du terrain et de la mise à l'épreuve de ce que l'on dit, en restant vraiment sur des processus d'argumentation qui s'appuient non pas sur du terrain mais sur des références biblio, sur de l'érudition... » (C2)

Cette rupture - ou du moins sa forme tempérée d'un sentiment d'une divergence - étant unanimement comprise par les interviewé-e-s, ces derniers ont eu tendance à se positionner en fonction. Et ici, force est de constater qu'une grande majorité des interviewé-e-s se positionnent en faveur d'un rapport plus immersif voire inclusif avec le terrain. Néanmoins, l'affirmation de ce positionnement reste encore hésitant, certains éprouvant par exemple le besoin de le justifier par l'hybridité de leurs trajectoires, qui induirait de fait une absence de reconnaissance dans des pratiques de recherche plus « classiques ».

« Je pense que l'essentiel de la formation de mon esprit scientifique, pour reprendre un peu le terme de Bachelard, cela vient de la biologie. Donc je suis plutôt pris dans une réflexion sur la science comme décortiqueur ou dévoilement de processus. Je suis assez peu dans une science de l'érudition et davantage dans une science du processus. Cela je pense que c'est quelque chose qui marque beaucoup car parfois je sens un léger gap avec d'autres collègues. » (C2)

2.3.2 La production de connaissances comme construction politique

Mais en reconnaissant une diversification des scènes de production de connaissances (au-delà des stricts cadres de la recherche scientifique), cette seconde position épistémique demande aussi d'accepter de conjuguer avec des ambitions et enjeux politiques, notamment dans le cadre du rapport à la commande publique : *« En archi, il y a une dimension politique en réinterrogeant la commande politique là où d'autres se l'autorisent moins. (...) Moi je vois ma compétence d'architecte comme cela, de ne pas aller là où tous ceux qui sont très ben*

formés pour cela le font très bien. C'est faire un pas de côté. » (A1). Cela assurerait notamment un décentrement du regard porté à certains questionnements disciplinaires, en rappelant la construction politique de certaines catégories d'analyse (ex : le caractère économique, par le tourisme, de certains paysages exceptionnels) : « *Pour moi, cette dichotomie entre les politiques de paysage et les politiques de paysage exceptionnels n'a pas lieu d'être et elle a au cœur un seul problème qui est le partage des valeurs reconnues aux territoires.* » (P3)

Or, dans le même temps, un certain nombre d'interviewé-e-s constatent une tendance générale à une dépolitisation de la recherche au sens où elle a distendu ses liens avec les réalités sociales : « *Je ne pense pas que les méthodes soient innovantes, je ne pense pas que la recherche-action soit radicalement innovante. Je veux dire que pour moi la recherche-action n'est qu'un retour à ce qu'aurait dû être ou aurait dû rester une partie de la recherche en sciences sociales, c'est-à-dire de travailler avec les acteurs locaux pour comprendre ce qu'ils font et essayer d'explicitier le plus possible pourquoi ils le font, afin de pouvoir le mettre en perspective avec d'autres expérimentations ou expériences menées dans la société.* » (C2). Le corollaire immédiat est bien évidemment une production de connaissances dépolitisées avec, comme nous avons pu l'observer pour le développement durable (1.1.1), des textes fondateurs qui sortis de leurs contextes socio-politiques d'écriture jouent un rôle de neutralisation des débats.

« (...) *je me suis intéressé-e à la convention européenne du paysage et tous les sous-tendus de cette convention européenne du paysage qui oscillent entre l'implicite et l'explicite, qui sont dedans mais ne sont pas des leviers d'action et de mise en œuvre très très clairs. C'est-à-dire que dans un jeu un peu d'hypocrisie ou de politiquement correcte, on les met en avant et puis après on les atténue, puis on les remet en avant, puis on les réatténue en fonction du contexte... cela a été le renforcement de mon travail sur le paysage.* » (C2)

Ainsi, les interviewé-e-s relèvent une certaine inertie dans cette diversification des registres de connaissances qui aurait opéré par moments lors de la phase de préfiguration : « *Cela a toujours des limites parce que t'as des freins, des gens qui sont là mais freinent car ils veulent revenir à des choses plus institutionnelles, plus classiques. On ne peut pas aller aussi loin que l'on veut. C'était quelque chose de très ambitieux et l'on savait que l'on ne pourrait pas aller jusqu'au bout. Mais il ne faut pas être dessus, moi je ne suis pas sûr que l'on aille jusqu'au bout de certains trucs, mais au moins on avance.* » (A2).

Dès lors, les interviewé-e-s ont soulevé des enjeux épistémologiques et politiques à penser l'organisation du débat afin d'éviter de reproduire une pensée qui, par sa décontextualisation, par la multitude de ses reprises, par sa production selon des dispositifs fermés, finit par être éloignée de toute forme de critique.

« *Ce n'est pas parce que l'habitant est important et qu'il doit impérativement donner son avis et être considéré, que la démocratie constitue la loi de celui qui parle le plus fort. La démocratie c'est aussi le débat et il faut organiser le débat ce qui se fait notamment avec des personnes qui ont des postures de savoir différentes les unes des autres. L'intérêt de PTT c'est aussi cela, peut-être plus pour le coup que pour l'épisode précédent qui était PDD où c'était des chercheurs entre eux – j'ai seulement assisté au colloque de restitution. Je trouve qu'il y a intérêt à garder cette pluralité et là-dedans à regarder aussi la posture respective des responsables*

démocratiquement élus et de la population (organisée ou pas) qui animent et conduisent souvent le débat entre deux échéances électorales.» (P2)

2.3.3 Participer à la démarche de préfiguration : un engagement motivé par une recherche de connaissances

Si la construction de connaissances, ainsi que des catégories d'analyse et d'action qui en découlent, a été dessinée par une majorité des interviewé-e-s comme un acte politique, alors il apparaît assez naturellement que le politique n'est pas compris ici comme les activités qui animent la vie politique (ex : élections, campagnes). En fait, faire du politique reviendrait à construire du commun par le rassemblement d'individus engagés et, à ce titre, la démarche « Paysages, Territoires, Transitions » a été considérée comme une activité politique pour ces participant-e-s qui y engagent de leurs temps.

*« PTT, je ne m'attendais pas à ce que cela soit aussi prenant en temps, donc forcément la suite va être pour moi aussi importante, parce que si tu veux nous (***) et moi) avons des comptes à rendre, du temps à donner du coup là on mise du temps sur combien de temps va nous prendre PTT l'année prochaine. Et cela nous prend énormément de temps. Du coup, c'est risqué pour nous de s'impliquer : on est prêt à tenter le truc évidemment, mais bon on donne du temps et de l'énergie si tu veux et on espère que cela va fonctionner. C'est clairement de l'engagement, ce n'est pas un truc que tu fais car tu es payé pour, non. Tu fais ça car tu y crois. » (A2)*

« Ce n'est pas dans ma fiche de poste, quelque part on m'a « autorisé-e » à y aller, mais – tant mieux pour moi – cela vient en plus du reste. Je pense que c'est une des raisons pour lesquelles... nous les acteurs des territoires, on ne peut pas se permettre de passer autant de temps. C'est un engagement sur le temps : il faut avoir envie et y voir l'intérêt. Alors bon, je ne regrette pas du tout, mais à un moment donné on choisit entre ça ou ça, car on ne peut pas tout faire. » (P4)

Mais qu'est-ce qui incite à s'engager dans la recherche « Paysages, Territoires, Transitions » ? L'une des raisons partagées renvoie à des attentes suscitées, notamment en termes d'apports de connaissances par l'acculturation progressive des participant-e-s.

« C'est pointu, cela décoiffe, tu apprends beaucoup, cela te remet en question dans tes modes de faire, ça c'est le côté intellectuel : apprendre, voir comment les gens fonctionnent, ce qu'ils apportent, je trouve cela... c'est ce qui peut me faire rester en poste ce genre d'expériences ! Pour moi, c'est de l'engagement ; je parle pour moi, mais je pense aussi parler au nom des gens qui sont en collectivités, ou dans des agences d'urba ou dans des CAUE. Ils le disent : ils sont engagés, car cela les intéresse et ils pensent que l'on va faire des trucs. Et cela, je trouve cela vachement bien. Ce n'est pas du ronron ! Là je suis dans un type de projet qui amène à des choses, donc je suis partant » (A2)

Les personnes rencontrées ont également soulevé la prise de recul assurée par cette recherche par rapport aux réalités territoriales (« J'ai un métier où je suis sur le terrain, alors j'aime bien théoriser (c'est pour cela que j'aime bien PTT, j'aime bien les groupes de travail), cela

fait prendre du recul et tout » - P5) et pratiques de métier (« Je trouve vraiment intéressant d'avoir à la fois le regard localement mais aussi la distance que peut apporter un réseau national en termes de critique sur ses propres pratiques, les pratiques dans sa région et les expériences intéressantes ailleurs. » - P4).

« Ces sujets m'ont intellectuellement stimulé, car ce sont des sujets sur lesquels je n'ai pas l'habitude de travailler (...)Moi, cela me remet en question, ces travaux là que l'on a menés cette année là ; parce que je perçois plus de choses, l'importance de cette intégration de l'habitant je la mettais peut-être toujours un peu en recul avec le côté expert qui regarde de haut – il faut faire attention à cela, pour les chercheurs c'est pareil j'imagine -, qui serait un peu au-dessus : on met toujours les gens dans de grands sacs mais parfois on se trompe... » (A2)

2.3.4 Un objectif commun de transformation (sociale)

Mais surtout, la principale raison de s'engager réside dans une certaine promesse annoncée d'une évolution réflexive des pouvoirs d'agir (de recherche, d'études, de maîtrise d'ouvrage...) de chacun-e, en construisant d'autres modes d'action par l'expérimentation pratique, par la proximité avec des mobilisations collectives...

« Par ailleurs PTT rejoint assez bien mes chaînes de préoccupation, car je pense que la réponse aux enjeux environnementaux ne viendra pas des institutions, car les institutions sont prisonnières de leurs routines et donc il va falloir innover et cette innovation va se placer hors des institutions, donc vraisemblablement dans des groupes d'action locale qui restent à identifier.» (C2)

Ainsi, ce qui est annoncé comme commun par les personnes rencontrées, c'est avant tout une volonté de transformation de la situation actuelle (traduite par le terme transition). Elle serait le dénominateur commun minimum des participant-e-s :

« Elle [la démarche de préfiguration] a construit quelque chose – et le terme préfiguration est ici utilisé à bon escient – elle a construit des choses avec tous d'une façon non-institutionnelle – alors c'est ce qui dérange certains – sur la base du volontariat et d'une ouverture complète sur le sujet : pas de tabou. J'ai trouvé cela assez fort parce que le CGDD peut se le permettre, c'est l'un des seuls endroits au Ministère où l'on peut se permettre l'exploratoire. Du coup, on essaie de construire quelques choses ensemble : alors il y a des frictions, on n'est pas tous dans le même monde, mais on essaie de produire quelque chose ensemble. Je trouve cela assez fort car c'est une reproduction à petite échelle de trucs qui vont se faire sur le territoire à l'aide de chercheurs. » (A2)

Mais il ne s'agirait pas d'être un simple observateur de cette transformation, mais bien d'y prendre part en réassurant ses capacités à agir par la construction collective de nouvelles formes d'action.

« En fait, on a expérimenté, ou en tout cas on a lancé tout un ensemble d'idées faisant de ces trois transitions des « transitions » au pluriel ou une « Transition » avec un « T » majuscule, considérant qu'il ne fallait pas seulement attendre cette transition des acteurs

institutionnels, qu'il fallait aller la chercher partout où elle pouvait se trouver et que cela avait forcément un lien avec le territoire (parce que c'était situé dans un espace approprié), cela avait forcément un lien avec les paysages (parce que les paysages sont un des moteurs de diffusion de cette idée, ou d'agrégation de ces aspirations des populations ou des acteurs qui se verraient engagés dans un processus de changement radical).» (C2)

2.4 Environnement et pouvoir d'agir : les registres axiologiques de l'action

Or, les modalités de la transformation tout comme les registres d'action dans lesquels elle puise les formes qu'elle revêt, ne sont pas neutres pour l'horizon visé. A cet égard, les cadres démocratiques de l'action ont été posés par certain-e-s comme l'opérateur méthodologique de la transformation souhaitée :

« La transition c'est le passage d'un état à un autre. Je pense que par rapport au contexte actuel, ce passage est subi en partie, lié aux différentes crises ; et après il procède d'une volonté de s'y prendre autrement, de questionner les anciens modèles, de se dire « On y arrive au bout, donc soyons intelligent et on arrête de se prendre la tête sur le mur, on essaie de passer au-dessus ou à côté », et donc de dire comment on fait différemment. – Quels sont ces modèles ? - Ces modèles... je dirais que ce sont des modèles dans la façon de faire, notamment en termes de décision, de partage avec les différents acteurs, sur les volets participatifs, sur les volets prise en compte des habitants et participation citoyenne, sur les modalités d'échanges et de participation... on peut parler de sciences participatives, d'économie plus participative éventuellement. Ne pas faire « contre » les gens mais faire « avec », c'est-à-dire aller chercher d'autres forces. » (P4)

A l'inverse, une transformation qui reposerait sur le seul secteur énergétique est considérée comme une illusion, dans le sens où elle repose uniquement sur un outil technologique qui est d'ores et déjà mobilisé :

« Par contre, là où je ne m'entends pas du tout, c'est sur la transition énergétique : ce n'est pas de la transition du tout ! On reste sur le même modèle, c'est un changement d'outil mais à part cela je ne vois pas ce qu'il y a dans la transition... (...)La transition énergétique peut même être dangereuse, cela peut amener les pires choses : une ferme photovoltaïque, où l'on remplace l'agriculture par des panneaux photovoltaïques, où l'on met de l'essence avec de l'agriculture... C'est vraiment la catastrophe, c'est la fausse bonne idée ! » (P1)

2.4.1 Sectorialisation et technicisation des questions environnementales

Dès lors, lorsque les problématiques environnementales ont été associées par certain-e-s aux politiques publiques du même nom (« *Les politiques d'environnement, les politiques de la biodiversité, au titre des sites et paysages, au titre de la qualité de l'eau (en quantité et qualité), au titre des sites classés pour l'environnement, etc., etc., c'est la palette des choses auxquelles on est confronté-e-s dans notre administration.* » - P4), elles ont été considérées

comme une entrée sectorielle et technique de l'agir (ex : mesure de la pollution de l'air), assez éloignée des désirs exprimés en termes d'action.

« D'un système linéaire, on peut passer à un système plus diffus, échevelé... je pense que c'est aussi passer de systèmes très sectoriels à des systèmes plus transversaux ou intégrateurs. Par exemple les questions énergétiques : avec les écoquartiers, on passe d'attentions tout à fait louables, à une vision assez sectorielle en termes de consommation énergétique des bâtiments, etc., en faisant abstraction de plein d'autres éléments. Sous couvert d'adaptation, on devient un peu sectoriel, on produit des ovnis : quel est le partage, quel est l'échange ? » (P4)

Ainsi conçues, les problématiques environnementales sont assimilées à un modèle d'aménagement et de gestion des territoires et des paysages, qui – par sa sectorialisation et opérationnalisation de l'agir – fragmente les territoires et les dissocie des modes de vie, à tel point qu' *« on finit par avoir quelque chose d'incompréhensible qui non seulement ne permet pas aux gens de comprendre, de percevoir de quelles manières ils peuvent vivre dans un espace aussi fragmenté, mais aussi est source de tant d'hostilité, méfiance, repli derrière nos haies de thuya ou dans nos petits HLM bien fermés desquels on a peur de sortir. (...) Le nombre de dysfonctionnement créés par cette absence de corrélations entre les différentes fonctions et les visions d'ensemble du territoire, est très coûteux économiquement, socialement (ghettos, paupérisation car les gens ont besoin de prendre en permanence leur bagnole pour aller chercher n'importe quoi), environnementalement je n'en parle même pas : c'est du gaspillage total, c'est de l'artificialisation, c'est de la disparition des espaces naturels... » (P2).*

Les politiques environnementales reposeraient donc, actuellement, sur une idée de maîtrise de phénomènes environnementaux produits par nos propres modèles de développement économique (énergivore), d'aménagement du territoire (fonctionnaliste), d'agriculture (productiviste)...

« On a des problèmes d'énergie qu'il faut trouver à résoudre, on a des problèmes d'épuisement d'un modèle agricole qui occupe quand même 90% du territoire français, on a des problèmes de construction de la ville qui devient insupportable telle qu'elle a été construite - en gros depuis la Charte d'Athènes - et on est en train de re-basculer vers autre chose en redécouvrant, oh miracle, que la ville c'est à la fois du bâti et du non bâti, et non pas simplement du bâti comme le pensent encore beaucoup les urbanistes, trop, beaucoup trop. » (P2)

Et en retour, ces modèles alimenteraient une esthétique paysagère devenue registre argumentatif de projets d'aménagement économique et commercial.

« Pour faire bonne mesure quand même on nous fait un petit quelque chose comme la ferme urbaine de 5 ha dans le Triangle de Gonesse [rires], voilà c'est ça : « On a petit truc sympa pour vous, une ferme urbaine de 5 ha, ce sera joli vous pourrez y emmener les enfants en promenade et puis le reste du temps il y aura l'espace bien commercial et un espace de production avec quelques bureaux... » (P2)

Il y aurait donc urgence selon certain-e-s d'administrer la preuve des excès de confiance dans leurs maîtrises de ces projets et pratiques (*« Je suis dans une période où j'ai vraiment besoin*

de terrain car l'urgence c'est la démonstration, la démonstration que la pensée aménagiste on peut s'en passer. » - P3), ainsi que de renouer en conséquence avec d'autres « interactions homme/milieu naturel » (P4).

« On ne peut comprendre l'environnement que si on situe l'homme ; c'est un concept qui s'attache à une vision anthropo-centrée. Si on n'explicite pas la relativité environnement/homme, on peut partir totalement de travers dans la réalisation de politiques d'un Ministère de l'environnement. Le problème se pose aussi bien en matière d'aménagement que de protection de la nature. (...) Pour bien parler d'environnement, il faut parler de limites et donc des préconceptions des limites (...) Dans notre société, nous avons une limite entre l'homme et l'environnement qui est culturelle et il faut en avoir conscience. » (P3)

2.4.2 Reconstruire un pouvoir d'agir par d'autres acceptations environnementales

Cette mainmise des problématiques environnementales par des expertises techniques visant leurs maîtrises, aurait participé selon certain-e-s à une perte des connaissances vernaculaires et une standardisation des aménagements.

« Voilà, donc un territoire qui finit par ne plus ressembler à quoi que ce soit et devient une sorte de capharnaüm générateur d'amnésie puisque tout a été mis à la toise des techniciens : on a oublié comment cultiver une agriculture non-technique, on a oublié comment on bâtissait pour construire des maisons sur une colline orientée plein nord en Provence avec le Mistral et après on vend très cher des isolations aux personnes qui ont acheté ces maisons... » (P2)

Se poserait, dès lors, pour les métiers une nécessité à mieux valoriser ces capacités d'action dont ont pu faire preuve de fait les habitants par leurs pratiques quotidiennes, avant de pouvoir les réintégrer ensuite dans leurs pratiques.

« Le métier du paysagiste ce n'est plus tellement de faire un beau jardin comme on l'apprend encore un tout petit peu à Versailles : c'est un métier de restitution de pouvoir aux habitants, aux acteurs directement concernés par le territoire – qu'on leur avait un peu confisqué car les décisions étaient prises par un tas de gens différents. » (P2)

Les problématiques environnementales conduiraient à penser les conditions pour que l'on vive mieux aujourd'hui en introduisant dans un même temps « cette capacité de justice sociale, d'anticipation environnementale, de ménagement des ressources » (P2). A partir d'un minima sanitaire (« si on ne nous empoisonne pas trop (pesticides), si on ne nous asphyxie pas trop (qualité de l'air), si on ne nous assèche pas trop (absence d'eau parce que l'on a préféré le maïs) » - P2) et social (« On ne peut pas vivre mieux si l'on est sur la poudrière des inégalités » - P2), les problématiques environnementales dessinent une volonté de réassurance de chacun-e dans leurs capacités à agir sur leurs milieux de vie.

*« Et vivre mieux aujourd'hui, c'est par exemple lorsque je quittais la DREAL à ***, je prenais mon vélo, je rentrais chez moi à vélo : je sortais véritablement de mes soucis de gestionnaire de DREAL et j'étais content-e et je faisais en même temps du bien à la planète car je ne prenais pas une bagnole pour faire deux kilomètres. De même*

que j'adore les cerises et j'adore les retrouver tous les ans : si j'en mange toute l'année, ce n'est pas marrant. » (P2)

Néanmoins, au regard des relations ténues qu'entretient le milieu de la recherche avec les expertises techniques et scènes décisionnelles des politiques publiques, certain-e-s doutent du rôle réflexif que peuvent jouer les problématiques environnementales auprès des chercheurs. Ces derniers seraient en effet mis à mal, dans leurs responsabilités, par les crises environnementales contemporaines qui seraient le résultat d'un modèle de développement productiviste légitimé par une conception positiviste de la science (et de ses apports en connaissances techniques) et de ses recherches (et de leurs possibilités à trouver des solutions).

« Je me demande si questionner le modèle dominant de notre société au travers du prisme de l'environnement, c'est à la fois quelque chose de salutaire et de souhaitable car cela met une altérité qui permet de faire le pendant avec cette société, donc de regarder cette société avec ses excès sur cette altérité, donc cela permet une critique de cette société. Cela c'est assez salutaire car cela permet de rompre avec l'idée de projet continu, de progrès continu ; cela permet une forme de décentrement. En revanche, parce que rien n'est jamais vraiment simple, la question de l'environnement masque aussi tout un ensemble de questionnements plus difficiles à tenir car ils nous engagent nous-mêmes. C'est une critique qui n'impose pas, même si on peut le faire, la critique d'un groupe voire individus dans cette modernité. (...) La victime dans les questions environnementales, c'est qui ? C'est l'environnement d'abord, la société dans son ensemble ensuite. Si on réinjectait ces questions là au sein de la sphère sociale et uniquement au sein de la sphère sociale, les chercheurs je pense se rendraient compte qu'ils ont leurs propres responsabilités dans les processus de domination et leurs propres responsabilités dans les questions environnementales. Et cette question là est beaucoup plus difficile à tenir car elle nous met mal à l'aise. » (C2)

CONCLUSION GENERALE : DES PREMISSES DU COMMUN A D'AUTRES CONCEPTIONS POLITIQUES DES SAVOIRS

Ce présent rapport visait à participer à la construction d'une grammaire commune de la démarche « Paysages, Territoires, Transitions ». Il a à cet effet soulevé les termes clés qui ont animé les débats (dont les treize principaux ont fait l'objet d'une entrée dédiée dans le lexique), ainsi que les lectures dialectiques de certaines problématiques (ex : substantification *versus* unité de la transition), de même que les impensés (ex : enjeux politiques) et les stratégies discursives qui les fondent (ex : questions rhétoriques), ou encore les sujets sources de tensions (différences de positions épistémologiques). Pour ce faire, nous avons procédé à une triple analyse du corpus constitué de l'ensemble des matériaux produits par la démarche préfigurative et sa dynamique collective, ainsi que par la démarche de recherche « Paysages, Territoires, Transitions » : analyse sémiologique, comparative et déconstructive de ce corpus.

Dans un second temps, nous avons croisé cette grammaire avec les récits de trajectoire de neuf participant-e-s régulier-ère-s de la démarche. Si l'hybridité des trajectoires est apparue comme une singularité partagée et affirmée des membres rencontré-e-s, force est de constater que cela ne participe pas d'une conception unique de la recherche. De l'épistémé aux méthodes de terrain, deux positions de recherche radicalement opposées ont émergé : une première renouant avec une logique positiviste et une posture d'extériorité voire d'objectivité du chercheur, une seconde visant à réinscrire la pratique de recherche dans une situation sociale donc favorisant des méthodes d'immersion dans le terrain voire d'implication des acteurs du territoire (au sens large du terme incluant les associations et habitants).

Dès lors, selon la conception de la recherche privilégiée se dessinent deux référentiels d'action puisant dans des imaginaires politiques distincts. Si la rupture entre les deux positions de recherche est pensée comme forte et clairement identifiée, les participant-e-s ont néanmoins éprouvé de réelles difficultés à se positionner en faveur de l'une ou de l'autre. Ici, les problématiques environnementales sont apparues comme un filtre interprétatif des convictions ou du moins sensibilités de chacun-e en faveur de l'une ou l'autre des positions.

Les prémisses d'un commun par et dans la transformation sociale

La construction de cette grammaire donne à voir les prémisses d'un commun dont le facteur d'agir fondamental réside dans une volonté partagée par les participant-e-s de s'engager dans une transformation sociale dans le temps long de et par la démarche « Paysages, Territoires, Transitions », ainsi que d'y impliquer également son domaine de métier (de pratique comme de recherche) afin d'impulser une évolution de ses conditions et habitudes de travail. Il s'agit donc de s'assurer un pouvoir d'agir adapté aux enjeux des ambitions de transformation. Ainsi, si le commun se fonde sur une volonté de transformation, il se renforce dans les formes de l'agir choisies pour y parvenir ensemble d'une manière commune : à cet égard, cette volonté de transformation et d'engagement constitue le premier soubassement de la transition annoncée.

Dans ce contexte, le paysage apparaît comme un espace de médiation des différentes subjectivités qui s'expriment dans ces volontés de transformation. En effet, par la lecture sensorielle et sensible à laquelle il invite, mais aussi par sa capacité à cristalliser les représentations et normes sociales, le paysage a été pensé d'un avis partagé comme l'objet et l'espace discursif fondamentaux des formes de l'agir. En renouant désirs personnels et aspirations sociales, le paysage permet de donner à voir les sujets d'achoppement pour la transition. Il assure ainsi une pensée de la rupture qu'implique toute transition.

A l'inverse, les territoires ont été investis comme les lieux singuliers de l'agir, avec leurs contraintes (ex : géographiques) et ressources (ex : foisonnement d'initiatives habitantes). Puisant parfois dans une lecture territorialiste (Magnaghi, 2010), la démarche « Paysages, Territoires, Transitions » considère les territoires comme des lieux de vie, réunissant communautés humaines et écosystèmes dans un même espace. Elle ambitionne de fonder un agir dans un certain ancrage des traditions culturelles et régimes locaux de savoirs qui en découlent, afin que cet agir ne se réduise à une action aux effets limités dans le temps et dans ses prises pour les réalités sociales. Dès lors, il est apparu nécessaire que les territoires soient les lieux d'émanation (initiative), de composition (en fonction des ressources) et de fondation de l'agir (selon les traditions culturelles, les valeurs défendues par la communauté).

Des difficultés au frottement : quelques imaginaires scientifiques et démocratiques

Mais, alors que l'incertain généralisé dessine une situation idoine pour débattre de cet agir aux contours indéterminés, donc en renégociations multiples (cf. 1.4), ce qu'appellent d'ailleurs de leurs vœux de nombreux participant-e-s, nous observons de réelles difficultés au frottement. Ces difficultés se traduisent : par des stratégies discursives visant le détournement ou l'évitement d'un sujet (ex : registres axiologiques du modèle économique), par des tentatives de juxtaposition des connaissances sans mise en confrontation (ex : substantification des transitions), par une réticence à se positionner dans un système de références (professionnelles, pratiques, scientifiques, etc.) lors des discussions de groupe...

Pourtant, les trois termes génériques de la démarche invitent directement au frottement, chacun à leurs manières :

- le paysage constitue un objet de frottement entre l'approche sensorielle et sensible des individus d'une part, et les normes sociales de la qualité de vie qui orientent nos représentations du bien-être et animent les opérations d'aménagement sensées y conduire de l'autre ;
- en tant que lieu de vie, le territoire est de fait un espace de frottement quotidien entre ses habitants, mais aussi entre les praticiens qui aménagent le territoire et les publics visés ;
- la transition témoigne quant à elle de frottements entre deux modèles co-existants, conduisant au passage de l'un à l'autre.

Si ces difficultés puisent sans doute dans des facteurs psychologiques constitutifs de normes relationnelles contemporaines (Benasayag et del Rey, 2007), elles renouent aussi avec certains imaginaires politiques hérités de notre lecture moderne des Lumières⁹ : chacun-e aspirant à devenir un être de rationalité, les passions sont écartées des scènes de débat pour laisser la place à des arguments qui seraient dépourvus de toute passion. Ces difficultés semblent intimement liées à nos imaginaires de la connaissance comme épreuve existentielle assurant une organisation sociale dirigée dans ce sens.

Dès lors, imaginaires scientifiques et démocratiques semblent venir s'imbriquer, jusqu'à reposer sur un dispositif partagé de *purification de toute trace sociale* des productions, par :

- ✓ la professionnalisation des carrières (politiques comme scientifiques), assurant une homogénéisation de leurs outillages (communication *versus* protocoles d'enquête) ;

⁹ La lecture de la littérature épistolaire de cette époque suffira à nous rappeler que les penseurs des Lumières étaient des individus passionnés par leurs idées, conduisant parfois à des débats violents.

- ✓ une déconflictualisation des résultats (construction d'un intérêt général *versus* objectivation du sujet d'étude) ;
- ✓ des figures tutélaires fortement identifiées (l'élu ou l'homme d'Etat qui gouverne *versus* le chercheur détenteur de savoirs).

Particulièrement sur les scènes proprement académiques, une difficulté persiste à faire évoluer posture, position et place des « sachants », comme si l'observation extérieure garantissait la neutralité axiologique (illusoire), et l'a-historisme de l'universalité par la représentativité (factice) des savoirs produits. Cela conduit, par exemple, à réduire les choix d'habiter dans le périurbain comme des stratégies résidentielles fonctionnelles, faisant fi d'aspirations puisant dans des sensibilités et parcours plus personnels, mais surtout d'imaginaires négatifs qu'inspirent de plus en plus les grandes villes (Salomon-Cavin et Marchand, 2010)...

Proposition pour la recherche : intégrer d'autres conceptions du politique

Dès lors, si l'on considère que ces imaginaires scientifiques et les pratiques de recherche qu'ils nourrissent ne permettent pas d'assurer l'articulation des savoirs à l'aune d'exigences de complexification de nos registres d'entendement, ni de saisir le champ des possibles que dessine l'indétermination de l'agir, il convient alors de refonder conjointement nos conceptions du politique.

Nous terminerons ce travail par cette invitation : entrevoir d'autres conceptions du politique que strictement institutionnelles (c'est-à-dire élaborées dans un cadre institutionnel, dans un but d'institutionnalisation...) afin de mettre en visibilité les initiatives territoriales qui vont remonter des ateliers de recherche-action et d'assurer un cadre plus souple aux participant-e-s à la démarche de préfiguration qui ont témoigné d'une volonté d'engagement. Il s'agit ici de souligner que les pratiques politiques ne se réduisent pas aux actions menées par des élus, aux temps de la vie électorale, aux scènes de la participation instituée, etc., mais se profilent aussi (voire davantage) dans des formes plus ordinaires (Frère et Jacquemain, 2013) voire discrètes (Scott, 2008).

Ce « *politique sans en avoir l'air* » (Le Gall, Offerlé et Ploux, 2012) donne à voir l'investissement d'autres sujets (ex : les pratiques quotidiennes de loisirs ou la consommation comme positionnement politique) et registres d'entendement (ex : la subjectivité en politique), qui dépassent la simple fonction supplétive du politique codifié. Cette conception du politique se détourne elle-même des codifications scientifiques existantes de l'activité politique, privilégiant jusque-là les ères historiques, institutions et structures de pouvoir... aux affections et mouvements habitants (Vercauteren, 2007).

Or, au regard du rôle accordé à l'expérience dans le basculement d'un schème de penser explicatif (de la rationalité stricte) à compréhensif (c'est-à-dire englobant la multitude qui fait politique), il nous semble particulièrement intéressant de considérer la notion de biopolitique. Le politique consisterait alors d'abord en un autre « *usage des corps* » (Agamben, 2014), une biopolitique de l'émancipation des pratiques ordinaires en rupture avec le « *biopouvoir* » de la modernité (Foucault, 1975).

Entrer en politique signifierait alors mobiliser son intelligence (pratique, expérientielle, opérationnelle, conceptuelle...) et son affectivité dans la construction d'un commun à valeur d'usage. Faire du politique reviendrait à engager sa subjectivité dans l'action et, en retour, construire cette même subjectivité dans une mise en mouvement collective et sa confrontation avec des imaginaires politiques de l'individu (construction d'un intérêt général qui s'opposerait aux intérêts personnels égoïstes...) et l'environnement (contrat social avec la

nature...). Une entrée par la biopolitique nous permettrait donc de saisir ce qui, dans l'évolution des désirs et pratiques entretenus des habitants aux paysages, témoigne d'une rupture annonciatrice et/ou fondatrice d'une transition, dont le déploiement ne peut se réaliser que dans les territoires d'émergence de ces biopolitiques.

LEXIQUE DES TERMES CLEFS DE L'ANNEE 2015

Ce lexique a déjà fait l'objet d'une valorisation dans le document cadre de la démarche « Paysages, Territoires, Transitions » (volume 1, 2016)¹⁰. Il a été construit en vue d'aider les équipes locales à enrichir leurs propres réflexions, mais surtout à se situer par rapport à cette réflexion préalable : à la fois se situer dans les cadres de l'intervention territoriale par rapport à cette grammaire commune (en partage, parallèle, désaccord...), à la fois se situer dans les rapports renouvelés entre recherche et action qu'instaure la démarche « Paysages, Territoires, Transitions ».

Ce lexique n'avance pas une liste définitive des termes et encore moins leurs définitions académiques. Il propose une matrice discursive et une qualification dynamique des termes par les échanges qu'ils ont pu nourrir ; mais également, nous insistons, par les évitements dont certains d'entre eux ont pu faire éloquemment l'objet. *Quels sens, actions, postures (personnelle et professionnelle) les membres de l'Équipe projet ont-ils/elles pu investir dans l'emploi de certains termes ? A l'inverse, de quelle(s) rupture(s) témoigneraient ceux peu débattus ?*

Nous avons choisi de réintégrer ce lexique dans ce livrable, car nous considérons que sa réalisation et sa diffusion dans le document cadre à destination des Territoires constituent une des premières étapes de la recherche-action qu'ambitionne la démarche « Paysages, Territoires, Transitions », une mise en abyme d'une recherche qui s'analyse en cherchant. D'autre part, la diversification des formats – avec ici une partie autonome, dynamique et synthétique - contribue, selon nous, à la valorisation de cette recherche en s'assurant une pluralité de lecteurs.

Méthodes de constitution du lexique

Ce lexique met en exergue 13 mots qui ont directement animé les débats (pour dix d'entre eux) ou les ont fréquemment traversés sans pour autant bénéficier d'un approfondissement de sens (pour trois d'entre eux signalés d'un *). Ces termes ont été choisis selon trois critères appliqués de manière systématique et relevant de trois méthodes distinctes d'exploitation du corpus de la phase 1 :

- le premier critère correspond à une approche lexicographique du corpus, par le recensement des termes employés et par une évaluation du poids de leur investissement par les participant-e-s (nombre d'occurrences, temps accordé dans la discussion, efforts d'exemplification...), qui témoignent par exemple de l'importance que revêtent ces termes pour la problématique PTT (ex : *bricolage*) ou au contraire de leur relative banalisation (ex : *développement durable*) ;
- le deuxième renvoie à la diversité des supports de mobilisation des termes (note fondatrice, discussion longue, atelier, présentation lors d'une journée d'études...) qui assure une diversité des prises (plus ou moins conceptuelles, plus ou moins situées dans des pratiques, plus ou moins exemplifiées...) et des points de vue (différents auteurs) sur ces termes ;
- le troisième et dernier s'intéresse à la place accordée à certaines notions au sein même de la démarche PTT, qu'elles aient été investies dans une note liminaire à la phase de

¹⁰ Voir en ligne la quatrième partie du document cadre, intitulée « Idées, débats et controverses » : <http://www.environnement-urbanisme.certu.equipement.gouv.fr/partie-4-idees-debats-et-controverses-r44.html>

préfiguration (ex : *transition*) ou lors d'un atelier de journées d'études (ex : *bien-être*), traduisant par là un rôle matriciel dans l'orientation des débats et la construction d'un langage commun.

Bien-être

« On a tendance à penser que le bien-être est un service [...] cela se traduit par des politiques d'accès à la biodiversité. On ne sait pas comment opérer ce changement culturel pour rompre avec cette économie des services. » (JE2)

Entendu comme la construction habitante et située d'une relation équilibrée avec le(s) espace(s) de vie (d'habitation, de travail, de loisirs, de vacances...), le bien-être renvoie, assez simplement, aux ressentis d'agrément dans un lieu plus ou moins approprié, et à une synchronicité du ressentir : être bien là et maintenant.

Or, si des indicateurs du bien-être sont de plus en plus avancés par la littérature, économique (ex : niveaux de revenus) et sociologique (cohésion sociale, autonomie...), voire sanitaire, y compris dans le cadre de démarches institutionnelles¹¹, ils ont été fort peu mobilisés par le comité de projet, considérant qu'il s'agissait essentiellement d'abord de l'expression d'une subjectivité, donc variable selon les individus et leurs habitudes de vie, leurs espaces de pratiques, les valeurs auxquelles ils aspirent...

Pour autant, le bien-être n'est pas le produit d'individus isolés, mais reflète d'abord une construction collective. Par exemple, la perception de son état personnel se construit par rapport à des normes de satisfaction et de plaisir, de confort et de désir... Et, si de telles normes peuvent varier selon les cultures d'appartenance, selon la composition paysagère et environnementale des espaces de vie, les projets (architecturaux, paysagers, urbanistiques...) visant agrément et aménités, ainsi que les esthétiques et leur mise en récit dans les principes de l'action (le vivre-ensemble par la densification, la qualité du cadre de vie par la proximité de parcs verdoyants, la transition par l'agriculture urbaine...), ne sont pas neutres vis-à-vis de la construction d'un bien-être situé. Il en va de même d'une démocratie participative qui pourrait d'une certaine manière et sous conditions œuvrer au bien-être.

Le bien-être est à la fois individuel et collectif. Il implique et croise satisfaction personnelle d'un lieu, représentation sociale des espaces de vie, et norme(s) politique(s) de l'action territoriale

Bricolage

« J'ai un peu le sentiment que l'on a besoin de changer de posture institutionnelle : pour les entités individuelles, leur intégrité doit aussi s'adapter à une nouvelle forme de dialogue. Je prends l'exemple de l'Etat : c'est vrai que [avec] le projet participatif coopératif [...] on est dans l'incertitude, on ne sait pas quel sera le résultat final ; on accepte cette incertitude, on la gère et on la discute. C'est aussi une façon de travailler qui s'apprend. » (JE2)

Fréquemment mobilisé de l'intérieur pour décrire la démarche même de PTT, ce terme renvoie à un processus qui se veut tâtonnant dans et par l'action, s'écartant de la seule maîtrise de finalités prédéfinies. Son emploi découle, dans les discours réunis, de la reconnaissance d'une fragilisation des grands récits, de l'action (ex : progrès) comme de la recherche (ex : universalité).

Renouant par là avec un héritage anthropologique, cette notion implique des ajustements du sens même de l'action au moment même de sa réalisation, ceci en s'aidant de ce qui nous

¹¹ Rapport Stiglitz, Sen, Fitoussi, 2008.

environne immédiatement. On fait *avec* nos expériences vécues, *avec* nos convictions personnelles, *avec* nos imaginaires sociaux, *avec* nos habiletés (savoir-faire et savoir-être)... que nous avons éprouvées dans un cadre professionnel ou personnel. Le bricolage fait alors droit à l'imagination créatrice par l'action et son tâtonnement, mais en reposant sur d'autres héritages et reconnaissances. En ce sens, il ne participe pas de l'innovation, dans le sens où il ne crée rien de véritablement nouveau.

Or, pour les membres du comité de projet (tout particulièrement les praticiens), soumis aux pressions de productivité et d'efficacité, participer à une démarche qui ne vise, officiellement, ni concrétisation maîtrisée d'un projet, ni innovation (technologique, sociale, territoriale, etc.) constitue une réelle difficulté. Toutefois, s'ils se sont tou-te-s, peu ou prou, posé à un moment donné la question de leur engagement (par leur temps investi notamment), le caractère bricolé de la démarche a contribué à la pérennisation de leur implication. C'est en ce sens aussi que le bricolage porte en lui, chemin faisant, l'ambition d'un retour réflexif sur nos pratiques professionnelles.

Le bricolage soulève ainsi des nœuds de débat au profit de quelques requestionnements. Il constitue un opérateur pour penser les transitions et leurs imaginaires, sans pour autant nier le poids des facteurs de contraintes (moyens de recherche, outils de métier, finances publiques...).

Loin de toute linéarité de l'action et face à la relativisation des grands récits, opérateur pour tenir ensemble des modalités renouvelées de l'agir, fondées, par ajustements successifs, sur des imaginaires créatifs

Commun*

« Il fait trouver le moyen d'avoir un langage commun (...) les méthodes d'animation permettent de se mettre d'accord, de travailler sur les contradictions, en essayant de creuser jusqu'au bout : se dire sur quoi on est d'accord mais on n'emploie pas les mêmes termes, et se dire sur quoi on n'est pas d'accord et que l'on peut travailler ensuite. Cette question de construction d'un langage commun, on peut y arriver... » (EP4)

Sans jamais être substantivé (qu'est-ce qui fait commun entre les membres de PTT ?) et sa nature encore moins qualifiée, le commun a pourtant indéniablement tissé le fil directeur de la phase de préfiguration. C'est, par exemple, parce que les membres du comité de projet voient un intérêt commun (actuel et futur) dans la démarche PTT, qu'ils ont continué à engager de leur temps et à s'investir dedans.

Notion en vogue mais porteuse d'enjeux très actuels, notamment autour de la transition, le commun est tout d'abord, dans les discours réunis, celui d'une expérience commune : la coalescence de crises écologiques et la multiplication des effets sociaux (ex : croissance des inégalités et fragmentation territoriale) ainsi que des mutations politiques (ex : défiance en la politique institutionnelle et attentes sociales de participation).

Rompant avec quelques certitudes scientifiques (ex : maîtrise des risques par les innovations technologiques) et avec quelques imaginaires nomothétiques de l'expertise (ex : modélisation de cas), cette situation conduit chercheurs et praticiens à imaginer de nouvelles voies pour l'action.

Ce qui fait commun, c'est donc une aspiration de chacun des participant-e-s à transformer la réalité vécue en vue de l'améliorer. Ce qui fait commun au sein du comité de projet, c'est un certain rapport politique aux problématiques paysagères et territoriales, passant notamment par la construction de nouveaux imaginaires de l'action (bricolage, engagement...).

Choisie pour sa portée subversive et créatrice, modalité particulière de transformation de l'agir territorial

Développement durable

« La transition est à la mode mais est-ce qu'elle va devenir un mot creux comme le développement durable ? » (JE2) ; « On voit bien qu'il y a sans arrêt, naturellement, un besoin de repartir sur du secteur, sur des parties... La question de la complexité n'est pas facile à aborder, surtout avec des personnes qui viennent d'horizons différents. » (EP2)

Tout en étant unanimement l'une des notions peut-être les plus critiquées, notamment pour son caractère consensuel qui aplatirait les dissonances et détournerait des controverses, la notion de développement durable a émaillé les discours sans pour autant donner lieu à de véritables échanges.

A l'identique de la notion de projet qui peut rassurer la maîtrise d'ouvrage, celle de développement durable vient souvent dans le propos tempérer complexités territoriales et incertitudes grandissantes pour l'action. Cette notion bénéficie en fait d'un capital symbolique fort car reposant sur deux imaginaires féconds, voire constitutifs de l'action publique à l'ère des transitions : d'une part, celui du progrès social par un développement économique intégrant les enjeux environnementaux (ex : l'équipement des territoires) ; de l'autre, l'imaginaire d'une action globalisante qui parviendrait, par ses modèles et outils de mise en action, à s'appliquer dans tous les contextes territoriaux.

Tel que développé, le développement durable sécuriserait l'agir par la stabilisation des cadres d'intervention et par l'assurance de participer, du moins modestement, à quelques transformations (toutefois très peu liées dans les discours aux transitions).

Totem de l'action publique véhiculant l'imaginaire d'un agir global et permettant une réassurance des acteurs, sans toutefois de complications avec la(les) transition(s)

Engagement*

« Avec la métropolisation, on repart sur une mise en concurrence des territoires, avec le vocabulaire qui va avec : tout doit être « grand », le Grand Paris, le grand stade, le grand Cahors... (...) Et ce n'est pas évident de se positionner en dehors, car tout cela amène plus de richesses, plus d'efficacité, plus de travail... Et c'est un discours extrêmement présent en ce moment. En plus, les modes de production, tout le monde les connaît, on est à l'aise, alors que si on rentre dans une démarche de transition, tous les acteurs sont obligés de bouger par rapport à leur posture et leurs savoirs. » (JE2)

L'engagement est animé par une volonté de transformation d'une réalité vécue. On s'engage *contre* une situation d'injustice, l'inadéquation (sociale, urbaine, paysagère, architecturale, etc.) d'un projet, l'insoutenabilité écologique d'un modèle d'action... qui constituent les moteurs de l'engagement. Néanmoins, l'engagement ne se réduit pas à une situation d'opposition. On s'engage aussi *pour* des individus, des territoires, des paysages, etc., et *au nom de* valeurs, convictions personnelles, aspirations sociales...

Par l'engagement, les individus confrontent donc le réel avec leurs propres imaginaires politiques (solidarité, convivialité, justice environnementale...), qui se nourrissent de leurs expériences au monde (affects, ressentis...) et des apprentissages qu'ils en ont tirés (savoir-faire, savoir-être...). Ainsi, l'engagement constitue une mise en mouvement de son individualité telle qu'elle s'est construite dans le temps, avec ou contre les normes sociales, selon sa trajectoire professionnelle, en fonction de ses capacités et sensibilités personnelles...

Dès lors, il n'existerait pas de modèle de l'engagement (ex : dans un parti politique ou une association). L'engagement revêtirait des formes différentes selon les individus (sensibilité, convictions, valeurs essentielles...) et son inscription dans leurs trajectoires personnelles (ex : années d'études, construction d'une famille, déménagement...), selon la situation (personnelle ou professionnelle par exemple) et les possibilités (ex : matérielles, temporelles) de chacun. S'il existe des engagements de différents formats et degrés d'investissement, ils signent tous un positionnement politique d'individus... engagés.

Rapport politique de soi à un collectif (organisé ou informel) conduisant à des actions particulières en vue de parvenir à une transformation du réel

Environnement*

Deux acceptions fortement différentes de l'environnement ont traversé les débats du comité de projet, sans pour autant en faire un sujet de discussion explicite. Ces acceptions expliquent des différences de posture par rapport à la transition politique.

Pour les uns, s'inscrivant dans la lignée des politiques ministérielles, l'environnement constitue une catégorie d'action publique. Ainsi, loin de représenter une unité comme peut le faire le terme de nature, l'environnement renvoie à des cadres d'intervention publique selon les différentes ressources à gérer (eau, énergie, biodiversité, qualité de l'air), les risques encourus par les territoires et leurs habitants (de canicule, d'inondation...), ainsi que les domaines de compétences des acteurs publics (transport, logement...). L'environnement est pensé selon une lecture mécanique : faits problématiques et leurs causes, solutions par l'intervention publique et ses conséquences.

Pour les autres, l'environnement est le témoin des limites de la rationalité moderniste, mises en avant par les épreuves (ex : finitude des ressources) et crises rencontrées (de la biodiversité, du climat, de l'énergie...). La prise de conscience de ces limites aboutirait au nombre croissant de controverses sociotechniques de ces dernières décennies (ex : Organismes Génétiquement Modifiés). Surtout, le poids croissant des composantes environnementales dans les choix résidentiels des ménages et leurs modes de vie (déplacements, pratiques alimentaires, attitudes énergétiques...), ainsi que dans l'émergence de collectifs parfois informels (protection d'un espace affecté par un projet d'aménagement, refus de certaines modalités de production énergétique...), signale une évolution des représentations sociales de l'environnement, à la fois comme synonyme de la qualité de vie, mais surtout comme principe de l'action individuée et de la mobilisation collective.

Cette approche de l'environnement questionne alors aussi les savoirs-experts en urbanisme, architecture, paysagisme, etc. ainsi que les critères techniques de la norme environnementale et de son évaluation. La problématique environnementale apparaît dans ce cadre comme une occasion à la pluralisation des savoirs : scientifiques, pratiques, expérientiels, perceptuels, locaux, situés, habitants...

Dans le même temps secteur d'intervention et filtre d'interprétation sociale des crises de la modernité, invitant à une pluralisation et hybridation des savoirs

Expérience

« En fait je me suis dit en écoutant les différents acteurs, enfin non, praticiens, pardon, que le référentiel commun des praticiens était le projet, l'exemple, le « cas » on va dire. En fait les praticiens se comprennent tous entre eux car ils font tous référence à des « cas ». Du coup cela corrobore ce que l'on a dit ce matin : quand on fait parler les praticiens, il faut vraiment le faire sur un « cas » concret. » (JE2)

Loin d'être une réduction du sens commun – ce serait une connaissance dégradée par rapport à celle produite par les chercheurs et experts –, l'expérience est ici comprise comme un nouveau registre de compréhension voire d'entendement en contexte d'incertitude quant aux devenirs des territoires et aux capacités situées de l'action.

L'expérience a été fréquemment mobilisée par le comité – et tout particulièrement ses membres praticiens – comme un moyen d'atteindre une connaissance que les catégories d'analyse usuelles peinent à cerner, car elles renvoient à des représentations de l'action (ex : une protection paysagère essentiellement patrimoniale, négligeant dès lors une grande partie des paysages vécus) qui ne correspondent pas aux enjeux dorénavant largement traversés d'environnement (ex : quête habitante de bien-être). L'expérience joue donc d'abord le rôle, non intentionnel, d'une mise à l'épreuve de savoirs logico-formels ; elle est une confrontation ordinaire des hypothèses de recherche et catégories de l'expertise qui, par la singularité de l'expérience vécue, permet de compléter et surtout de compliquer d'autres registres de compréhension.

Sa facilité de mobilisation dans les débats s'explique notamment par son caractère souvent sensible, caractère donnant le sentiment de neutraliser temporairement les différences de posture (chercheur ou praticien, agent ministériel ou des services déconcentrés...), pour alors recentrer le propos autour de l'individu-sujet (affects suscités, sensibilité personnelle, représentations sociales...) et de ses trajectoires (lieux vécus, engagements personnels, activités exercés, discipline d'origine...).

Mais, bien plus que le partage d'affects différenciés selon les individus, ce qui importe ici est sa construction narrative. Ce serait le témoin de l'importance que revêt l'individu-sujet par et pour le narrateur. Ce faisant, l'expérience fait co-exister l'hétérogénéité des connaissances en réarticulant les subjectivités, tout en composant un intérêt commun pour un sujet mis en récit.

Registre de compréhension voire entendement « sensible » du monde, faisant droit à la multitude des subjectivités face à un incertain généralisé

Paysage

« On s'attendait à ce que l'atlas des paysages soit un catalyseur de ces réflexions [celles du Grand-Paris et du vivre-ensemble dans les Hauts-de-Seines] et en fait il n'en a rien été... (...) Car à partir du moment où l'on a organisé des ateliers autour de l'atlas des paysages, les élus revenaient sur du formalisme et du projet, du projet formel et non plus du vivre-ensemble. On sortait du projet politique. Et j'en parlais là car c'est une des difficultés de PTT d'attirer des élus. [...] Dès qu'on revenait sur les paysages, on retournait sur quelque chose de très formalisé : la question des formes urbaines, des plantations d'arbres, des grandes perspectives... » (JE2).

Refusant des lectures seulement morphologiques (réduction du paysage à des formes urbaines ou végétales) et technique du paysage (cf. définition opérationnelle de la qualité paysagère), lectures qui en font un objet d'expertise, le comité de projet a considéré le paysage comme une « interface au croisement de questionnements techniques et sensibles ». En recentrant le paysage autour de son caractère vécu et des affects qu'il suscite, les propos ont souhaité s'écarter du paysage fantasmé dans les projets (représenté par les images 3D par exemple) ou standardisé par la production territoriale (ex : modèles de parc urbain), qui en font une réalité en soi porteuse de valeurs *a priori*.

Par là, cette acception par le vécu considère que les habitants ont des expériences et des sensibilités au(x) paysage(s), prenant pour témoin l'essor et le succès des jardins associatifs qui assurent du lien social, une fonction alimentaire, une régulation climatique en ville, mais surtout une capacité d'action des habitants sur leur environnement paysagé (même si limité à une petite parcelle). Cet abord revient donc à interpeller l'action publique en se demandant

simplement « *Comment les gens vivent-ils leurs paysages ?* », qu'il soit remarquable ou ordinaire, protégé ou laissé libre.

Interpellation vive de l'action publique par interfaçage entre d'une part l'expertise opérationnelle de métier et, de l'autre, percepts et affects des populations

Projet

« *Avec la transition, on connaît l'objectif que l'on se fixe, mais on ne connaît pas les étapes et on ne connaît pas l'évolution de la démarche : la démarche amène ce qu'elle amène au fur et à mesure, c'est un peu se lancer dans l'aventure (...) c'est un changement de culture car on est habitué à avoir un cadre par le projet.* » (EP2).

Le projet représente une anticipation opérationnelle d'une transformation du réel, par des individus ou groupes qui cherchent à modifier leur inscription dans l'espace en définissant des modalités d'action : procédures, programmation temporelle, anticipation des effets indésirables... Dans ce cadre, la notion de projet a fait l'objet de débats au sein du comité, tout particulièrement sur sa capacité à porter les ambitions de transition.

Pour certains, il s'agit d'une modalité opératoire rassurante qui incite à une action progressive (définir des objectifs et leurs conditions de réalisation). Pour d'autres, le caractère proactif témoigne d'un imaginaire vivace, tout particulièrement en urbanisme et aménagement, de la maîtrise, qui serait en rupture avec les réalités de métiers observées par la recherche. Le projet donnerait même pour certain-e-s à voir des horizons (économiques et territoriaux, architecturaux et paysagers...) définis selon les critères usuels de l'expertise (moyens techniques et financiers, maîtrise d'usage et enquêtes publiques etc.), sans questionner la soutenabilité (sociale, écologique, politique...) des modèles hérités.

Afin de ne pas reproduire ce qui a pu conduire aux problèmes écologiques actuels, le projet devrait donc, clairement, proposer une finalité politique à son action (quelle transition privilégier ? quelles valeurs défendre ? etc.), et pour cela pourrait questionner les imaginaires de l'expertise territoriale qui ont assis sa popularité (quels savoirs mobiliser ? comment mettre en débat l'action projetée ? etc.).

Modalité opératoire de l'action reposant sur un programme prédéfini n'énonçant pas toujours les partis pris des expertises mobilisées et les finalités politiques visées

Recherche-action

« *Il y a un côté très attractif du concept de « chercheur » pour un certain nombre d'acteurs de terrain. Ce n'est pas du tout péjoratif : c'est la capacité à rencontrer en même temps des gens qui œuvrent sur les terrains autrement. (...) Le fait de venir à la rencontre de la différence que vous représentez est un atout.* ». « *Déconstruire revient à se poser la question de la connaissance : quelles connaissances peuvent apporter les uns et les autres ?* » (JE2).

La recherche-action ou action-recherche postule un dépassement des frontières entre la construction de connaissances et la production d'actions. La recherche produit de l'action par son travail de terrain et la valorisation de ses résultats, tout comme l'expertise publique et territoriale participe de l'intelligence des phénomènes. Les deux se mêlent, d'où les débats au sein du comité autour de l'appellation d'« acteur », considérée comme partagée par les praticiens et les chercheurs.

Cette position de réarticulation de la recherche et de l'action repose sur un registre pragmatique de la connaissance, reconsidérant par là toute tentative d'*objectivation* du chercheur ainsi que de production d'invariances. Renouant intérêts scientifiques et enjeux sociaux, la recherche-action ré-ancre l'activité de recherche dans le terreau des expériences

vécues. Dès lors, elle permet d'ouvrir à de nouveaux sujets de recherche, jusque-là globalement écartés, allant du quotidien et de son ordinaire, jusqu'aux engagements du chercheur.

A cet égard, la recherche-action transforme les cadres de la recherche : aussi bien le rapport au terrain (considéré comme une expérience sensible), les acteurs impliqués (praticiens, élus, associations, habitants...), les méthodologies employées (ex : ateliers), que les modes de pensée (dépassement des découpages disciplinaires, co-construction des problématiques d'études avec d'autres formes de savoirs...), les conditions de validation des savoirs produits (ex : mise en débat), ou encore leurs finalités démonstratives et formes de restitution (pratiques et opérationnelles, politiques et optatives, sociales et territoriales, axiologiques et symboliques, etc.).

Ainsi, pour chaque recherche-action, une série de questions se pose : qui produit les connaissances, pour qui (quelles implications sociales et spatiales ?), pour quoi (quelles productions concrètes pour quels utilités et usages ?) ?

Conditions de révision des conditions et cadres démocratiques des sciences et expertises, par des réarticulations empiriques et pragmatiques et par des questionnements sur les finalités de recherche

Scientificité

La scientificité a été entendue assez unanimement comme un critère de validation des connaissances construites, permettant une montée en généralité par rapport aux cas d'études et une répliquabilité des schémas d'intelligibilité du réel.

Paradoxe seulement apparent, cette scientificité est rendue possible par la mise en avant de la singularité des cas de recherches. C'est la mise en transparence systématique des efforts de positionnement du terrain (explicitation de la situation, des acteurs en présence, etc.), de positionnement du discours (références scientifiques qui inscrivent dans un courant de penser) et des méthodes (mises en avant des biais méthodologiques) qui assurent une telle montée en généralité et répliquabilité relative.

Faire preuve de scientificité ne signifie donc pas forcément choisir un cas de recherche exemplaire ou donnant à voir des caractéristiques largement partagées. Il s'agit plutôt de mettre en avant sa singularité pour la questionner au regard d'autres situations (analogues ou différentes), en dessinant par là des points de convergence ou divergence dont les causes recherchées éclairent simultanément le particulier et le général.

Critère de validation de connaissances par montée en généralité et répliquabilité, requérant l'expression de la singularité et le dévoilement du positionnement.

Territoire

« La notion de territoire n'a pas la même signification pour les urbanistes, que les architectes ou les paysagistes. On voit bien que quand on est dans la conception, ou la gouvernance, ou l'institutionnel, le mot connaît une richesse sémantique, qui est aussi intéressante à investir. » (JE1).

Alors que le terme de territoire a été fréquemment mobilisé, son sens n'a été finalement que très peu investi. Ce terme a été déployé par une entrée sectorialisée qui correspond aux thématiques de l'action publique (reconquête des berges et espaces dits de nature, mobilité, tourisme, agriculture...), véhiculant par là quelques schémas puissants de représentation (ex : périurbain comme faible valeur paysagère et sociale). La pensée par modèles (identification

de bonnes pratiques, territoires de référence...) et le recyclage d'actions (ex : la santé publique par les mobilités actives) ont souvent réduit le territoire à sa matérialité (support physique de l'action publique).

Néanmoins, avec pour principes le bricolage et donc la construction de sens chemin faisant, des membres du comité de projet ont pu se départir de cette acception du territoire pour embrasser une seconde peut-être plus au fondement des ateliers de recherche-action territorialisés à venir.

Ainsi, le territoire a aussi été pensé comme le terreau (physique, social et politique) dans lequel naît et se réalise l'action. Observant que dans les territoires émergent des initiatives (de collectivités, d'associations, d'habitants...) qui, pour certaines, échappent aux cadres de l'expertise professionnelle, le comité a souhaité centrer la construction de connaissances autour de la territorialité, c'est-à-dire des relations qu'entretiennent des sociétés avec leurs espaces de vie (d'habitation, de travail, de sociabilité, de consommation, de loisirs...).

Penser la territorialité revient donc à renoncer à une maîtrise totale par le découpage des situations et des actions (cf. planification par exemple).

Objet d'une action publique sectorisée, mais aussi creuset d'initiatives échappant aux cadres de l'expertise professionnelle et privilégiant des territorialités comme mises en relation de sociétés à leurs espaces de vie.

Transition

« On se pose la question de transition qui est très débattue, qui est contestée comme terme car cela suppose un passage de A à B ; or, quand on s'engage, on ne sait pas où l'on va. » (JE1).

Initialement réduite dans les politiques ministérielles aux questions écologiques (protection de la biodiversité, lutte contre la fragmentation des habitats...) et énergétiques (ex : sources de production), la transition a été entendue par le comité dans un sens élargi, englobant les problématiques économiques et sociales, paysagères et territoriales, urbaines et alimentaires... Après quelques tentatives pour la substantiver, il apparaît très clairement que la notion de transition est envisagée comme une réponse aux différentes crises traversées (climatique et environnementale, sociale et politique, économique et financière...), et donc comme une ambition à la fois politique et épistémologique de transformation du réel et de sa compréhension (imaginaires de l'incertitude, rapports collectifs à la complexité...).

La transition constituerait ainsi le passage, plus ou moins rapide, plus ou moins violent, d'une organisation à une autre, qui s'opère par de nouvelles pratiques et connaissances, reposant sur des valeurs et des principes d'interventions différents. Elle s'écarte dès lors de la notion de résilience (absorption des perturbations pour revenir à un état d'équilibre) et d'adaptation (prise en compte des évolutions), par le changement de paradigme duquel elle participerait.

Deux questionnements restent néanmoins en suspens, que les ateliers de recherche-action pourront permettre de clarifier. Quels sont les projets politiques poursuivis ? De quel état (d'origine) s'agit-il, et quel est l'état (final) attendu ? Quels en seraient les instruments et outils de l'action, les étapes et critères d'évaluation de sa progression ?

Situation d'instabilité et de dissonance, appelant à une rupture paradigmatique (recomposition politico-épistémologique), dont les finalités et modalités opératoires demeurent à expliciter

BIBLIOGRAPHIE

- Abélès M., Charles L., Jeudy H.-P., Kalaora B. (dir.), *L'environnement en perspective. Contexte et représentations de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, coll. « Nouvelles Etudes Anthropologiques », 258 p.
- Agamben G., 2014 (trad. 2015), *L'usage des corps. Homo Sacer, IV, 2*, Le Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 393 p.
- Ardoino J., 2003, « La recherche-action, une alternative épistémologique, une révolution copernicienne », dans Mesnier P.-M. et Missotte P., *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, L'Harmattan, pp. 41-67.
- Azémar J., 2002, « Travail social : d'un impossible consensus à un espace de professionnalité », Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée, 8 p.
- Bédard M., 2012, « Le projet de paysages ou l'opportunité d'un renouveau paradigmatique et identitaire grâce à un imaginaire fédérateur, instituant et heuristique. », dans Bédard M., Augustin J.-P., Desnoilles R. (dir.), *L'imaginaire géographique. Perspectives, pratiques et devenir*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Géographie contemporaine », pp. 43-56.
- Benasayag M., Del Rey A., 2007, *Éloge du conflit*, Paris, La découverte, 227 p.
- Berger G., 2003, « Recherche-action, Epistémologie historique », dans Mesnier P.-M. et Missotte P., *La recherche-action. Une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, L'Harmattan, pp. 11-26.
- Biau V. et Tapie G., 2009, *La fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Paris, Parenthèses, 208 p.
- Bidart C., 2009, « Bifurcations biographiques et ingrédients de l'action », dans Grossetti M. et al., *Bifurcations*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », pp. 224-238.
- Bidart C., 2006, « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n°120, pp. 29-57
URL : www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2006-1-page-29.html.
- Bourdieu P., 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62/63, pp. 69-72.
- Castoriadis C., 1975, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, éditions du Seuil, coll. « Essais », 538 p.
- Dayer C., Schurmans M.-N., Charmillot M., 2014, *La restitution des savoirs. Un impensé des sciences sociales ?*, Paris, L'Harmattan, 311 p.
- De Coninck F., Godard F., 1990, « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation - Les formes temporelles de la causalité », *Revue Française de Sociologie*, vol.1, n°31, pp.23-54.
- Derrida J., 1987, « Lettre à un ami japonais », *Psyché II. Invention de l'autre*, Paris, Galilée, coll. « La philosophie en effet ».
- Durkheim E., 1963, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 124 p.

- Fabian J., 2006 (original 1983), *Le temps et les autres. Comment l'anthropologie construit son objet*, éditions Anarchis, coll. « Les essais », 313 p.
- Faburel G. et Vialan D. (coord.), 2014, *Les imaginaires environnementaux de la recherche sur la ville durable... et leurs impensés socio-démocratiques. Vers une autre prospective pour les formations et métiers de l'urbain ?*, Bureau de recherches Aménités et UMR Triangle, en collaboration avec le LabEx IMU, pour l'ADEME, Programme *Observation de la recherche sur le développement durable de la ville*, 247 p.
- Faburel G., 2014, « La mise en politique du développement durable : vers un « nouveau » modèle d'action par les pratiques professionnelles ? », *Métropolitiques*, URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-mise-en-politique-du.html> (consulté le 15/09/2016)
- Foucault M., 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Editions Gallimard.
- Foucault M., 2001, *Dits et écrits II*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1736 p.
- Frère B., Jacquemain M. (dir), 2013, *Résister au quotidien ?*, Paris, Les Presses Sciences Po, 298 p.
- Hache E., 2011, *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique* Paris, La Découverte, coll « Les empêcheurs de penser en rond », 249 p.
- Hatzfeld H., 2013, « Des mutations professionnelles révélatrices d'un monde en mouvement », dans Biau V., Fenker M., Macaire E. (dir.), *L'implication des habitants dans la fabrique de la ville. Métiers et pratiques en question*, Éditions de la Villette, pp. 315-324
- Hugues Everett C., 1996 (original 1950), « Carrières, cycles et tournants de l'existence », dans Everett C. Hughes, *Le regard sociologique*, textes rassemblés et présentés par Chapoulie J.-M., Paris, Éditions de l'EHESS, pp. 165-173.
- Jeannot G., 2005, *Les métiers flous. Travail et action publique*, Paris, Editions Octarès, 166 p.
- Jeannot G., Goodchild B., et Hickman P., 2008, « Les nouveaux métiers de la ville. Pouvoirs publics et recherche urbaine », dans Plan Urbanisme Construction Architecture, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°104, « L'expertise au miroir de la recherche », pp. 100-109.
- Krieg-Planque A., 2010, « La formule "développement durable" : un opérateur de neutralisation de la conflictualité », revue *Langage et société*, vol. 4, n°134, pp. 5-29. URL : www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2010-4-page-5.html (consulté le 15/09/2016)
- Latour B., 1999, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, Editions La découverte & Syros, 300 p.
- Le Gall L., Offerlé M., Ploux F. (dir.), 2012, *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle, XIX^e-XXI^e siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 416 p.
- Lemieux C., 2009, *Le devoir et la grâce*, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques », 246 p.
- Lévy L., 2016, « L'urbaniste, professionnel de l'improvisation ? », *Cybergeo : European Journal of Geography*, « Débats : Les métiers de la ville », URL : <https://cybergeo.revues.org/27563>.
- Lordon F., 2013, *La société des affects. Pour un structuralisme des passions*, Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 284 p.
- Magnaghi A., 2010, *La biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun*, Eterotopia France, coll. « rhizome », 174 p.

- Morin E., 1990, Introduction à la pensée complexe, Paris, ESF éditeur, coll. « Communication et complexité », 158 p.
- Müller P., 2004 (3^e éd. 2010), « Référentiel », dans Boussaguet L., Jacquot S., Ravinet P., *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences po, pp. 555-562.
- Passeron J.-C., 1990, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue Française de Sociologie*, vol.1, n°31, pp.3-22.
- Pomian K., 1980, « La crise de l'avenir », *Le Débat*, vol. 7, n°7, pp. 5-17.
- Salomon-Cavin J., Marchan B. (dir.), 2010, *Antiurbain. Origines et conséquences de l'urbaphobie*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 237 p.
- Schaeffer J.-M. 2015, *L'expérience esthétique*, Paris, Éditions Gallimard, coll. « NRF Essais », 366 p.
- Schaeffer J.-M., 2004, « Objets esthétiques? », *L'Homme*, vol. 2, n°170, pp. 25-45
URL : www.cairn.info/revue-l-homme-2004-2-page-25.html (consulté le 15/09/2016)
- Schurmans M.-N., 2001, « La construction de la connaissance comme action », dans Baudouin J.-M. et Friedrich J. (coord.), *Théories de l'action et éducation*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Raisons éducatives », pp. 157-177.
- Schurmans M.-N., 2008, « Respect et émancipation. A propos de la construction d'une démarche de recherche », dans Charmillot M., Dayer C. et Schurmans M.-N. (dir.), *Connaissance et émancipation. Dualismes, tensions, politique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Sociologie de la connaissance », pp. 81-98.
- Scott J.C., 2008 (trad. Ruchet O., original 1990), *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam, 270 p.
- Soubeyran O., 2014, *Pensée aménagiste et improvisation. L'improvisation en Jazz et l'écologisation de la pensée aménagiste*, Éditions des archives contemporaines, 264 p.
- Stiglitz J., Sen A. et Fitoussi J.-P., 2008, *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, 324 p.
- Vercauteren D., 2007, *Micropolitique des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives*, Bruxelles, Éditions Les prairies ordinaires, 256 p.
- Viala L., 2014, *L'urbanisme en partage*, Montpellier, Éditions de l'Espérou, 168 p.
- Zimmermann B., 2011, *Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels*, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques », 233 p.
- Zucman E., 2011, « La professionnalité en question », dans Zucman E., *Auprès de la personne handicapée. Une éthique de la liberté partagée*, Toulouse, ERES, coll. « Poche - Société », pp.195-207.

ANNEXES

Annexe 1 – Tableau de recensement des matériaux de corpus de la phase 1

Cette annexe référence l'ensemble des matériaux constitutifs du corpus total de la phase 1, c'est-à-dire diffusés durant la phase de préfiguration et dans le but de venir alimenter les débats. Cette annexe reprend pour ce faire la typologie des modalités de production de recueil du corpus présentée en introduction :

- Corpus produit par la démarche de préfiguration ;
- Corpus produit par la recherche ;
- Corpus créé par la dynamique.

A l'intérieur de chaque type de corpus, des éléments signalétiques sont renseignés pour chaque matériau (nom, date de production ou de la version, son ou ses auteur-s), ainsi que des informations sur les modalités de diffusion du document (format et canal de diffusion) donnant à voir une idée de leurs incidences dans la démarche de préfiguration (une note liminaire sera moins débattue que la diffusion d'un article scientifique). Les auteurs des documents signés et diffusés ont été indiqués (ex : articles scientifiques, note intégrée dans le document cadre), ainsi que ceux réalisés sous convention (agence DAC). Pour les autres, une indication de la situation de l'auteur (appartenance à la comitologie, participation à une journée d'étude) a été enregistrée.

Un-e lecteur-riche attentif-ve constatera que nous ne disposons pas d'enregistrement audio de la troisième journée d'études car elle s'est déroulée hors les murs. Il ou elle relèvera sans doute aussi qu'aucun compte-rendu de la troisième réunion de l'Equipe projet n'a été réalisé.

Nom du matériau	Date (production ou version)	Auteur(s)	Format	Canal de diffusion
<i>Corpus produit par la démarche de préfiguration (dans l'ordre de la production des matériaux)</i>				
Réunion de l'Équipe projet 1	21/01/2015	Équipe projet	Enregistrement audio	L'agence DAC
Compte-rendu de la réunion de l'Équipe projet 1	21/01/2015	Agence DAC	Compte-rendu	Plate-forme
Document de préfiguration des problématiques des ateliers de la journée d'études 1	06/03/2015	Agence DAC	Compte-rendu	Plate-forme
Journée d'études 1	06/03/2015	Équipe projet et participants	Enregistrement audio	L'agence DAC
Compte-rendu de l'atelier de la journée d'étude 1 : « Paysages et transitions agricoles »	06/03/2015	Agence DAC	Compte-rendu	Plate-forme
Compte-rendu de l'atelier de la journée d'étude 1 : « Paysages et transitions écologiques dans les territoires »	06/03/2015	Agence DAC	Compte-rendu	Plate-forme
Compte-rendu de l'atelier de la journée d'étude 1 : « Paysages et transitions économiques »	06/03/2015	Agence DAC	Compte-rendu	Plate-forme
Carte des contributions de la journée d'études 1	06/03/2015	Agence DAC	Synthèse	Plate-forme
Évaluation de la journée d'études 1	06/03/2015	Agence DAC	Synthèse	Plate-forme
Réunion de l'Équipe projet 2	31/03/2015	Équipe projet	Enregistrement audio	L'agence DAC

Compte-rendu de la réunion de l'Équipe projet 2 : « Préfigurer les ateliers et les évaluer »	31/03/2015	Agence DAC	Compte-rendu	Plate-forme
Journée d'études 2	14/04/2015	Équipe projet et participants	Enregistrement audio	L'agence DAC
Carte des contributions de la journée d'études 2	14/04/2015	Agence DAC	Synthèse	Plate-forme
Évaluation de la journée d'études 2	14/04/2015	Agence DAC	Synthèse	Plate-forme
Réunion de l'Équipe projet 3	19/05/2015	Équipe projet	Enregistrement audio	L'agence DAC
Compte-rendu de l'atelier de la journée d'études 3 : « Arpenter le territoire : des méthodes pour un dialogue réflexif »	11/06/2015	Agence DAC	Compte-rendu	Plate-forme
Réunion de l'Équipe projet 4	02/07/2015	Équipe projet	Enregistrement audio	L'agence DAC
Compte-rendu de la réunion de l'Équipe projet 4 : « Finaliser les recommandations au conseil scientifique »	02/07/2015	Agence DAC	Compte-rendu	Plate-forme
<i>Corpus produit par la recherche (dans l'ordre de la diffusion des matériaux sur la plate-forme)</i>				
Note liminaire : « Transition territoriale, territoires en transitions. Penser la complexité pour la durabilité des territoires »	Octobre 2014 et avril 2015	Magali Pinon-Leconte	Document de travail de la démarche de préfiguration	Plate-forme
« Sélection bibliographique PTT »	16/01/2015	Agence DAC	Recensement	Plate-forme
Note liminaire : « Transitions énergétique, écologique et économique, gouvernance territoriale et paysagère (T3EGTP) »	Janvier 2014	Yves Luginbühl	Document de pré-programme de la recherche PTT	Mail puis plate-forme
Note liminaire : « De l'usage des transitions »	Mai 2015	Yves Luginbühl	Document de travail de la démarche de préfiguration	Plate-forme
« Références bibliographiques »	NC	Membre du Conseil Scientifique	Recensement	Plate-forme
« Invariants, enseignements, récit et ressources inspirantes d'une démarche de préfiguration »	Juillet 2015	Secrétariat du programme	Document préparatoire du document cadre	Plate-forme
<i>Corpus créé par la dynamique (dans l'ordre de la diffusion des matériaux sur la plate-forme)</i>				
« L'intérêt des expérimentations participatives pour les savoirs de l'environnement et des paysages. Le cas des grands projets d'équipement »	Mars 2015	Guillaume Faburel et Karen Chevallier	Article scientifique	Plate-forme
« Entre aïsthésis quotidienne, bien-être urbain et habiter la ville durable : en quoi les paysages des éco-quartiers sont-ils singuliers ? »	2015	Guillaume Faburel et Théa Manola	Article scientifique	Plate-forme
Rencontre autour du projet « Paysages et Durabilité »	Mars 2015	Participant à une journée d'étude	Annonce d'événement	Plate-forme
« Le projet : propos liminaires »	Mai 2015	Jennifer Buyck	Contribution au forum	Plate-forme
« Le projet : nouveau moyen d'encadrement politique de l'agir »	Juin 2015	Guillaume Faburel	Contribution au forum	Plate-forme

« La recherche-action comme révision des cadres démocratiques de la science »	Juin 2015	Mathilde Girault	Contribution au forum	Plate-forme
<i>Petit court métrage sur le périurbain toulousain, en lien avec un programme PUCA</i>	NC	CAUE de la Haute-Garonne	Vidéo d'un programme scientifique PUCA	Plate-forme
Communiqué de presse sur Fréquel-Fontarabie	2013	Société Immobilière d'Economie Mixte de la ville de Paris	Communiqué de presse	Plate-forme
« L'évolution économique du patrimoine urbain et ses enjeux : une approche par la soutenabilité »	2014	Laurent Dalmas, Vincent Geronimi, Jean-François Noël et Jessy Tsang King Sang	Article scientifique	Plate-forme
Dossier de presse : « Fréquel Fontarabie – 20 ^e : rénovation exemplaire d'un quartier »	NC	Mairie de Paris	Dossier de Presse	Plate-forme
<i>Participation et Paysage dans une politique d'écologie urbaine. Stratégie d'une élue parisienne</i>	2014	Fabienne Giboudeaux	Mémoire étudiant dans le cadre d'une Valorisation des Acquis de l'Expérience	Plate-forme
<i>Quelques définitions de la recherche-action</i>	NC	Publié par un membre du Secrétariat du programme	Extrait d'ouvrage	Plate-forme
« Du paysage au bien-être. Vers de nouveaux communs pour la coopération territoriale ? Le cas des grands projets d'aménagement et de leur concertation »	2015	Guillaume Faburel	Article scientifique	Plate-forme
<i>L'apport du paysage aux enjeux de biodiversité</i>	Juin 2015	Membres du Comité de coordination et du Conseil Scientifique	Diaporamas de présentation et de restitution ; document de retour (premiers ressentis)	Plate-forme
<i>Transition énergétique et ruralités contemporaines. Enjeux architecturaux et territoriaux / stratégies de projet</i>	Pour novembre 2015	Membre de l'Equipe Projet	Appel à communication	Plate-forme

Annexe 2 – Comitologie de la démarche « Paysages, Territoires, Transitions »

Cette comitologie en date du 01^{er} juin 2016 définit la composition et les fonctions de chacun des trois comités ; il est destiné à une mise en ligne sur le site web afin d'être visible pour les lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt et les membres du réseau. Le conseil scientifique et le comité d'orientation dont il est question correspondent à ceux de l'ancien programme de recherche Paysages et Développement Durable.

La phase de préfiguration de « Paysages, territoires, transitions » (PTT) étant achevée, il convient désormais de formaliser les rôles de chacun. Pour ce faire, la comitologie du dispositif et la feuille de route de cette dernière sont détaillées ci-après.

Le comité d'orientation et le conseil scientifique ont fait l'objet d'une décision du 9 juillet 2015 relative à la mise en œuvre du programme. Il a été décidé de poursuivre avec les mêmes instances que celle du programme précédent dans la mesure où le programme était encore en phase de préfiguration.

Le **comité d'orientation** (CO) est chargé d'identifier les besoins de l'action publique, de définir les orientations globales de la démarche, ainsi que de contribuer à la valorisation et au transfert des résultats. Présidé par le chef du service de la recherche au MEEM, il est composé de représentants de directions centrales du ministère de l'environnement et de services déconcentrés et de membres d'organismes publics ou privés.

(...)

Le **conseil scientifique** (CS) est garant de l'excellence scientifique de la démarche et, à ce titre, a pour mission de proposer des actions d'animation scientifique, d'identifier les avancées scientifiques apportées par les travaux de recherche, de contribuer à leurs valorisations et de constituer un centre de ressources européen.

(...)

L'**Equipe projet** constituée de représentants de directions centrales du ministère de l'écologie et de services déconcentrés, de scientifiques, de membres d'organismes publics ou privés et de collectivités, construit les référentiels communs, suit l'activité des territoires lauréats et anime le réseau, en conduisant des actions de valorisation et d'évaluation du dispositif pour les territoires sélectionnés.

(...)

Le **secrétariat du programme** assure l'animation et la coordination de l'ensemble des actions et des projets souhaités par le CO et le CS. Il est dirigé par la secrétaire du programme Mme. XX, chargée de mission scientifique au MEEM, avec l'appui du CEREMA.

Annexe 3 – Codification des sources

Le tableau ci-dessous reprend les différents codes employés dans ce rapport pour désigner les sources des fragments de discours.

Première phase (par participation active)	
Réunions de l'Équipe projet	
<i>EP1</i>	Première réunion de l'Équipe projet (21/01/2015)
<i>EP2</i>	Deuxième réunion de l'Équipe projet (31/03/2015)
<i>EP3</i>	Troisième réunion de l'Équipe projet (19/05/2015)
<i>EP4</i>	Quatrième réunion de l'Équipe projet (02/07/2015)
Journées d'études de la préfiguration	
<i>JE1</i>	Première journée d'études (06/03/2015)
<i>JE2</i>	Deuxième journée d'études (14/04/2015)
<i>JE3</i>	Troisième journée d'études (11/06/2015)
Seconde phase (par enquête)	
Entretien avec des chercheurs	
<i>C1</i>	Entretien par téléphone
<i>C2</i>	Entretien dans une salle de travail
Entretien avec des praticiens	
<i>P1</i>	Entretien dans une salle de travail
<i>P2</i>	Entretien dans son bureau
<i>P3</i>	Entretien dans un café
<i>P4</i>	Entretien par téléphone
<i>P5</i>	Entretien par skype
Entretien avec des animateurs de la recherche	
<i>A1</i>	Entretien dans une salle de travail
<i>A2</i>	Entretien dans son bureau

Annexe 4 – Grille d’entretien semi-directive

Présentation systématique de la visée de l’enquête en début d’entretien - Plus qu’un récit linéaire de votre parcours, cet entretien vise un retour réflexif sur votre trajectoire professionnelle depuis le moment de votre formation, en mettant notamment en lumière les connaissances accumulées et habiletés acquises (savoir-faire et savoir-être). Il ne s’agit donc pas de tenter d’être exhaustif, mais de relever des expériences, moments et choix que vous jugez importants pour interroger en retour votre participation à la démarche PTT et vos apports (théoriques, expérientiels, pratiques...) à celle-ci.

TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE

Pouvez-vous me présenter le poste que vous occupez actuellement ?

- Quelle(s) est(sont) votre(s) structure(s) d’accueil (laboratoire, université...) ? Quelle(s) fonction(s) y occupez-vous ?
- Depuis combien de temps êtes-vous à ce poste ?
- Quels projets/recherches/dossiers vous occupent-ils en ce moment ?

Pouvez-vous me retracer les grandes étapes de votre parcours professionnel qui vous ont amené(e) à ce poste ?

- Quelle est votre formation d’origine ?
- Où avez-vous travaillé ensuite ?
- Avez-vous connu une bifurcation professionnelle (thématique, territoriale...) voire une reconversion ?
- Avez-vous connu une reprise d’études ?

Quelles sont les grandes expériences (projet, dossier, rencontre, recherche, engagement...) qui ont, selon vous, le plus marqué votre trajectoire ? et pourquoi ?

- Que vous ont-elles apporté en termes de connaissances et savoirs ?
- Vous ont-elles permis de développer des habiletés et savoir-faire particuliers, voire des savoir-être et aptitudes ?
- Ont-elles favorisé une certaine sensibilité paysagère ou territoriale ?

PARTICIPATION DANS LA DÉMARCHE PTT

Comment s’inscrit la démarche PTT dans cette trajectoire que vous venez de nous présenter ?

- Intervient-elle à un moment particulier ?
- Participe-t-elle d’une évolution (de votre pensée, modalité d’action...) que vous souhaitez amorcer, voire avez d’ores et déjà entamée ?

Qu’est-ce que qui vous a amené à vous impliquer dans la démarche PTT ?

- Est-ce par les enjeux développés (climat, transition, environnement...) ? Font-ils écho à votre trajectoire professionnelle ?
- Est-ce par sa différenciation avec vos activités de travail ordinaires ? Si oui, en quoi ?
- Constitue-t-elle une occasion de mettre en pratique des savoirs accumulés lors de votre trajectoire ?

Quel(s) sont, selon vous, vos apports à la démarche PTT, dans leur très grande diversité (théorique, disciplinaire, expérientiel, pratique, opérationnel, vernaculaire...) ?

- Une diversification des savoirs en présence (disciplinaires, territoriaux...) et des acteurs (praticiens, chercheurs...) ?

- Une sensibilité environnementale, paysagère, territoriale, politique... particulière ?
- Une aide dans le diagnostic des principaux enjeux par es retours d'expériences des phénomènes territoriaux actuels ?
- Des retours d'expériences de transitions (réussies ou ratées) ?

PRECISIONS TERMINOLOGIQUES

Quelle acception faites-vous du terme de « transition » ?

- Comment situez-vous cette acception par rapport à celle partagée dans l'Equipe projet, celle du Ministère ?

Quelle acception faites-vous du terme de « territoire » ?

- Comment situez-vous cette acception par rapport à celle partagée dans l'Equipe projet, celle du Ministère ?

Quelle acception faites-vous du terme de « environnement » ?

- Comment situez-vous cette acception par rapport à celle partagée dans l'Equipe projet, celle du Ministère ?

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	2
Introduction : présentation de la recherche et de sa démarche méthodologique.....	2
Douter de l'action et complexifier les savoirs : refonder les schémas de penser et référentiels de l'action en contexte d'incertitude	2
La démarche préfigurative « Paysages, Territoires, Transitions » : exploration collective d'un agir en commun.....	3
Une recherche dans la recherche « Paysages, Territoires, Transitions » : soulever les points de blocage épistémiques et facteurs de commun	4
Une recherche par participation active (phase 1)	5
Une recherche par entretiens (phase 2)	7
Conseils de lecture et format du rapport	8
1. Polarités sémantiques et grammaire commune.....	11
1.1 Polarité phénoménologique : l'expérience du vécu par le paysage.....	14
1.1.1 Le développement durable comme « opérateur de neutralisation de la conflictualité » (Krieg-Planque, 2010).....	14
1.1.2 L'expérience comme nouveau registre d'entendement face à un incertain généralisé.....	16
1.1.3 Entre esthétisation et opérationnalisation : mainmise sur les paysages	17
1.1.4 Le paysage comme ressource faible : une rhétorique face aux crises économiques.....	18
1.1.5 Transport et mobilité, processus et temporalité des métiers... le temps comme enjeu de pouvoir	20
1.2 Polarité épistémologique : la complexification des savoirs par les territoires ...	24
1.2.1 Les territoires comme lieux de l'action : support d'aménagements et terreau des initiatives	25
1.2.2 Le bricolage comme démarche ontologique : vers une diversification des registres de connaissances	26
1.2.3 La recherche-action comme méthode visée	28
1.2.4 Quelques mécanismes de réassurance : par la scientificité	31
1.2.5 Quelques mécanismes de réassurance : par l'opérationnalisation.....	32
1.3 Polarité politique : l'engagement dans les transitions.....	34
1.3.1 Des tentatives de substantification de la transition... à sa définition comme position politique.....	34
1.3.2 Quel(s) registre(s) axiologique(s) de l'action dans les modèles économique et agricole ?	37

1.3.3	Quel(s) commun(s) dans la démarche de préfiguration « Paysages, Territoires, Transitions » ?	39
1.3.4	Taire sa trajectoire personnelle pour différer son positionnement ?	40
1.4	Conclusion phase 1 : l'indétermination comme raison d'agir ou comment refonder les imaginaires institués	41
2.	Réinscription des discours dans des trajectoires professionnelles	45
2.1	Démarche d'enquête.....	46
2.1.1	Postulats : la trajectoire comme objet sociologique, l'environnement comme filtre réflexif de la modernité	46
2.1.2	Hypothèses de recherche et leurs corollaires : l'environnementalisation des imaginaires politiques	48
2.1.3	Élaboration de la grille d'entretien.....	49
2.2	Référentiels et hybridités : remettre les positions en trajectoires	50
2.2.1	Disciplines et champs de métier comme système de références	50
2.2.2	L'importance des rencontres dans la trajectoire.....	53
2.2.3	Assumer sa position pour construire le débat.....	53
2.2.4	Une hybridité épistémologique et pratique des trajectoires	55
2.3	Savoirs et politiques : fonder un commun dans la démarche de recherche « Paysages, Territoires, Transitions »	57
2.3.1	Diversité des conceptions de la recherche : le rapport au terrain comme facteur de positionnement épistémique	57
2.3.2	La production de connaissances comme construction politique	60
2.3.3	Participer à la démarche de préfiguration : un engagement motivé par une recherche de connaissances	62
2.3.4	Un objectif commun de transformation (sociale).....	63
2.4	Environnement et pouvoir d'agir : les registres axiologiques de l'action	64
2.4.1	Sectorialisation et technicisation des questions environnementales	64
2.4.2	Reconstruire un pouvoir d'agir par d'autres acceptations environnementales	66
	Conclusion générale : Des prémisses du commun à d'autres conceptions politiques des savoirs.....	68
	Les prémisses d'un commun par et dans la transformation sociale	68
	Des difficultés au frottement : quelques imaginaires scientifiques et démocratiques.....	69
	Proposition pour la recherche : intégrer d'autres conceptions du politique.....	70
	Lexique des termes clefs de l'année 2015.....	72
	Méthodes de constitution du lexique.....	72
	Bien-être	73

Bricolage	73
Commun*	74
Développement durable.....	75
Engagement*	75
Environnement*	76
Expérience	76
Paysage.....	77
Projet	78
Recherche-action	78
Scientificité.....	79
Territoire.....	79
Transition	80
Bibliographie.....	81
Annexes.....	84
Annexe 1 – Tableau de recensement des matériaux de corpus de la phase 1	85
Annexe 2 – Comitologie de la démarche « Paysages, Territoires, Transitions ».....	89
Annexe 3 – Codification des sources	90
Annexe 4 – Grille d’entretien semi-directive	91